



HAL
open science

Proceedings des journées d'étude "Écologie et classes sociales"

Franck Poupeau, Johanna Siméant, Gaëlle Ronsin, Séverine Misset, Nicolas Renahy, Jean-baptiste Comby

► **To cite this version:**

Franck Poupeau, Johanna Siméant, Gaëlle Ronsin, Séverine Misset, Nicolas Renahy, et al.. Proceedings des journées d'étude "Écologie et classes sociales". Écologie et classes sociales, 114 p., 2024. hal-04458479v1

HAL Id: hal-04458479

<https://hal.science/hal-04458479v1>

Submitted on 15 Feb 2024 (v1), last revised 25 Apr 2024 (v3)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Proceedings des journées d'étude

ÉCOLOGIE & CLASSES SOCIALES

STRATEGIES DE REPRODUCTION, MODES DE DOMINATION,
CONDITIONS ÉCOLOGIQUES D'EXISTENCE



MERCREDI
31
MAI
2023
10h - 19h

JEUDI
1^{er}
JUIN
9h - 18h

CAMPUS JOURDAN
AMPHITHÉÂTRE JOURDAN
ET SALLE R 202
48 BOULEVARD JOURDAN
75014 PARIS

Ces journées d'étude exploreront la condition écologique des différentes classes sociales. Elles feront un état des lieux des enquêtes qui examinent l'articulation des rapports de domination aux inégalités écologiques. Avec l'aggravation des dégâts environnementaux se rejoignent en effet des luttes de classement relatives à l'échelle des savoirs, au prestige des métiers, aux usages (dé)valorisés de la nature et aux profits de distinction attachés à certains cadres et modes de vie. Au-delà, c'est la question de la distribution très inégale des chances de reproduction et des perspectives de vie d'une classe sociale à l'autre qui est posée.

ORGANISATION

Jean-Baptiste COMBY, Séverine MISSET, Franck POUPEAU,
Nicolas RENAHY, Gaëlle RONSIN et Johanna SIMÉANT-GERMANOS



Le comité d'organisation des journées d'étude « Écologie et classes sociales » était constitué par Jean-Baptiste Comby, Séverine Misset, Franck Poupeau, Nicolas Renahy, Gaëlle Ronsin, Johanna Siméant.

Il s'est depuis constitué en un collectif dénommé « CLASSES VERTES », afin de poursuivre les réflexions amorcées et de réaliser un suivi éditorial, dont ces proceedings constituent le premier moment.

INTRODUCTION

La condition écologique des classes sociales

Jean-Baptiste Comby, Séverine Misset, Gaëlle Ronsin

SESSION 1 – METHODES, CONCEPTS, HISTOIRE

Les réflexivités sociales de l'écologie politique dans la France des années 1968

Jean Bérard (ISP)

Ethnographies sociales des questions environnementales : réflexions méthodologiques tirées d'un séminaire doctoral

Maud Hetzel (Centre Georg Simmel), Fanny Hugues (CEMS), Hadrien Malier (IRIS), Océane Sipan (IRIS-CEMS)

Premiers commentaires sur l'ontologie politique de Bruno Latour (et de quelques autres...)

Franck Poupeau (CREDA)

SESSION 2 – ÉCOLOGISATION DES METIERS, HIERARCHIES

PROFESSIONNELLES

Partie 1 – Les mondes agricoles

Des agriculteurs et agricultrices face à la "transition agroécologique" : appropriations différenciées des dispositifs d'écologisation des pratiques agricoles

Daniele Inda (CESAER), Benoît Leroux (GRESKO), Delphine Thivet (CED)

Les « énergiculteurs », agents verts des mondes ruraux ?

Caroline Mazaud (LARESS-ESA)

Garder un troupeau et sauvegarder la nature ? L'écologisation du travail de garde en alpage, entre l'ancien et le nouveau

Gaspard Sénéchal (PACTE)

Discussion

Frédéric Nicolas (ART-Dev)

Partie 2 – Les mondes experts

Ingénieurs écologistes. Reconfigurations par les enjeux environnementaux des luttes au sein du salariat de confiance du capitalisme

Antoine Bouzin (CED), Hadrien Coutant (Costech et CSO)

Au-delà du greenwashing : l'enrôlement des savoirs sur la biodiversité par le monde des affaires en France (1992-2022)

Maxime Royoux (CENS)

Qui prend en charge le verdissement de la protection sociale ?

Alix Barbier (LiRIS), Alexandre Berthe (LiRIS), Anaïs Heneguella (LiRIS), Lucile Marchand (LiRIS) et Carine Ollivier (LiRIS)

Discussion

Laure Bereni (CMH)

SESSION 3 – LE POLLUANT ET LE POPULAIRE

Les écologies populaires du Bassin minier de Riotinto. Travailleur.ses et habitant.es face à la prédation extractive en Andalousie

Doris Buu-Sao (CERAPS)

Environnement ou emploi : le cas d'Altéo Gardanne. Peut-on parler d'un écologisme de classe ?

Mody Diaw (ETTIS) et Valérie Deldrève (ETTIS)

Des déchets au pied de chez soi. Domination matérielle et symbolique dans la gestion des dégradations environnementales en résidences HLM

Hadrien Malier (IRIS)

Nature désirée, nature indésirable. La perception de l'environnement dans un quartier d'habitat auto-construit à Rio de Janeiro

Thomas Cortado (CMH)

Discussion

Renaud Bécot (PACTE)

SESSION 4 – ALLIANCES, FRICTIONS, DOMINATIONS : PETITES BOURGEOISIES POPULAIRES ET CLASSES MOYENNES

Une alliance impossible ? Solidarités et distances de classe dans la grève des factures énergétiques au Royaume-Uni

Garance Clément (Morgan Center)

Les rapports symboliques au travail écologique. L'intégration du discours écologique au prisme des positions sociales dans les ressourceries

Jennifer Deram (Centre Pierre Naville)

Les multiples visages de la domination. Le rapport ambivalent des petites bourgeoisies culturelles aux classes populaires au sein des collectifs amapiens

Gabriel Montrieux (LIENSs)

Lutter contre l'effondrement avec les classes populaires ? Rapports de classe et gentrification dans une expérimentation environnementale dans un territoire populaire

Julien Talpin (CERAPS), Clothide Saunier (CERAPS), Antonio Delfini (CERAPS)

Discussion

Yasmine Siblot (CSU-CRESPPA)

SESSION 5 – STRATEGIES DE REPRODUCTION : PENSER L'ÉCOLOGIE DES CLASSES MOYENNES SUPÉRIEURES

Partie 1 – S'accommoder du déclassement

Troubles dans les classements : justification écologique, orientation et légitimation des modes de vie

Anne de Rugy (LIPHA)

Maintenir une position sociale par un engagement militant désobéissant : incertitudes statutaires et rapports de domination à Extinction Rebellion Paris

Camille Abajo-Sanchez (CESSP)

Accès à des pratiques de subsistance et mobilité ascendante en matière d'écologisation maximale

Geneviève Pruvost (CEMS)

Discussion

Manuel Schotté (CLERSÉ)

Partie 2 – Sauver sa peau, sauver le monde : exemplarité morale et rapport à l'avenir

Quitter le navire, se mettre à l'abri. Quand la bourgeoisie culturelle parisienne part vivre à la campagne

Anaïs Collet (SAGE)

L'écologie des tout petits. Prime-socialisation écologique et distinctions scolaires

Julien Vitores (CESSP-LASSP)

Des "horizons souhaitables" insoutenables : comment les limites écologiques façonnent les perceptions des "vies réussies" chez les jeunes des années 2020

Thomas Legon (ITE/CERLIS) et Gauthier Delozière (Sciences Po)

L'encyclique Laudato si' chez les jeunes catholiques, une écologisation de pratiques sociales et religieuses antérieures ?

Gauthier Simon (IRM)

Discussion

Arnaud Pierrel (GRESKO)

Partie 3 – Des écologistes distingué·es ?

Un « engagement de façade » ? Pour une approche compréhensive de l'engagement écologique des classes supérieures

Maud Hetzel (Centre Georg Simmel)

L'écologie pour conforter une ascension sociale ou amortir un déclassement ? Trajectoires et récits de personnes engagées dans la démarche Zéro Déchet

Océane Sipan (IRIS-CEMS)

Verdir son héritage ? Socialisations et appartenances de classe chez les militants écologistes

Julie Blanc (CMH)

Des logements "alternatifs" et "écologiques" : les usages économiques et moraux de l'habitat collaboratif par les classes moyennes supérieures

Romain Perrier (CENS)

Discussion

Sébastien Roux (iGLOBES)

SESSION 6 – L'ÉCOLOGIE « À COTÉ »

« C'est à la mode l'écologie, mais on a toujours été comme ça, nous » : « bon sens », exigence pratique et (non) politisation des styles de vie sobres des classes populaires et petits intermédiaires ruraux

Fanny Hugues (CEMS)

Les « petites mains » de l'écologisation du travail alimentaire. Une enquête dans la restauration collective

Ségolène Lefébure (CERIES)

« Nous à la campagne, l'écologie on la connaît » : appropriations et résistances aux injonctions environnementales chez des Gilets jaunes en Normandie

Aldo Rubert (CRAPUL/CESAER), Charif Elaloui (CERReV)

Faire attention. Classes sociales et « maîtrise » de l'énergie

Rémy Caveng (CURAPP) et Sylvain Thine (CESSP)

Discussion

Ana Perrin-Heredia (CERLIS)

SESSION 7 – LUTTES DE CLASSES, LUTTES D'ESPACE

Les plages californiennes entre conflit de classe et contrainte écologique

Isabelle Bruno (CERAPS), Grégory Salle (CLERSÉ)

L'embourgeoisement des sociétés de chasse au grand gibier

Benoît Coquard (CESAER)

« Avec les écolos c'est l'individualisme forcené. » Une chronique affouagère en milieu ouvrier

Nicolas Renahy (CESAER)

Discussion

Valérie Deldrève (ETTIS)

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Joanna Siméant

INTRODUCTION

PENSER LA CONDITION ÉCOLOGIQUE DES CLASSES SOCIALES

Collectif « Classes vertes »

L'objectif des journées d'étude

Ces journées partent d'abord du constat d'un décalage fort entre d'un côté une demande de connaissances scientifiques éclairant les rapports à l'enjeu écologique en différents points de l'espace social et de l'autre une offre en sciences sociales de l'environnement qui ne prête que peu attention aux mécanismes sociaux et aux relations de pouvoir dans lesquels sont pris ces rapports à l'environnement et à sa dégradation. Dit autrement, tout ce que l'on fait avec le vivant, tout ce que l'on fait de la nature, tout ce que l'on fait face aux pollutions et finalement tout ce qui est entrepris contre ou au titre de l'environnement, tout cela est le produit de coopérations, d'interdépendances, de concurrences ou de conflits entre groupes sociaux et c'est précisément cette sociogenèse des rapports à l'écologie que les sciences sociales peinent encore à saisir.

On assiste pourtant depuis une petite dizaine d'années à une inflation et à une reconfiguration des travaux de sciences sociales sur l'environnement dont atteste la catégorie en vogue des « humanités environnementales ». Mais ce développement est largement animé par la conviction que la compréhension des phénomènes environnementaux et des bouleversements sociaux qu'ils engendrent nécessite l'élaboration de nouvelles épistémologies. Dans ce contexte, les acquis tant méthodologiques que théoriques de sciences sociales soucieuses d'expliquer le social par le social ont été contestés et se sont retrouvés marginalisés si ce n'est ignorés, laissant ainsi insatisfaite la demande : 1) de nombreux étudiant.es et doctorant.es soucieux de comprendre la répartition sociale des profits et des coûts associés à la question environnementale, 2) d'un nombre croissant de collègues désireux d'enquêter sur l'écologie depuis une sociologie résolument générale, 3) du monde social où il n'est désormais plus possible de parler d'écologie sans parler de justice, d'inégalités voire de conflictualité sociale.

Ces journées d'étude souhaitent répondre à ces demandes en regroupant des travaux nombreux mais éparpillés qui continuent d'interroger les rapports sociaux de pouvoir engagés dans les enjeux écologiques, et pour structurer une dynamique collective de recherche soucieuse de reconnecter la question environnementale au social. Car si en 2020 la crise du covid a pu encourager le monde social à se reconnecter au vivant, il ne faudrait pas oublier qu'en 2018, les Gilets jaunes ont, eux, rappelé la nécessité de ne pas se détourner du social au nom du vivant. Ces journées d'études s'inscrivent donc dans une politique des sciences sociales qui entend rappeler qu'aussi urgente et radicale soit la donne écologique, elle ne pourra pas échapper au social et atterrir dans un introuvable « monde d'après » ; aussi inédite

soit-elle, la donne écologique est ainsi condamnée à atterrir dans le « vieux » monde, c'est à dire à composer avec un ensemble de paramètres sociaux hérités d'histoires collectives et dont on sait qu'ils portent moins à la transformation qu'à la préservation des structures et hiérarchies sociales.

Comment la sociologie française s'est emparée de l'environnement, et non pas de l'écologie

Pour introduire ces journées, un bref état des lieux historique permet de comprendre pourquoi la sociologie française n'a pas saisi l'écologie depuis une perspective liée aux classes sociales. Pour simplifier, on peut identifier trois étapes à la fois historiques et épistémologiques : les années 1960-1970 fondatrices de l'écologie politique adossée à une critique sociale ; les années 1990 marquées conjointement par la création des politiques environnementales et de ce qui s'appelle la sociologie de l'environnement ; les années 2010 avec une écologisation plus globale de la société qui pose de nouvelles questions.

Les références classiques de la littérature en sciences sociales sur l'écologie datent des années 1970. Des auteurs influents comme Gorz, Illich ou Ellul pensent l'écologie avec une critique forte de la technique mais aussi des structures sociales, en particulier du travail, par une lecture marxiste. Leurs pensées irriguent les mouvements écologistes des années 1970, donnant lieu à des alliances dans les mobilisations, par exemple entre ouvriers autogestionnaires et paysans qui se retrouvent pour la défense du plateau du Larzac contre l'installation d'un camp militaire. Ces pensées de l'écologie sociale prennent place dans l'académie même si à première vue l'histoire, l'anthropologie ou la géographie française semblent s'être appropriées plus vite que les sociologues l'analyse croisée de problèmes environnementaux et de groupes sociaux. L'histoire environnementale est née dans les mêmes années 1970 aux USA où elle constitue un champ de recherche attentif dès ses origines aux différenciations sociales. La structuration de l'histoire environnementale en France est plus tardive mais donne lieu à des travaux fournis qui articulent communément changements environnementaux globaux, changements sociaux et étude des inégalités. Ce croisement analytique proposé par l'histoire environnementale n'a pas été autant porté par la sociologie française alors que l'on aurait pu s'attendre à ce que ces enjeux soient traités principalement par notre discipline. Deux explications se dessinent, en relation à la structuration académique et théorique de la sociologie de l'environnement.

En France, la période de la fin 1980 à 2000 est marquée par l'institutionnalisation de l'environnement par l'État. Autrement dit, l'environnement devient une « catégorie gouvernementale », pour reprendre l'expression de Florian Charvolin ; et des politiques se mettent en place, pilotées principalement par des ingénieurs et des techniciens. Les principes qui en émergent, par exemple le développement durable, se situent bien loin de l'orientation critique de l'écologie des années 1970. Pour aider la mise en place de l'action publique, une forte demande d'expertise est émise. Ainsi, la recherche sur l'environnement se construit à travers des programmes ministériels et de de recherche dite « finalisée » (par exemple le

PIREN : Programme Interdisciplinaire de Recherche sur l'Environnement, confié par le ministère de l'environnement au CNRS), qui enrôlent la sociologie. Ce sont premièrement les sociologues ruralistes qui s'emparent de ces financements. La thématique « environnementale » donne donc lieu à des premières études avec une forte approche territoriale et par milieux (la forêt, l'agriculture, etc.). Les enquêtes sont centrées sur l'étude d'usages ou de techniques et prêtent peu attention aux dynamiques entre les classes sociales).

L'ensemble de ces travaux vont donner naissance au courant de la « sociologie de l'environnement » française dans les années 2000 qui se structure via un réseau thématique du même nom à l'AFS à partir de 2004. Des manuels de sociologie de l'environnement sont publiés autour des années 2010. Ce courant se distingue de deux manières. Premièrement, il a construit des « objets environnementaux » spécifiques, à partir des catégories bureaucratiques de l'environnement (par ex. les dispositifs de protection des espaces naturels). Deuxièmement il promeut une rupture épistémologique jugée nécessaire pour aborder ces sujets environnementaux. Ce courant s'appuie sur la sociologie des sciences et des techniques et sur l'approche pragmatique pour refondre le périmètre et l'activité du politique en y incluant d'autres acteurs mais aussi en pensant en termes de consensus plutôt que de rapport de force. Les conflictualités ont été souvent passées sous silence dans les enquêtes. Ces travaux s'éloignent des catégories classiques de la sociologie, que ce soit les classes sociales, le travail ou l'étude des institutions ; et n'ont pas favorisé l'analyse des positions sociales des « acteurs de l'environnement ». Les travaux sur l'écologie fondée sur la sociologie de l'engagement ou de l'action publique sont rares et proposent des enquêtes par exemple sur le vote vert ou sur les militants et militantes écologistes.

A partir des années 2010, l'environnement est un peu sorti de ces arènes techniques grâce à des débats militants adossés à une critique de plus en plus forte des structures sociales. En sociologie, cette démarche reste toujours balbutiante ; même si deux axes se dessinent. Le premier, hériter de la sociologie de l'environnement, cherche à comprendre comment les politiques autour de la nature en France contribuent à la reproduction d'inégalités sociales. Ces travaux se basent sur la notion de « justice environnementale » forgée par des mouvements sociaux étatsuniens pour dénoncer le recouvrement des discriminations raciales ou sociales et des dégradations environnementales. Un réseau de chercheurs francophones a été constitué dans le but de produire ce que Valérie Deldrève appelle une « sociologie des inégalités environnementales ». Le deuxième axe part du contexte qu'une « écologisation » touche de plus en plus de mondes sociaux, bouscule des stratégies socioprofessionnelles et des hiérarchies morales. Ces stratégies se déroulent essentiellement dans cinq univers sociaux : les mondes de la science et de l'expertise ; les structures productives et commerciales ; les laboratoires de production idéologique (école, édition, médias, *think tanks*,

etc.) ; le champ bureaucratique et dernièrement l'espace du militantisme et de l'action collective.

Étudier ces univers sociaux de façon croisée permet de s'extraire des objets classiques de la sociologie de l'environnement (comme les controverses scientifiques ou les dispositifs publics) pour étudier des processus sociaux qui sont ancrés dans des cadres, métiers ou modes de vies. Avec l'enjeu écologique, se rejouent des luttes de classement relatives à l'échelle des savoirs, au prestige des métiers, aux usages (dé)valorisés de la nature ou aux profits de distinction attachés à certains cadres et modes de vie. Pour affiner leur compréhension, il importe désormais d'observer ce qui se joue au niveau des fractions de classe grâce aux apports récents de la sociologie des classes sociales.

Les enjeux écologiques à l'aune de la sociologie des classes sociales

Les communications reçues suite à l'appel à communication ont fait ressortir sept ensembles de questionnements qui ont assez naturellement donné lieu aux sept sessions de ces deux journées d'études. Cette organisation a notamment permis d'éclairer les rapports à l'écologie des classes dominantes, du pôle culturel des classes intermédiaires et des différentes fractions des classes populaires. De nombreuses communications ont également montré comment l'écologie pouvait donner lieu à des alliances ou à des conflits de classe.

La première session (« Méthodes, concepts, histoire ») invite tout d'abord à décaler et à outiller le regard, en prenant une profondeur historique, en s'interrogeant sur les difficultés auxquels est confronté l'ethnographe des terrains écologiques, mais aussi en questionnant les outils théoriques mobilisables pour penser la condition écologique des classes sociales. Par-delà la notion englobante (et hypothétique) de « classe écologique », la sociologie française des classes sociales se caractérise par une volonté d'appréhender empiriquement les classes sociales dans leur hétérogénéité interne et leur diversité, d'identifier les dynamiques de cohésion et de fragmentation qui les travaillent. Ainsi les récents travaux sur les classes populaires soulignent la multiplication des clivages internes aux classes populaires et les fortes luttes de classement interne, notamment à travers la mise à l'épreuve de la notion de « conscience sociale triangulaire ». Les classes populaires sont ainsi tiraillées entre une mise en accusation des « assistés » par les fractions stables du groupe et des formes de brouillage des frontières de classe entre classes populaires et classes moyennes. De façon similaire, les travaux sur les classes moyennes permettent de montrer, face à l'omniprésence médiatique des thèmes de la « crise » et du « déclassement », que des évolutions très différenciées des fractions de la classe peuvent être identifiées.

Ce passage des « strates » aux « fractions de classe » traverse un grand nombre des communications retenues pour les différentes sessions. Elle s'illustre particulièrement bien

dans les communications de la deuxième session (« Écologisation des métiers, hiérarchies professionnelles »), qui montrent en effet que les injonctions à l'écologisation des pratiques professionnelles contribuent à (re)dessiner des lignes de fractures et à segmenter des mondes professionnels parfois perçus comme relativement homogènes. Cette idée que les enjeux écologiques participent de luttes de classement propres aux fractions de classes, permet de prêter attention à des divisions internes aux classes et à laisser la place à des catégorisations *ad hoc* pour désigner les positions sociales des enquêtés, mais aussi de tenir compte des tensions entre les différents types de capitaux possédés (en particulier capital économique et capital culturel) et simultanément aux ambivalences des relations entre groupes sociaux. On peut toutefois se demander si le gain compréhensif ainsi opéré par la démultiplication des appellations (exemples ?) n'engendre pas un risque de faire oublier que certains rapports de dominations sont plus structurants que d'autres, en particulier la classe, le genre, la race mais aussi l'âge ou les lieux de vie. La violence symbolique ne s'exerce pas de la même façon dans les différents points de l'espace social, d'où l'intérêt d'une compréhension relationnelle de l'espace social, par-delà les « fractions » de classe. Car si les travaux sur les classes populaires et moyennes soulignent les divisions internes, ils montrent aussi le maintien chez les classes populaires d'une distance culturelle vis-à-vis de ses formes les plus légitimes portées par les classes moyennes et supérieures, tandis que chez les classes moyennes, ce sont des logiques accrues de séparation vis-à-vis des classes populaires qui sont repérées. De son côté, l'homogénéité des classes supérieures continue d'apparaître plus forte, y compris dans un contexte d'internationalisation favorisant son existence comme classe consciente d'elle-même et mobilisée.

La prégnance d'une approche bourdieusienne d'un espace social pluridimensionnel tient sans doute à cet angle relationnel : les classes y sont étudiées comme des groupes aux contours potentiellement mouvants, pris dans des luttes de classement. Les délimitations claires et nettes entre les classes cèdent alors la place à une approche plus propice à souligner ce qui rapproche, ce qui éloigne, ce qui fait entrer en tension. Cette approche relationnelle, parfois mal comprise dans des traditions sociologiques où prédominent une vision objectiviste voire essentialisée des classes sociales, amène à penser les oppositions mais aussi à souligner des formes de rapprochements, des alliances entre des groupes sociaux dont les ressources objectives sont pourtant très différentes.

La troisième session (« Le polluant et le populaire ») revient sur les écologies populaires, en rappelant que les préoccupations environnementales ne sont pas l'apanage des dominants mais que celles-ci sont prises dans des rapports de domination. En s'intéressant d'une part aux environnements résidentiels, aux espaces de vie et aux dégradations perçues, et d'autre part aux tensions récurrentes entre préoccupations pour l'emploi et préoccupations écologiques, cette perspective alimente les réflexions sur la manière dont ces préoccupations

se construisent, sont prises en compte, deviennent audibles ou recevables par/auprès d'autres groupes sociaux. L'écologie des classes populaires n'est-elle parlée que par les autres ou peut-elle trouver des formes d'autonomisation malgré tout ?

La quatrième session (« Alliances, frictions, dominations – petites bourgeoisies culturelles et classes populaires ») étudie les rencontres entre classes sociales sur le terrain écologique, en s'intéressant aux effets produits par des alliances, de fait ou plus volontaristes, et/ou des frictions entre classes sur les bénéfices symboliques tirés des pratiques écologiques et le cadrage des luttes. Autrement dit, elle s'attache à la manière dont les rapports de classe se réintroduisent dans des pratiques qui cherchent initialement à les dépasser. Cette approche relationnelle est également fondamentalement dynamique, invitant à analyser la position sociale à l'aune d'une trajectoire dont la pente (on devrait plutôt dire les pentes) provoque des effets matériels et symboliques. L'appréhension des fractions de classes peut alors tenir compte de mutations qui se jouent à plus grande échelle, à partir de chaque terrain étudié : la prolongation des scolarités, l'enrichissement ou l'appauvrissement à l'œuvre dans certaines sphères d'activités, la financiarisation de l'économie, l'augmentation des emplois de service qui mettent en contact des groupes aux profils très distincts, la dégradation des conditions d'emploi et de travail, etc. L'écologisation des pratiques et la crise environnementale font évidemment partie de ces mutations d'ampleur.

La cinquième session (« Stratégies de reproduction : penser l'écologie des classes moyennes et supérieures ») met particulièrement en valeur cette entrée par les trajectoires, attentive à la manière dont les enjeux écologiques traversent les questions de reproduction sociale, auxquelles on sait les classes dominantes très attentives tandis que les classes moyennes apparaissent quant à elles très préoccupées par leur avenir. Elle permet de réfléchir aux enjeux de (re)légitimation que portent les pratiques écologiques, sans perdre de vue le poids accru du capital économique dans les stratégies de reproduction des classes moyennes et supérieures. Cette session est divisée en trois parties, ce qui témoigne du volume important de communications consacrées à ces régions de l'espace social. C'est là un constat assez notable dans une période marquée par un intérêt, y compris militant et médiatique, pour l'« écologie populaire », sur laquelle revient la sixième session (« L'écologie à côté »). Cette session s'intéresse aux pratiques ordinaires, relevant de ce qui est qualifié de formes de « débrouille » ou de « bon sens » populaire. Elle interroge les conditions sociales d'adoption de pratiques écologiques mais surtout les conditions sociales de politisation (discrète) de ces pratiques ordinaires.

Une autre tendance en sociologie des classes sociales tient à la montée en puissance d'une approche territorialisée des rapports sociaux. Certes, la défense d'une approche localisée n'est pas complètement nouvelle – on pense notamment aux travaux de Chamboredon bien entendu, et plus récemment à l'usage de la notion de capital d'autochtonie – mais un certain

nombre de travaux contemporains s'emparent fortement de l'idée que les positions de classe sont aussi ancrées dans un territoire. Si cette dimension est présente dans de nombreuses communications proposées au cours de ces journées, la septième session (« Luites de classe, luites d'espace »), qui étudie les conflits d'appropriation et d'usages de ressources naturelles (la forêt, la plage, le gibier, etc.), montre l'intérêt qu'il y a à appréhender les rapports sociaux de manière localisée.

Malgré la richesse et la densité du programme proposé, quelques manques relatifs sont à souligner. Tout d'abord, des perspectives de recherche qui ont sans doute suscité les débats les plus vifs dans la sociologie des classes sociales contemporaines ne sont pas explicitement abordées : qu'il s'agisse de la multiplication des travaux qui s'intéressent aux fractions féminisées des différentes classes sociales, en bas de l'espace social (caissières, hôtesses, aux travailleuses du *care*) mais aussi – et sans doute de façon plus récente – en haut de l'espace social (femmes au foyer dans les classes supérieures, patronnes, etc.), ou encore de la multiplicité des rapports de domination et de leur imbrication (que l'on l'appelle croisement, intersection, consubstantialité, etc.), restent encore peu explicités dans ces journées. L'entrée par les classes sociales ne conduit pas irrémédiablement à invisibiliser ou à mettre de côté ces dominations croisées dans lesquelles sont pris les enquêté.es (genre, race, lieu, âge, etc.). si la nécessaire attention à l'entrelacement de ces différentes variables et rapports de pouvoir ne ressort pas particulièrement dans l'organisation des sessions, elle reste un enjeu qui traverse un certain nombre de communications (en particulier sur le croisement classe/genre). Enfin, les études relatives aux métiers de la transition écologique et de la manière dont celle-ci redessine les hiérarchies professionnelles n'ont rencontré finalement qu'un écho limité. Les sessions sur les écologies au travail s'attachent à étudier des univers professionnels très spécialisés : d'une part les mondes agricoles, souvent pointés du doigt comme les premiers concernés par les défis écologiques ; d'autre part des mondes experts, c'est-à-dire des mondes qui contribuent à définir ce que signifie écologiser ses pratiques et à les imposer à d'autres. En dehors de ces communications et de quelques autres placées ailleurs dans le programme, les communications relèvent dans l'ensemble plutôt d'une sociologie des styles de vie. Au regard de la place temporelle, économique et symbolique que le travail occupe dans nos vies, on peut souhaiter que des travaux sur l'écologisation des pratiques de travail et les pratiques écologiques saisies depuis la sphère productive se développent encore davantage. De tels travaux viendraient enrichir le concept de « condition écologique des classes sociales » dont ces deux journées ont permis de poser les premiers jalons.

Penser la condition écologique des classes sociales

La notion de « condition écologique des classes sociales » vise à saisir l'articulation de plusieurs inégalités environnementales, dont quatre ont déjà été identifiées comme particulièrement structurantes par différents travaux :

- 1) l'inégale vulnérabilité aux nuisances environnementales (pollutions, inondations, tempêtes, épidémies ou pénuries) ;
- 2) les contributions variables du mode de vie comme de l'activité professionnelle à l'accentuation ou à l'atténuation de ces mêmes nuisances écologiques ;
- 3) les inégalités d'usages et d'accès aux espaces et biens naturels ;
- 4) l'inégal accès aux arènes publiques où les problèmes écologiques sont traités.

Si ces différentes inégalités obéissent à des logiques en partie indépendantes, elles ont en commun de voir leurs fondements matériels être invisibilisés. Et c'est précisément quand on articule ces inégalités que l'on aperçoit plus nettement tant l'occultation de leurs bases objectives que les rapports de domination qui contribuent à les engendrer et à les perpétuer. Ainsi la condition écologique des classes dominantes articule-t-elle, conformément à la définition ci-dessus, une moindre vulnérabilité, un accès fréquent, diversifié et habilité aux espaces et biens naturels, une forte contribution aux pollutions qui témoigne d'une certaine inertie du style de vie mais une inertie voilée par un fort volontarisme environnemental et de nombreuses gesticulations verdoyantes (voitures hybrides, Amap, toilettes sèches, isolations, etc.), sources d'importants profits tant symboliques que matériels. Ce volontarisme participe de la mise en scène par les différentes fractions de la bourgeoisie de leur aptitude à peser sur le cours des choses, à commencer sur leur propre destin, ici écologique. Il est sous-tendu par trente années de politiques qui, par l'instauration des mesures fiscales et de dispositifs sociotechniques, favorisent le verdissement du capital économique et contribuent implicitement à privatiser les profits moraux pour mieux socialiser les pertes environnementales et matérielles. Et c'est vraisemblablement dans cette monopolisation des politiques et du récit écologique par les membres de la bourgeoisie que s'amorce le rapport de domination qui leur permet de continuer à polluer plus tout en payant et en souffrant moins.

Par-delà les tournures en apparence contrastées que prennent l'écologie de la bourgeoisie culturelle et celle de la bourgeoisie économique, ces deux fractions partagent des conceptions analogues de l'écologie fondée sur une philosophie libérale du sujet et de ses accomplissements individuels qui tend à passer sous silence le poids des routines collectives, des inégalités structurelles et l'inertie des appartenances sociales. Accaparée par les transitions, les bifurcations, les décarbonations et les alternatives, la pensée écologique est une pensée du changement permanent qui sous-estime la tendance du monde social à persévérer dans son être. « Sois le changement que tu veux voir dans le monde » dit une maxime prêtée à Gandhi et qui fait le bonheur des écologistes. Ces derniers sont ainsi enclins à considérer qu'il incombe à chacun.e d'agir pour se mettre à l'abri des nuisances mais aussi à l'abri des critiques adressées à toutes celles et tous ceux qui n'agiraient pas conformément aux préceptes écologiques consacrés. Il s'ensuit qu'au lieu d'envisager les inégalités

environnementales conjointement et comme procédant d'inégalités qui s'héritent, se cumulent et s'accumulent, les écologistes d'État comme une bonne partie des écologistes militants les abordent séparément et les donnent plutôt à voir comme le fruit de la (bonne) volonté variable des individus à tenir compte des dégradations environnementales dans leurs manières d'être au monde et de l'habiter. Dit autrement, les inégalités environnementales seraient un problème de désirs et d'imaginaires et résulteraient d'une conscience inégalement distribuée de la nécessité d'intégrer l'écologie à son mode d'existence et de reproduction sociale. Or cette tendance à dépeindre ces inégalités comme une affaire de subjectivité a pour conséquence de masquer leurs ressorts matériels, collectifs et objectifs.

Ce qui existe socialement, ce sont avant tout des « écologies bourgeoises », dont la sociodicée ethnocentrique frappe la condition écologique des classes populaires du sceau de l'indifférence, de l'insouciance, de l'imprévoyance, de l'irresponsabilité, du grégaire et de la rigidité. Les laissés pour compte de l'écologie seraient ceux qui n'auraient pas su saisir le train en marche, ceux qui n'auraient pas su écologiser leurs anticipations individuelles et collectives par exemple en ne tenant pas compte, dans leurs stratégies résidentielles et leurs habitudes de villégiature, du caractère pollué, abîmé, exposé, vulnérable ou inversement, valorisé et valorisable d'un point de vue environnemental, du territoire qu'ils s'appêtent à investir. La formule est un peu éculée mais la pensée écologique sous-entend que les classes sociales auraient la condition écologique qu'elles méritent, ce qui évite de voir qu'elles composent surtout avec des conditions écologiques qui leur sont imposées et dont elles héritent socialement. On comprend ainsi mieux comment la mise à l'amende morale et fiscale des catégories défavorisées est régulièrement reconduite alors même qu'elles polluent globalement moins et demeurent les plus vulnérables face aux nuisances environnementales. Les efforts demandés aux classes défavorisées sont toujours plus importants que ceux attendus des classes aisées, si bien que les politiques de protection de l'environnement contribuent généralement à renforcer les inégalités qu'elles prétendent atténuer.

Penser une autre écologie passe d'abord par l'analyse et la restitution des fondements matériels des inégalités environnementales. Si les catégories défavorisées souffrent davantage des pollutions, ce n'est pas parce qu'elles sont indifférentes à la qualité environnementale de leurs lieux de vie, loin de là, mais parce qu'elles sont dominées sur le marché immobilier, sur le marché du travail, sur le marché des diplômes scolaires et sur toute une série d'autres marchés interdépendants ; si elles accèdent moins facilement à des espaces ou des biens naturels, ce n'est pas tant parce qu'elles ne le souhaitent pas que parce qu'elles n'en ont pas les moyens budgétaires ; si elles polluent globalement moins, ce n'est pas tellement pour glaner des marques de reconnaissance mais plutôt parce qu'en bas de l'échelle sociale, la fin du mois passe avant la fin du monde, et qu'enfin si elles ne se mobilisent pas dans les arènes

participatives et décisionnelles où se pavane l'écologie dominante, ce n'est pas par désintérêt mais bien parce qu'elles ne se sentent pas habilitées à le faire.

Hommage à Joseph Cacciari (1983-2022), par Jean-Baptiste Comby

Le sociologue Joseph Cacciari a très vite perçu et documenté les obstacles matériels que les classes populaires rencontrent sur le chemin de l'écologie. Joseph est disparu l'an dernier, à 39 ans seulement, après plusieurs années de recherches pionnières. Il a grandi à Bastia dans un quartier ouvrier, dernier enfant d'une famille modeste vivant en HLM. Si ses origines sociales ne suffisent pas à décrire un personnage, elles façonnent un sociologue et une manière de faire de la sociologie. Une sociologie « à hauteur d'hommes et de femmes » pour reprendre une expression qu'il appréciait. Une sociologie à l'écoute, une sociologie d'autant plus inductive et créative qu'elle se tenait à distance respectable des postures et performances académiques qui étouffent l'imagination sociologique. On perçoit dans ses nombreux articles l'urgence sociale qui l'anime face à une écologie dont il constate lui aussi combien elle est éloignée de la réalité des mondes populaires. Et si ces deux journées étaient l'occasion de lui rendre hommage, ce n'est pas seulement parce qu'il aurait dû être des nôtres dans cette joyeuse et stimulante aventure, mais c'est surtout parce que ses travaux informent des traits centraux de la condition écologique des classes populaires. Trois résultats exposés dans plusieurs textes et issus de trois enquêtes (dont deux collectives) témoignent de la fécondité de la sociologie que Joseph pratiquait et qui, ce faisant, nous enjoignent à la poursuivre.

Il y a tout d'abord ses derniers travaux sur la socialisation aux mobilités qu'il a saisi à partir des pratiques de démotorisation. Prenant à contre-pied les politiques environnementales érigeant l'absence de véhicule motorisé en vertu écologique, Joseph rappelle qu'elle continue à être largement perçue comme un stigmate. En réinscrivant avec le plus grand soin les trajectoires de motorisation de ses enquêtés et leurs rapports aux différentes mobilités dans les contextes sociaux qu'ils ont successivement traversés, il rend compte de la pluralité des logiques qui conduisent à se séparer de la voiture. De ce point de vue, les injonctions environnementales à se défaire de la norme automobile semblent jouer un rôle bien dérisoire dans les processus de démotorisation qui répondent surtout à des expériences vécues bien spécifiques dans la mesure où elles parviennent à contrarier les mécanismes sociaux au principe du goût pour l'automobile. Avant cela, son enquête doctorale montre comment les politiques d'encadrement des consommations énergétiques installent une gestion des pauvres par les pauvres. Saisissant ces politiques par le bas, au niveau des guichets où elles sont mises en œuvre, Joseph raconte comment des cadres délèguent l'instruction des impayés d'énergie à des membres des classes populaires stabilisées qui doivent finalement effectuer un travail de tri entre les mauvais consommateurs d'énergie et les bons ayant intégré les normes écologiques d'économie. Il donne ainsi concrètement à voir comment l'écologie bourgeoise accentue les clivages en bas de l'échelle sociale.

Enfin, sa première enquête, réalisée entre 2011 et 2013 dans le bassin minier de Gardanne dans les Bouches-du-Rhône, est peut-être la plus novatrice. Un peu à la manière dont Michel Pialoux a pu décrire comment les ouvriers font diversement face aux transformations du travail au sein

des usines automobiles, Joseph y ausculte la manière dont un territoire populaire fait face à sa reconversion énergétique. De nouveau, il observe une fragmentation des classes populaires au nom de l'écologie. Si les fractions en ascension et stables font de cette reconversion industrielle une opportunité pour se reconvertir dans les métiers dits émergents des nouvelles énergies vertes, les mineurs se retrouvent eux fortement déstabilisés et confrontés à une crise de reproduction sociale. Joseph montre comment la « transition énergétique » vient renchérir le coût des logements, modifier la hiérarchie territoriale des emplois ou redistribuer la carte du jeu politique local. Plus largement il souligne qu'en venant disqualifier l'héritage et le passé industriel associé au charbon (énergie carbonée polluante) pour faire la place à la protection de l'environnement et aux énergies dites « propres », cette « transition » ébranle la reproduction des lignées familiales d'une fraction jusque-là stable des classes populaires locales.

Cela fait déjà dix ans que Joseph a commencé à documenter non seulement la manière dont l'écologie pouvait accentuer les lignes de démarcation au sein des mondes populaires, mais également combien elle affecte les modes d'intégration et de reproduction sociale. Ce sont notamment ces chantiers que ces journées entendent poursuivre en faisant le point sur ce que l'on se propose donc de nommer « la condition écologique des classes sociales ».

SESSION 1

MÉTHODES, CONCEPTS, HISTOIRE

Les réflexivités sociales de l'écologie politique dans la France des années 1968

Jean Bérard (ISP)

Comment l'écologie politique des années 1970 pense-t-elle la condition environnementale des classes sociales ? Schématiquement, deux traits sont souvent donnés aux textes de l'époque : du côté de leurs producteurs, l'appartenance aux classes moyennes à fort capital culturel ; du côté de leurs productions, une tendance à représenter le monde social comme un tout, à penser une condition terrestre. Ces deux éléments ne sont évidemment pas sans fondement, mais ils forment eux-mêmes le résultat d'une dynamique historique, à partir des mouvements d'écologie politique et de leurs liens avec les contestations des années 1968, la fermeture des possibilités d'un environnementalisme ouvrier, la professionnalisation et disciplinarisation de l'écologie, la concentration du militantisme écologiste dans des espaces sociaux restreints. Les militant.es écologistes des années 1968 vivent dans un monde plein de contestations sociales diverses. Leurs textes parlent de « peuple », de « masse », de « prolétariat », de « mineurs », de « paysans », de « paysans-travailleurs », etc. Ils et elles décrivent le monde social avec des catégories qui le divisent bien plus qu'elles ne le rassemblent et leurs positions sont traversées par un questionnement constant sur leur identité de classe et sur la structure de classe de la société, notamment pour penser leurs succès (et insuccès) politiques.

L'objectif est de déplier les modalités de cette réflexivité sociologique, non comme un après-coup actuel, qui ferait de la question des classes sociales le supplément sociologique de l'écologie, mais comme un trait d'emblée structurant. Il ne s'agit pas de substituer les représentations de la société des écologistes des années 1970 à celles des sociologues contemporains, mais plutôt de prendre les réflexivités sociales des écologistes comme un mode d'analyse de leur conjoncture historique, pour placer dans une histoire de moyenne durée la formulation actuelle des relations entre écologie et classes sociales. Il est possible, à partir de là, de cerner le double mouvement d'universalisation du sujet de l'écologie et d'uniformisation de l'origine sociale des militant.es comme un aspect du recul des formes radicales de contestation à partir des années 1980. La méthode du travail consiste à repérer de la manière la plus générale possible le vocabulaire et les analyses du monde social déployées, pour formuler des cadres d'analyse mais aussi pour caractériser l'actualité politique des avancées et des échecs du militantisme, à partir de deux corpus : les théoriciens de l'écologie politique influents des années 68 (Jacques Ellul, Bernard Charbonneau, Ivan Illich, André Gorz, René Dumont, Pierre Samuel) ; les principaux journaux militants à la même

période (Survivre et vivre, La Gueule ouverte, Combat Nature, Le Courrier de la baleine, le Sauvage, Action écologie).

Une première direction de travail consiste voir comment les classes sociales sont replacées dans le conflit écologique. Les théoriciens et militant.es de l'écologie politique travaillent dans une discussion critique des catégories politiques centrales pour les partis de la gauche productiviste. Ils retravaillent tout d'abord la question de la classe ouvrière comme sujet politique révolutionnaire, en documentant ses mobilisations mais aussi son conformisme et son intégration dans une société de consommation. Une question politique est de savoir ce qui peut former d'autres contours d'une classe révolutionnaire (jeunes, étudiants, marginaux) et des alliances possibles avec les mondes du travail. Mais l'ambivalence de la bourgeoisie est aussi étudiée : à la fois soutien du productivisme et à la recherche des profits, elle incorpore pour partie des enjeux écologiques à partir du rapport du Club de Rome, en interrogeant la possibilité de la croissance sans fin. Enfin, la position des cadres, qui ne va pas sans difficultés pour les théoriciens du marxisme, est reprise par les écologistes qui mettent l'accent sur leur position fondamentale dans des sociétés construites autour de l'innovation technologique. La question est d'autant plus cruciale pour les militant.es qu'elle touche fréquemment à la bifurcation de leur propre trajectoire. La question est alors de penser les subversions ou conversions des groupes (scientifiques, techniciens, ingénieurs) promis au statut d'encadrement de la société technique.

Une seconde direction de travail conduit à réfléchir sur le repli social de l'écologie politique. Les réflexivités sociologiques peuvent en effet servir à rendre compte de la fermeture de l'espace politique ouvert dans les années 68, qui s'agisse des conflits écologie-travail, de la définition de l'identité sociale des écologistes (face au « peuple ») ou des enjeux électoraux. Les journaux écologistes suivent et soutiennent les conflits ouvriers, en opérant, à la suite des insubordinations des années 68, un élargissement du spectre de la contestation, autour notamment des revendications « quantitatives » concernant le salaire et le temps de travail, (qualité du cadre de vie pollutions, nuisances au travail et dans les quartiers populaires, laideur de l'environnement, mauvaise qualité des logements, etc.). Ils constatent aussi ce faisant la difficulté à faire converger la défense de l'emploi industriel et les luttes écologistes. Les textes militants ne cessent ainsi de faire retour aux conditions de possibilité d'autres formes de vie : sobres, communautaires, néorurales, etc. Ce faisant, ils buttent sur les frontières sociales de celles et ceux qui s'engagent dans de telles expériences. Enfin, les débats sur l'entrée de l'écologie dans le champ politique peuvent également se lire sous le prisme de la représentation du monde social qui la sous-tend : le passage de l'identification des groupes sociaux porteurs d'une volonté transformatrice à un nombre de citoyen.nes votant.es. Cette transformation accroît l'importance des figures plus abstraites de la population qu'il s'agit de toucher, sous la figure de l'opinion publique.

Ethnographies sociales des questions environnementales : réflexions méthodologiques tirées d'un séminaire doctoral

Maud Hetzel (Centre Georg Simmel), Fanny Hugues (CEMS), Hadrien Malier (IRIS), Océane Sipan (IRIS-CEMS)

Un séminaire doctoral a été créé en 2019 dans le prolongement d'un atelier éponyme organisé lors des Biennales d'Ethnographie de l'EHESS en 2018. Conçu autour de la mise en commun de pratiques ethnographiques en lien avec les questions environnementales, cet espace de discussion a accueilli une vingtaine d'étudiantes et d'étudiants (niveau doctorat et master) de différentes disciplines – néanmoins majoritairement sociologues – et de différentes institutions. Ces jeunes chercheurs et chercheuses étaient réunies par une insatisfaction commune vis-à-vis des études environnementales, et notamment du peu d'attention portée aux hiérarchies sociales. Même si la composition du groupe et le format du séminaire ont évolué au cours du temps, un même fil rouge a guidé les séances de travail : confronter les enquêtes de terrain et les pratiques de recherche les unes aux autres, avec le projet de faire une ethnographie qui ne néglige ni la spécificité des questions environnementales, ni l'épaisseur du monde social. Ces confrontations ont eu lieu au fil de diverses séances thématiques, évoquant tour à tour les questions environnementales au prisme des âges et générations, de l'écoféminisme, de la santé environnementale et du travail, de la naturalisation de l'engagement écologique, de l'ethnographie des non-humains, de la (dé)politisation des pratiques et questions environnementales, ou encore de l'écologie rurale. Le retour réflexif proposé ici sur ce séminaire revient alors sur plusieurs tensions méthodologiques repérées lors des échanges, susceptibles de nourrir plus largement une discussion sur les difficultés, mais aussi la fécondité d'enquêtes dédiées aux questions écologiques, au prisme des classes sociales.

Une première tension récurrente tient à la qualification par les ethnographes de ce qui relève du « politique » et de l'« écologique ». Revient-il aux enquêteurs et enquêtrices d'étiqueter ces dimensions ou faut-il se borner à constater ce que leurs interlocuteurs et interlocutrices mettent derrière ces catégories ? Chaque dénomination a des implications qui ne sont pas sans lien avec les rapports de classe et avec l'existence de représentations dominantes et dominées. On peut ainsi repérer deux écueils symétriques constitués par le nominalisme et le légitimisme. Cette première tension en croise une seconde, liée à la normativité sociale inhérente à la thématique écologique et aux discours qui la portent. Comment enquêter dans une configuration où le simple intérêt des ethnographes pour les thématiques environnementales est d'emblée interprété comme une prise de position ? Les enquêtes qui s'intéressent aux modes de vie se trouvent par exemple inévitablement confrontées à l'abondance de prescriptions d'origines diverses en la matière, que ce soit des politiques

publiques nationales ou locales ou des productions médiatiques et culturelles. Que fait cette normativité propre aux questions environnementales aux relations d'enquête et aux matériaux recueillis ? Cette question n'est pas indépendante des rapports sociaux de classe qui se jouent dans les relations d'enquête : elle appelle donc à une approche réflexive qui croise les appropriations socialement situées des enjeux environnementaux avec les positions de classe du ou de la chercheuse et des personnes rencontrées au fil du terrain.

L'ethnographie offre cependant des outils pour étudier cette normativité, notamment parce qu'elle permet de dépasser les simples discours en les inscrivant dans l'observation des pratiques. Si des enquêtes quantitatives ont permis de révéler l'existence d'écarts entre les valeurs écologiques déclarées et les pratiques de consommation concrètes, la relation ethnographique offre le moyen de saisir des discours sur l'environnement tout en les réinscrivant dans le contexte d'activités quotidiennes situées, ainsi que de contraintes et opportunités matérielles. L'observation permet ainsi de réencadrer les discours dans des styles de vie et des rapports au monde qui dépassent le cadre strict des enjeux écologiques. Pour le dire autrement, l'ethnographie rend possible l'étude de la condition écologique des classes sociales dans toutes ses dimensions, à la fois pratiques et symboliques, en relation avec d'autres groupes sociaux et d'autres sphères de la vie sociale. Au sein du séminaire, ce projet de recherche a notamment été rendu possible par la comparaison des multiples terrains de recherche, qui explorent des conditions écologiques variées, aussi bien en termes de classes sociales, de lieux de vie, que de genre, de race ou d'âge. La mise en regard des enquêtes permet alors de souligner les apports heuristiques de l'analyse comparative : par exemple, les variations en termes d'accessibilité du terrain a permis de questionner indirectement les rapports socialement situés aux enjeux environnementaux. En effet, quand l'écologie est avant tout investie comme une pratique quotidienne domestique, inscrite dans des espaces privés, quel accès direct à ces pratiques l'ethnographe peut-il ou elle se ménager ? De plus, comment les conditions d'enquête varient-elles selon les configurations des terrains investis, qu'ils soient ruraux, périurbains ou urbains ?

Enfin, si l'ethnographie permet de poser un regard nouveau sur les pratiques écologiques, les questions environnementales sont, en retour, le possible lieu de nouvelles pratiques ethnographiques. C'est notamment la participation des enquêté·es aux travaux de recherche qui renouvelle, ou contraint, la relation ethnographique – soit par d'éventuels usages militants des résultats de la recherche, soit par la projection de certaines attentes relatives à ces résultats, soit, enfin, par la participation active à la production de ces résultats. Ces éléments invitent à (re)penser les modes de restitution de la recherche auprès des enquêté·es, mais aussi les positionnements des ethnographes quant à leur participation à la résolution de la crise environnementale.

Premiers commentaires sur l'ontologie politique de Bruno Latour (et de quelques autres...)

Franck Poupeau (CREDA)

L'idée d'une « classe écologique » a été présentée par Bruno Latour et Nicholaj Schtuz comme une façon de réorganiser la politique en fournissant une alternative aux conflits entre classes sociales. Elle serait même l'expression d'un changement d'époque et de régime climatique : la nouvelle classe écologique contesterait la notion de production pour définir l'émancipation autour de l'habitabilité de la Terre. Elle s'instaurerait enfin comme « classe pivot » pour dépasser un paradoxe de la politique contemporaine : le constat du désastre environnemental en cours ne suffirait pas à mobiliser les gens sur l'écologie. Mais à se situer dans une épistémologie systémique qui dissocie l'exploitation de la nature de l'exploitation des hommes, l'idée d'une classe écologique occulte surtout les conditions des mobilisations politiques, qui n'ont pourtant rien de spontané. C'est au prix de l'occultation de la vaste littérature sociologique qui documente les mobilisations écologistes existantes qu'il est possible d'affirmer que l'enjeu écologique n'est aucunement lié aux classes sociales traditionnelles. Cette perspective hostile aux sciences sociales conduit surtout à penser l'écologie en-dehors des rapports sociaux de domination et, grâce à la métaphore de la condition terrestre, telle qu'elle est saisie par la figure mythique de Gaïa, de proposer une véritable « ontologie politique ».

Si l'ontologie est une partie de la philosophie (la métaphysique) dédiée à l'étude de l'être et de ses propriétés générales (existence, possibilité, durée, etc.) indépendamment de ses déterminations particulières, l'ontologie politique est une expression oxymorique qui désigne le travail d'euphémisation à l'œuvre dans le champ philosophique, qui dévoile en les voilant des pulsions politiques. La logique du double-sens et du sous-entendu permet à des mots du langage ordinaire de fonctionner dans deux registres savamment unis et séparés : la mise en forme philosophique, qui consiste aussi et surtout à mettre des formes politiquement. La spécificité de Latour est cependant d'être moins dans la dénégation de la politique (comme pouvait l'être la philosophie de l'Être de Heidegger) que dans la perspective de faire advenir une autre politique (le « Terrestre » dans un « Nouveau Régime Climatique »), face à l'épuisement supposé du projet de transformation sociale autrefois porté par une gauche de lutte des classes.

Cette communication explore ainsi l'hypothèse selon laquelle l'idée d'une classe écologique véhicule surtout une ontologie politique spécifique, où le rejet du grand partage entre nature et culture permet à peu de frais de constituer « la Science » comme le responsable de tous les maux. Si le positionnement écologique défendu par Latour comme un « saut ontologique » connaît un tel succès, c'est sans doute parce qu'il se trouve à la confluence de trois courants théoriques, dont il faudra explorer l'articulation, et les modalités d'importation, dans le champ intellectuel français : le tournant ontologique en anthropologie, avec, en France, Philippe

Descola comme tête de proue ; la critique de la rationalité occidentale d'un point de vue édécolonial » développée par plusieurs ontologies politiques issues d'Amérique Latine, à travers Viveiroz de Castro, mais aussi Mario Blazer, Marisol de la Cadena, Arturo Escobar, etc. ; le réalisme spéculatif et les « nouveaux matérialismes » (expression employée par Latour), qui réhabilitent l'ontologie contre l'épistémologie et le néo-kantisme.

Dans un champ intellectuel français où s'entremêlent fortement les logiques académiques, politiques et éditoriales, la promotion des idées latouriennes constitue une véritable entreprise collective, relativement bien organisée sur les plans institutionnel et scientifique. La force de conviction de Latour réside alors dans le fait d'opérer à plusieurs niveaux à la fois, et de naviguer de l'un à l'autre, en maniant en virtuose l'art de l'amphibologie : 1) une régression épistémologique (le « réel » contre les catégories néo-kantiennes et la construction d'objet), qui par ailleurs économise le détour par de véritables confrontations théoriques au profit d'une posture esthète et délibérément désinvolte ; 2) une réduction ontologique de l'écologie (la nature comme plan incliné), dépolitisée et débarrassée de ses ancrages sociaux ; 3) une vision politique apparemment ouverte mais en réalité très conservatrice, nourrie par une hostilité non dissimulée à l'égard de « la Science » des Modernes.

En jouant sur ces différents registres, au gré des objections qui lui sont opposés, Latour exprime à son insu, quelque chose d'essentiel dans les transformations en cours du champ intellectuel : un brouillage généralisé des prises de position théoriques et politiques, sous couleur de subversion. Il a beau jeu, dès lors, de se demander « où atterrir ? ». Car il s'agit surtout d'occuper un point de vue se prétendant au-delà de tous les points de vue, englobés dans la radicalité toute rhétorique et polysémique des « Terrestres ». On ne peut dissocier les réflexions et la posture prophétique de Latour d'une entreprise de restauration politique qui fait feu de tout bois, de l'anthropologie des sociétés prémodernes à une ontologie qui réhabilite à la fois un vitalisme à la Henri Bergson et une monadologie à la Gabriel Tarde – ces étendards de tous les conservateurs depuis que la sociologie existe. Ce faisant, Latour peut ainsi se poser contre la science, contre les classes sociales et, finalement, contre toute tentative d'élaborer une science sociale digne de ce nom. Son succès, qui est au fond davantage éditorial, commercial et politique que proprement scientifique, tient alors au caractère peu subversif des perspectives d'émancipation qu'il dessine au sujet de l'écologie.

SESSION 2

ÉCOLOGISATION DES METIERS & HIERARCHIES PROFESSIONNELLES

Partie 1 – Les mondes agricoles

Des agriculteurs et agricultrices face à la “transition agroécologique” : appropriations différenciées des dispositifs d’écologisation des pratiques agricoles

Daniele Inda (CESAER), Benoît Leroux (GRESKO), Delphine Thivet (CED)

L’agriculture est historiquement l’un des secteurs économiques les plus encadrés par les politiques publiques. Tout au long de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, ces politiques ont poursuivi l’augmentation de la productivité, en favorisant l’adoption de systèmes intensifs caractérisés par des forts niveaux de mécanisation, par l’automatisation des processus productifs et par le recours généralisé aux intrants de synthèse. Depuis le milieu des années 1990, cependant, ce modèle a fait l’objet d’une remise en question croissante. Cette tendance s’est accentuée au cours des années 2010, avec l’émergence d’un projet de « transition agroécologique » qui vise à promouvoir l’adoption de systèmes de production recherchant une double performance, à la fois économique et environnementale. Au cours des dernières années, l’impulsion de cette transition a été affichée comme une priorité de l’action publique et elle a donné lieu à la mise en place de plusieurs mesures incitatives (second pilier de la PAC, MAE, GIEE, Plans Ecophyto, etc.). Parallèlement, cette question a été également investie par les chambres d’agriculture, par les organismes de recherche et développement (INRAE, CIRAD, instituts techniques), ainsi que par d’autres organisations du monde agricole (conseil technique, coopératives, interprofessions, CUMA, etc.). Avec ces dispositifs publics et les protocoles d’accompagnement professionnels dont ils font l’objet, les agriculteurs et agricultrices sont ainsi destinataires d’injonctions croissantes à l’écologisation de leurs pratiques.

Analyser ces processus d’écologisation des pratiques agricoles revient à interroger, à partir d’espaces professionnels localisés, comment ces dispositifs se trouvent finalement saisis de manière inégale par les agriculteurs et agricultrices, qui n’ont pas tous et toutes les mêmes perceptions des problèmes, les mêmes dispositions, ni les mêmes ressources pour s’approprier les enjeux du projet de transition agroécologique. La propension et la capacité à s’approprier ce projet varient en effet en fonction d’éléments tels que l’origine sociale, les trajectoires scolaires et professionnelles, la composition des ménages, le volume et la répartition des capitaux au sein de ces derniers, ainsi que l’inscription des exploitant.es au sein des réseaux professionnel et de l’espace social local. Par conséquent, leurs attitudes vis-à-vis des politiques de transition vont de l’adhésion inconditionnée (voire un dépassement critique des objectifs des programmes officiels) au rejet radical de ce qui est parfois perçu comme une

attaque à la profession de la part des secteurs écologistes des grandes villes, en passant par la mise en place d'adaptations à la marge des systèmes de production, la réappropriation détournée des dispositifs, l'adhésion sous-contrainte (c'est à dire, motivée par des difficultés économiques ou par les injonctions des coopératives, des laiteries, etc.) ou, encore, par un sentiment de dépossession de l'activité professionnelle.

Cette étude explore les dispositions différenciées des agriculteurs et agricultrices à écologiser leurs pratiques, avec l'analyse des conditions matérielles, des propriétés sociales, des trajectoires biographiques et professionnelles qui se révèlent être les plus ajustées à l'adoption de nouvelles pratiques agroenvironnementales, ainsi qu'à l'adhésion à l'éventail des dispositifs existants (certifications AB notamment). Il n'est pas donné à tout le monde, par exemple, d'envisager des conversions de son outil de production vers l'agriculture biologique ou biodynamique. Face aux injonctions à la « transition », la labellisation HVE (Haute valeur environnementale) peut paraître plus facilement accessible, puisqu'elle ne nécessite pas des modifications importantes de leurs identités professionnelles et de leurs modes de production. Les situations contrastées dans lesquelles se positionnent et évoluent ces différents agents amènent ainsi à analyser les propriétés sociales, les rapports de force et les conflits qui les opposent. À contre-pied d'une lecture (re)présentant le monde agricole telle une unité faite d'additions, qui conduit à rendre invisibles les relations de domination, nous proposons d'étudier l'hétérogénéité sociale des agents en observant comment leurs positions plus ou moins antagonistes structurent ces microcosmes professionnels. Cette analyse de la réception des politiques de « transition agroécologique » contribue ainsi aux réflexions sur la caractérisation sociale des différentes fractions des mondes agricoles.

L'analyse prend appui sur des données empiriques produites dans le cadre de plusieurs recherches menées en Région Nouvelle-Aquitaine entre 2016 et 2022 (programmes de recherche FLECHE, TRANSAGRINA, TRASAD), dans lesquels sont impliqués des chercheurs mobilisant des approches des sciences sociales du politique et des mondes agricoles. Le corpus se compose d'entretiens et d'observations conduits auprès d'exploitant et d'exploitantes agricoles, de données issues d'archives et documents du milieu professionnel et du traitement statistique d'un questionnaire adressé aux producteurs et productrices en 2022 (n=1200).

Les « énergiculteurs », agents verts des mondes ruraux ?

Caroline Mazaud (LARESS-ESA)

La transition énergétique revêt un caractère singulier dans les mondes ruraux : alors que les initiatives de citoyens se concentrent principalement sur la rénovation énergétique et la mobilité, le rural est surtout gouverné par des acteurs privés, notamment des agriculteurs investis dans des projets de valorisation des déchets par le recyclage ou la méthanisation. Si

la méthanisation apparaît comme une voie vers une société post-carbone, elle se veut aussi une réponse au défi climatique alors que l'agriculture est un secteur fortement producteur de gaz à effet de serre. La méthanisation se présente enfin comme une solution à la question de la gestion des déchets, contribuant aux transitions écologiques.

On sait que les agriculteurs sont centraux dans les projets de méthanisation comme dans d'autres productions d'énergie renouvelable en raison des ressources dont ils disposent : foncier dans des espaces éloignés des zones habitées pour ériger parcs éoliens ou unités de méthanisation, toits de bâtiments agricoles aménageables pour installer des panneaux photovoltaïques et biomasse mobilisable *via* fumiers, lisiers et autres déchets végétaux à composter ou méthaniser et même bois au service de filières énergétiques. Pourtant, on connaît mal le profil de ces agriculteurs qui sont les agents centraux de la transition énergétique au sein des mondes ruraux.

Divers travaux sociologiques ont proposé un regard critique sur le prisme techniciste à travers lequel est souvent analysée la « transition énergétique et climatique » : ils ont mis en évidence les inégalités sociales qu'elle traduit ou génère. Cette contribution s'inscrit dans cette approche en ce qui concerne la question de la production d'énergie renouvelable dans les mondes ruraux. Elle entend par ailleurs contribuer à un programme de recherche proposant de mieux insérer la sociologie rurale dans une sociologie des classes sociales. Elle analyse les mondes ruraux à travers une approche monographique attentive à la diversité des groupes et des individus qui les composent et qui disposent de ressources variées. Elle s'appuiera sur plusieurs enquêtes conduites dans le grand ouest de la France et plus précisément dans des mondes ruraux (Les Mauges (en Maine-et-Loire), le bocage vendéen et en Loire-Atlantique (à 50km au nord-ouest de Nantes et dans le pays de Retz). Là, des projets collectifs de production d'énergie renouvelable se sont développés ces dernières décennies, des agriculteurs étant systématiquement très impliqués, voire porteurs de projets.

Derrière le discours vertueux d'une inscription dans la « transition énergétique » territorialisée, l'analyse détaillée du montage des projets, des motivations et du profil des leaders traduit avant tout une approche entrepreneuriale conduite par (et au profit d') un petit nombre de personnes, en particulier certains agriculteurs. Les résultats obtenus confirment l'existence d'inégalités au sein de la population locale dans la manière de s'approprier des actions de « transition énergétique » et d'en tirer des bénéfices économiques. Ces actions brillent d'une aura vertueuse, tout en contribuant à maximiser les revenus d'un petit nombre. Aussi, l'analyse critique de la transition énergétique met en évidence les inégalités générées ou confortées par les projets en énergies renouvelables. Par ailleurs, le renouveau d'une sociologie rurale attentive aux positions et aux ressources différenciées de la population locale fait éclater le concept de « communauté » qui, en supposant une homologie entre groupe social et unité spatiale, masque les rapports de domination entre sous-groupes inégaux. Ainsi, l'unité de la

catégorie d'agriculteur se fissure au profit d'une diversité des réalités (qui se donnent à voir par une diversité de ressources, mais aussi de valeurs et de stratégies individuelles) qui composent ce groupe professionnel. À partir de l'objet qu'est la production d'énergie renouvelable, cette enquête contribue à une analyse de la position occupée par les agriculteurs dans la stratification sociale, en étant soucieuse à la fois des interactions internes au groupe et des relations entretenues localement avec les autres groupes sociaux.

Garder un troupeau et sauvegarder la nature ? L'écologisation du travail de garde en alpage, entre l'ancien et le nouveau

Gaspard Sénéchal (PACTE)

Dans un métier d'exécution agricole peu qualifié, l'intégration de règles et de finalités environnementales conduit à un accroissement et à une diversification des tâches de travail ainsi qu'à une codification accrue de ces dernières. Élaborée à différents échelons des pouvoirs publics, diffusée et imposée de façon variable par les employeurs, les gestionnaires de la nature et les fonctionnaires territoriaux, l'écologisation des pratiques de garde modifie les exigences et les compétences physiques et intellectuelles nécessaires pour tenir le poste. Parce qu'elle introduit de nouveaux critères d'évaluation des travailleurs, elle participe aussi d'une lutte de classement à l'intérieur de la profession. La redéfinition du métier de berger, qui de gardien de troupeaux doit devenir gestionnaire d'alpage, est particulièrement ajustée et profitable aux nouveaux entrants dans la profession qui sont en reconversion sociale, dotés en capital culturel et scolaire. Elle conduit à disqualifier les anciens, déjà lé, moins dotés scolairement et surtout orientés par un autre rapport au territoire et à la pratique professionnelle. Les matériaux mobilisés proviennent d'une enquête ethnographique par observations participantes et entretiens réalisée sur les alpages de deux vallées des Alpes françaises traversées par un même parc national durant les estives en 2018, 2020 et 2021, en particulier les alpages situés en zone cœur du parc (les autres servant comme point de comparaison).

Un premier moment décrira comment l'écologisation des politiques agricoles et les politiques de conservation de la nature redéfinissent le métier de berger d'alpage. Depuis le début des années 1990, l'élaboration et le suivi de plans de gestion éco-pastoraux et de plans de protection contre la prédation lupine impliquent la codification et l'intensification des modes de garde des troupeaux ainsi que de nouvelles tâches relatives à la gestion de l'alpage défini comme milieu naturel. L'émergence de nouvelles normes professionnelles en lien avec l'environnement ne se fait ni à la même vitesse ni avec la même intensité suivant les contextes locaux, ce que montre la comparaison des deux vallées. Ces nouvelles normes professionnelles ne sont pas neutres, et un second moment de l'analyse consistera à montrer, à partir d'observations du travail en alpage, comment elles supposent des travailleurs qu'ils

adoptent un point de vue intellectualisé, théorique, réflexif et une démarche de prévoyance dans l'organisation de leur travail. Dès lors, ce sont les bergers bien dotés en capital culturel, notamment scolaire, venus aux alpages après une bifurcation sociale, qui non seulement s'approprient ces nouvelles normes mais qui les accompagnent. En affinité avec les gestionnaires de la nature sur la définition du territoire, sur leur rapport à l'environnement et au travail, ils disposent aussi des compétences scolaires et physiques pour s'approprier les nouvelles injonctions professionnelles. Les anciens, entrés dans l'activité avant les années 1990, d'origine plus populaire et moins dotés scolairement, perçoivent ces nouvelles normes comme des contraintes très difficiles à s'approprier. Un troisième moment étudiera les luttes de classements relatives à l'écologisation du métier de berger d'alpage. Celle-ci le rend particulièrement ajusté aux fractions culturelles des classes moyennes et supérieures qui y trouvent un moyen de se reclasser socialement, reclassant dans le même temps le métier dans la hiérarchie professionnelle et sociale à distance du travail d'exécution agricole. Les matériaux ethnographiques feront ressortir les luttes autour de la définition du « bon » berger dans les réseaux d'interconnaissance, et le déclasserement symbolique des anciens bergers qui « refusent de s'adapter ». Il ne s'agit pas que de lutte de classement : se joue la possibilité même de se maintenir sur le territoire et dans l'activité, ce que montre l'éviction de deux anciens bergers et le rapport de leurs successeurs à leur travail.

Cette communication pourra permettre d'abord de saisir, de façon concrète, la conversion de normes environnementales en normes professionnelles et la façon dont celles-ci sont imposées, de façon différenciée suivant les propriétés des travailleurs, la forme locale des rapports de production et l'histoire sociale du territoire. Ensuite, elle documente les luttes de classements qu'introduit l'écologisation des pratiques au sein d'un métier, en la reliant aux trajectoires, aux dispositions et aux relations concrètes d'interconnaissances, dans lesquelles elles se forment. Enfin, elle suggère que l'introduction de logiques environnementales dans des métiers d'exécution peut conduire à accroître leur sélectivité sociale et participer à des luttes de classement dans l'espace social global.

Discussion

Frédéric Nicolas (ART-Dev)

Ces communications ont pour point commun de participer au renouvellement d'une sociologie des mondes ruraux et agricoles plus attentive aux rapports de classe et de fractions de classe ainsi qu'aux effets de lieu, de genre et de génération: ce renouvellement permet de porter la focale sur les subalternes de l'espace agricole, mais aussi sur les différentes formes d'embourgeoisement que connaissent certains agriculteurs dans des segments à haute valeur ajoutée et dans les agricultures de firme, ainsi que sur l'émergence ou la réémergence de formes d'agriculture paysannes dont les porteurs critiquent le processus de modernisation

agricole, c'est-à-dire ce qu'il implique en termes de modèles de production, de pratiques de travail, de conditions et de styles de vie et de pouvoir de représentation. Elles viennent même enrichir cette tradition de recherche en proposant une analyse des ressorts sociaux de l'écologisation des pratiques agricoles, ainsi que les effets de celle-ci sur la structuration des mondes agricoles et ruraux. La propension et la capacité des agriculteurs à écologiser leurs pratiques agricoles varient en fonction d'éléments tels que l'origine sociale, les trajectoires scolaire et professionnelle, la composition des ménages, le volume et la répartition des capitaux au sein de ces derniers, ainsi que leur inscription au sein des réseaux professionnels et de l'espace social local.

On le voit dans la communication présentée par Daniele Inda, Benoît Leroux et Delphine Thivet où, c'est relativement rare pour être souligné, l'espace social agricole est cartographié à l'aide d'une ACM, qui montre que plus le niveau de diplôme est haut et plus l'origine sociale des agriculteurs est élevée, plus on donne d'importance à la préservation de l'environnement et plus on a de probabilités d'adopter des mesures d'écologisation – l'agriculture biologique apparaissant comme la pratique agroécologique la plus située socialement. Ce constat est ensuite affiné à travers la présentation de trois trajectoires qui montrent notamment l'importance d'être ou non d'origine agricole et dans une moindre mesure d'avoir vécu et travaillé à distance des mondes agricoles. Les auteurs établissent ainsi deux polarités qui structurent l'espace, à savoir une polarité « vocationnelle » et une polarité « entrepreneuriale ». Situé plutôt au pôle vocationnel de cet espace, des « néo-ruraux » viennent à l'agriculture biologique au moins autant par le rejet de la ville et de la société salariale que par les projections idéalisées et utopiques que suscite la vie paysanne. À ce genre de trajectoires correspondent souvent des expériences de désajustement et de réajustement : dans leur cas, l'abandon de l'installation collective, la découverte du caractère très encadré de l'activité agricole, et le réajustement de leur activité autour de la recherche d'autonomie, s'opère notamment au prix d'une forme d'aliénation au travail. Cependant, l'écologisation des pratiques agricoles ne se fonde pas seulement sur l'origine sociale mais aussi sur des expériences de socialisation constitutives de ce que l'un des enquêtés, un héritier à l'habitus clivé, appelle son « ouverture au monde » : son rapport critique à l'activité agricole est ainsi façonné successivement par sa socialisation infantine dans un ménage hétérogame, par ses expériences de socialisation professionnelles et politiques en dehors du groupe agricole et par des mobilités géographiques significatives (dans l'espace et dans leur durée). L'écologisation de ses pratiques ne se conduit néanmoins pas au sacrifice de certaines valeurs cardinales du groupe professionnel, à savoir la maîtrise et l'excellence techniques d'un côté et la recherche de la productivité de l'autre. Enfin, une forme entrepreneuriale d'écologisation des pratiques agricoles apparaît dans le cas où des expériences professionnelles dans l'encadrement agricole croisent d'autres variables, comme l'union de certains « héritiers » (de

fermes) avec des femmes non-issues du monde agricole : ils s'ajustent ainsi à un monde et à des politiques agricoles qui se verdissent. Ce qui est notable, c'est qu'ils arrivent à conserver voire à améliorer leur position dans un espace professionnel et social dont les logiques de structuration changent, notamment sous l'effet des politiques agricoles, mais aussi des politiques environnementales.

Une question serait d'approfondir le genre de l'écologisation des pratiques agricoles, qui apparaît moins dans la communication, même si l'hétérogamie des couples d'agriculteurs apparaît comme un facteur favorisant l'émergence d'un rapport critique à l'activité agricole, dans le prolongement du travail d'Alexis Annes et de Wynne Wright sur le rôle des femmes dans la diversification agricole. Comment investiguer plus en détail cette dimension genrée des trajectoires d'écologisation ? On voit bien dans certains exemples que le coût de l'installation et le coût du maintien en agriculture biologique est inégalement réparti dans le couple, la multiplication des heures se faisant selon une division du travail qui est à la fois morale et sexuelle. On peut également se demander à quel point le travail à l'extérieur de l'exploitation, qui permet souvent de tenir à flots l'activité, repose sur les femmes qui, en étant pourvoyeuses de revenus extérieurs, permettent à l'exploitation de survivre, notamment au moment de l'installation. On peut enfin se demander comment la division sexuelle et morale du travail varie en fonction de l'endroit où se trouve l'exploitation : ainsi, on peut tout à fait imaginer une reproduction des rôles masculins stéréotypés qui prendrait des formes différentes au pôle vocationnel et au pôle entrepreneurial, autour du travail manuel dans le premier cas, et autour de la technique dans le second cas. Est-ce que l'on peut envisager d'autres manières d'investiguer cette dimension genrée de l'écologisation des pratiques agricoles ?

Pour revenir aux logiques de reproduction sociale et de surajustement à cette nouvelle donne écologique, il est aussi possible de s'intéresser, comme le fait Caroline Mazaud avec les « énergiiculteurs », aux fractions relativement dotées de l'espace social agricole (alors que la communication de Gaspard Sénéchal montre comment l'écologisation du métier de berger produit du désajustement chez les « vieux bergers » et du reclassement chez les « nouveaux »). Dans le cas des énergiiculteurs, on a affaire à une forme de diversification agricole – la production d'énergies renouvelables – qui est relativement singulière dans la mesure où elle concerne des hommes (alors que la plupart des formes de diversification sont plutôt déléguées aux femmes) ; dans la mesure ensuite où elle ne remet pas en question l'idéal productiviste hérité du processus de modernisation agricole (contrairement à d'autres formes de diversification qui renvoient à des activités et à l'espace domestiques et qui se fondent sur des relations interpersonnelles) ; dans la mesure enfin où elle concerne avant tout des fractions relativement bien dotées des mondes agricoles (et non les fractions paysannes, alternatives ou précaires du groupe). L'enquête donne parfois l'impression de lire une actualisation du

travail de Sylvain Maresca sur les dirigeants paysans, dans un contexte de transition écologique dont ils s'accommodent finalement assez bien. Ainsi, le cas des énergiculteurs du Grand Ouest met en lumière une forme de « rente de situation » qui place au cœur du marché des énergies renouvelables ces agriculteurs relativement bien dotés. Cette rente est liée aux ressources dont ils disposent directement pour la production de ces énergies (le foncier, les bâtiments, les déchets, le matériel, etc.), et aux ressources professionnelles et politiques qu'ils peuvent mobiliser pour exploiter les conjonctures favorables au développement des énergies renouvelables.

La question est de savoir si l'enquête dispose d'éléments qui permettraient d'introduire des nuances dans le portrait sociologique des énergiculteurs : en l'état, au-delà de l'intérêt évident qu'il y a à prouver que l'écologisation des pratiques agricoles ne remet pas en question l'inégale distribution des ressources et des dispositions valorisées au sein des mondes agricoles, on peut être un peu frustrés par l'homogénéité apparente du groupe des énergiculteurs : existe-t-il des principes de différenciation entre eux et si oui quels sont-ils ? De la même manière, on a l'impression que ces projets de production d'énergies renouvelables ne rencontrent aucune forme de résistance : est-ce bien le cas, et si ce n'est pas le cas, quelles formes ces résistances prennent-elles ? Cette question est motivée par une comparaison un peu sauvage avec les projets de méga-bassines dans les Deux Sèvres qui sont portés par des agriculteurs également relativement bien dotés dans une zone agricole relativement dynamique et qui pourtant font l'objet de contestations importantes donnant à voir au passage un renouvellement partiel des mobilisations écologiques ces dernières années ? Pourquoi n'observe-t-on pas quelque chose de cet ordre autour de ces projets de production d'énergies renouvelables qui ne profitent qu'à quelques agriculteurs déjà bien dotés ? Peut-être cela tient-il au fait qu'on ait à faire à des éleveurs laitiers plutôt qu'à des céréaliculteurs, et donc à une fraction du monde agricole qui, si elle reste dominante, est aussi dominée au sein de l'espace de représentation (auquel cas la comparaison avec les méga-bassines ne serait pas si pertinente que cela) ?

Par ailleurs, les effets de la multipositionnalité dans les organisations agricoles est en quelque sorte redoublé par les caractéristiques sociales du personnel politique local, encore très largement issus des mondes agricoles, contrairement à d'autres espaces ruraux notamment étudiés par Nicolas Renahy et Ivan Bruneau. A cette rente de situation correspondent une fermeture du marché des énergies renouvelables et un étouffement de la contestation de ces projets – donc un renforcement de la position dominante de ces dirigeants paysans. Les capitaux scolaire et culturel jouent ainsi un rôle secondaire dans les formes entrepreneuriales d'écologisation des pratiques agricoles, alors que la communication de Gaspard montre au contraire que leurs effets sont importants dans des zones plus dominées de l'espace agricole comme l'élevage extensif et le pastoralisme. Ainsi les politiques environnementales d'un côté

et les politiques de protection du loup et des troupeaux d'un autre côté participent-elles à la redéfinition du métier de berger, de gardien de troupeau à gestionnaire d'alpage, ce qui modifie en retour le recrutement et la position sociale des bergers selon le plus ou moins grand ajustement de leurs dispositions et de leurs ressources à la nouvelle manière d'exercer et de penser le métier. Cette enquête relative aux fractions dominées d'un segment lui-même dominé de l'espace montre, dans la continuité des deux précédentes, que les dispositions et les ressources valorisées dans le métier sont à la fois changeantes et inégalement distribuées parmi les bergers, la principale ligne de partage étant générationnelle – la distinction nette entre les « anciens » et les « nouveaux » bergers ne recouvrant pas seulement l'âge biologique mais aussi l'âge dans le métier. Du fait de propriétés sociales que l'on devine proches de celles des ingénieurs pastoralistes qui portent l'écologisation des pratiques pastorales, les nouveaux bergers sont en capacité de s'approprier leur point de vue technique sur la gestion de l'alpage, au point d'y voir même une occasion d'ajuster leur poste à leur titre et de revaloriser symboliquement leur déplacement social – l'un de ces nouveaux bergers revendique même de faire un « métier de cadre ».

A cet ajustement des « bonnes volontés écologiques » dont on comprend ainsi les fondements sociaux correspond en miroir des formes de désajustement de la part de « vieux » bergers, confrontés à « un travail d'abstraction » symbolisé par les plans de gestion, les diagnostics pastoraux et les diagnostics de vulnérabilité à la prédation. Ces savoirs formalisés participent ainsi à la disqualification des savoirs pratiques des anciens bergers, mais aussi et peut-être surtout à une conception du métier construite à relative distance de la société salariale, de l'État et des formes de contrôle social qui leur sont consubstantiels. A cette disqualification par la technique s'ajoute en outre une forme de vieillissement disqualifiant, amplifié par les politiques de la nature, qui remettent au cœur du métier des pratiques de surveillance et de protection éprouvantes physiquement et moralement. Le reclassement des activités pastorales se fait donc au prix d'une éviction de certains travailleurs, dont l'origine sociale, l'appartenance générationnelle et le parcours se trouvent désajustés vis-à-vis des nouvelles exigences professionnelles. La question n'est alors pas seulement de savoir comment les nouveaux bergers sont relativement ajustés aux injonctions des politiques de l'environnement et de la nature ainsi qu'aux agents et aux institutions qui les portent, mais, dans une perspective d'analyse relationnelle de l'écologisation des pratiques agricoles et pastorales, de s'intéresser également aux employeurs des bergers, à savoir les éleveurs qui sont propriétaires exploitants et parmi lesquels on trouve des réfractaires à ces politiques et aux différentes médiations dont elles font l'objet par les services de l'État ou des organisations environnementales et agricoles. Cela a-t-il également des effets sur le recrutement des bergers, avec notamment des formes d'aversion pour les nouveaux profils chez certains éleveurs ? Est-ce qu'inversement on peut nuancer le constat selon lequel les vieux bergers

seraient en train de disparaître ? Question connexe à celle-ci et qui concerne les potentiels effets de lieu sur le terrain d'enquête : dans quelle mesure le fait de travailler dans un parc national joue-t-il sur les résultats, dans la mesure notamment où les contraintes environnementales et le contrôle social des activités d'élevage et de gardiennage y est peut-être plus développé qu'ailleurs, et où le profil des nouveaux bergers y est peut-être plus recherché qu'ailleurs ? Et à l'inverse, dans les zones hors parcs nationaux fortement impactées par la prédation, ne voit-on pas se mettre en place une forme de dévalorisation technique, sociale et environnementale de l'emploi, par exemple lorsqu'il s'agit de bergers roumains moins bien payés, affectés à des tâches de surveillance et de sécurisation moins qualifiées que celles valorisées par les ingénieurs pastoralistes et les nouveaux entrants dans le métier ? Enfin, on peut s'interroger au terme de cette session sur le rapport des enquêtés à l'écologie politique, telle qu'elle se manifeste dans la compétition électorale, dans les politiques environnementales, dans l'engagement partisan ou dans les mobilisations écologistes, qu'il s'agisse des agriculteurs, des énergiculteurs ou des bergers ? Comment la protection du loup par exemple vient-elle en quelque sorte remettre en question les usages sociaux légitimes de la nature et de la montagne des éleveurs et des bergers, en même temps que reconfigurer leurs modalités d'action collective, notamment face à des militants qui prônent le « réensauvagement » des montagnes ?

Partie 2 – Les mondes experts

Ingénieurs écologistes. Reconfigurations par les enjeux environnementaux des luttes au sein du salariat de confiance du capitalisme

Antoine Bouzin (CED), Hadrien Coutant (Costech et CSO)

Les ingénieurs français participent historiquement d'un salariat de confiance du capitalisme et constituent une fraction de classe faiblement politisée située dans et à proximité du champ du pouvoir économique et industriel. Toutefois, on observe dans la période contemporaine un relatif affaiblissement de la place des ingénieurs dans le champ économique par rapport à d'autres catégories d'élites issues notamment des formations de management et de la finance. Ces transformations s'accompagnent par ailleurs fréquemment d'un sentiment de déqualification au travail perceptible chez les ingénieurs dans la conduite quotidienne des activités professionnelles. En outre, la mise sur l'agenda public et politique des enjeux environnementaux crée les conditions d'une potentielle mise en accusation des ingénieurs comme responsables de l'urgence écologique.

On observe néanmoins depuis la fin des années 2010 un certain nombre d'indices forts de l'engagement écologique des ingénieurs. L'amplification de cet engagement s'objective notamment par la médiatisation d'ingénieurs entrepreneurs de cause (Jean-Marc Jancovici et Philippe Bihoux), la multiplication des organisations militantes fondées ou majoritairement investies par des ingénieurs (i.e. Pour un réveil écologique, Ingénieurs engagés, Les Désert'heureuses), la création d'entreprises écologistes (Carbone4/The Shift Project, Négawatt), l'élargissement des arènes de lutte mobilisées (i.e. scolaire, professionnelle, politique) ou encore la diversification des actions menées (i.e. mise en œuvre de dispositifs de sensibilisation, appel au boycott d'entreprise, tribune politique lors des cérémonies de remise des diplômes).

Cette communication vise ainsi à comprendre les luttes de classement opérées par les ingénieurs dans leur appropriation interprétative, discursive et pratique des enjeux écologiques. Elle vise à comprendre et à analyser les stratégies de reproduction, voire de revalorisation, entreprises par une fraction de classe doublement bousculée, à la fois par la perspective écologique catastrophique et par la rationalisation du travail. Il s'agit ici de produire des connaissances sur un corps jusqu'ici principalement sous un angle socio-historique et du travail.

Cette recherche, qui s'inscrit dans la continuité de nos recherches sur les rapports entre ingénierie et écologie, porte l'ambition de poursuivre et d'actualiser, à l'aune des enjeux environnementaux, les travaux sur les stratégies de classe des ingénieurs et leur position singulière dans le "salariat intermédiaire". Elle s'appuie sur la mise en œuvre d'une méthode à la fois qualitative et quantitative (90 entretiens semi-directifs, observations participantes de

journées *low tech* et de formations à l'ingénierie soutenable, netnographie sur les forums de discussion en ligne de plusieurs associations militantes, analyse de littérature grise, diffusion d'un questionnaire en ligne à des ingénieurs, élèves et diplômés, par l'intermédiaire d'une vingtaine d'associations d'*alumni*, qui a recueilli plus de 1100 réponses).

Deux stratégies peuvent être différenciées, entre lesquelles se trouvent un continuum de possibles : i/ l'élargissement et l'extension de la relation de confiance qui associe historiquement les ingénieurs aux cercles dirigeants (l'obtention de la direction d'un département Responsabilité sociale de l'entreprise et la rédaction de rapports technico-économiques sur les enjeux climatiques de l'entreprise constituent des actions visant à établir des rapports de forces avec d'autres fractions de classes au sein des secteurs professionnels et à revalorisation en leur sein la position des ingénieurs) ; ii/ la conversion des capitaux symbolique, culturel et social dans d'autres champs, notamment les champs militant et scientifique (l'anticipation des crises climatiques à venir pour les entreprises d'une part, et de la position défavorable des ingénieurs dans les rapports de forces face aux élites économiques managériales et financières d'autre part, conduit des ingénieurs à privilégier la reconversion professionnelle et l'investissement dans les luttes militantes).

Malgré les différences notables entre ces deux stratégies, l'endogénéisation de la question écologique par les ingénieurs conduit à une reproduction des rapports de classe. En effet, les perspectives de capitalisme vert, de planification écologique et de *low tech* apparaissent comme des réponses propres aux ingénieurs venant d'une part justifier le reclassement de leur position dans l'espace social, notamment au travail, et d'autre part réaffirmer la primauté de la technique par rapport à d'autres intérêts ou forces sociales, notamment financières et marchandes. En effet, les solutions avancées apparaissent fondées sur des innovations technologiques, certes inégalement insérées dans les logiques capitalistes mais nécessitant de manière incontournable des savoirs d'ingénieurs. Ces savoirs se caractérisent par ailleurs par la centralité des enjeux énergie-climat (savoirs thermodynamiques mathématisés typiques de la pensée d'ingénieurs) qui tend à oblitérer d'autres questions comme la dégradation de la biodiversité. Enfin, si ces stratégies tendent à segmenter la profession, on observe dans l'engagement écologique des ingénieurs l'émergence d'organisations militantes et économiques particulièrement endogènes comme Les Shifters, Négawatt ou Equinoxe.

Au-delà du greenwashing : l'enrôlement des savoirs sur la biodiversité par le monde des affaires en France (1992-2022)

Maxime Royoux (CENS)

Un événement comme le festival annuel « Agir pour le vivant », des éditions Actes Sud, ne diffuse pas seulement une idéologie de la « reconnexion » au monde vivant particulièrement compatible avec les intérêts économiques dominants. Il propose aussi des initiatives pratiques

de verdissement des activités productives, comme l'atelier « L'empreinte naturelle des entreprises » au sein du cycle « Entreprendre pour le vivant ». Celui-ci réunit, à huis clos, des dirigeants de très grandes entreprises comme Hermès, des professionnels du conseil et des scientifiques naturalistes.

Cette communication propose d'aborder l'écologisation du monde industriel en raisonnant « au-delà » du *greenwashing*. Elle met en valeur un phénomène de socialisation systématique de cadres dirigeants d'entreprises aux savoirs sur les bouleversements de la biodiversité. Elle met en lumière l'appropriation privée d'un capital symbolique détenu par des institutions scientifiques publiques – comme le Museum national d'Histoire naturelle (MNHN) – érigées en garantes de l'intérêt du monde vivant. Cette appropriation est envisagée à la croisée de trois phénomènes :

- l'imposition par l'industrie des relations publiques d'un « environnementalisme d'entreprise », qui positionne les firmes industrielles en coproductrices de *connaissances* sur les crises écologiques et sur les moyens de les résoudre ;
- le brouillage des limites entre la sphère publique et les intérêts privés, accentué notamment par des cabinets de conseil et des agences de formation particulièrement favorisées par la mise en œuvre actuelle de la « transition écologique » de l'économie. Une organisation dénommée ici l'Académie des Horizons Désirables, à l'origine du cycle « Entreprendre pour le vivant », contribue par exemple à l'appropriation privée des savoirs écologiques en bénéficiant des politiques néolibérales qui contraignent le MNHN à mettre son expertise et ses collections au service du développement économique.
- un penchant, parmi des individus particulièrement dotés au sein de l'espace des cadres et des dirigeants d'entreprise, pour des savoirs théoriques à la fois socialement distinctifs et pratiquement opérants, dans le cadre de leur activité professionnelle comme dans le reste de leur vie sociale. Leur appropriation prioritaire du répertoire du réenchantement de la sphère productive et du rapport personnel à la nature, au détriment d'autres aspects plus prosaïques du verdissement des procédés industriels, est permise notamment par une division opportune du travail d'entreprise.

Si elle alimente la promesse d'une « économie verte » dont les paradigmes ont déjà été réfutés par des travaux comme ceux de Tordjman, l'appropriation privée des savoirs écologiques apparaît donc comme doublement fondée socialement. En effet, cette opération économiquement rationnelle pour des firmes industrielles et des cabinets de conseil bénéficie, en outre, à des agents souhaitant acquérir des biens de salut (comme les auditeurs de l'Académie des Horizons Désirables, dont le nom traduit bien l'enjeu que représente le réenchantement du futur).

L'émergence d'un environnementalisme d'entreprise, et la contribution d'un certain progressisme écologique au réaménagement de la domination sociale, peuvent ainsi être

étudiés sans recourir uniquement à une vision calculatrice, ou intentionnaliste, mais en soulignant plutôt les stratégies de reproduction (partiellement inconscientes) propres à certains groupes sociaux, tirant partie d'une conjoncture historique néolibérale, et désireux d'abaisser le coût moral exigé par le maintien d'une position socialement et économiquement privilégiée. Dans ce dialogue avec la sociologie des classes supérieures et avec la sociologie des transformations du capitalisme, le verdissement de l'économie apparaît ici comme une « promesse » accréditée par une magie sociale, qui tient notamment à l'affinité entre certains *habitus* scientifiques ou scolaires – par-delà la frontière supposée entre monde des affaires et institutions publiques ou culturelles.

Tirée d'une recherche en cours, la communication mobilise particulièrement des observations de sessions de formation organisées par l'AHD, à destination de cadres dirigeants de grandes entreprises, dans un amphithéâtre privatisé du MNHN (automne 2022). L'observation d'événements et de tables-rondes organisées à la même période à la Cité des Sciences et de l'Industrie (mettant en valeur une appropriation du discours du réenchâtement de l'industrie par divers dirigeants d'entreprise, différenciée en fonction de leur place dans la hiérarchie économique, mais également de leur genre et de leur appartenance raciale). Elle repose aussi sur une série d'entretiens en cours, notamment avec un dirigeant du MNHN, responsable d'un programme des Museum européens visant à valoriser économiquement et symboliquement les collections et l'expertise naturalistes, pour obtenir des fonds européens ; et avec un professeur du MNHN, membre d'un grand corps de l'État, auteur d'ouvrages de vulgarisation chez Actes Sud, président d'une association de promotion des sciences du vivant, et prestataire privé pour des grandes firmes (comme Chanel ou Michelin).

Qui prend en charge le verdissement de la protection sociale ?

Alix Barbier (LiRIS), Alexandre Berthe (LiRIS), Anaïs Heneguella (LiRIS), Lucile Marchand (LiRIS) et Carine Ollivier (LiRIS)

Cette communication s'inscrit dans le cadre du projet de recherche ProS+Eco qui étudie le verdissement de la protection sociale française et les difficultés auxquelles ce processus institutionnel se heurte. Ce projet est cofinancé par plusieurs organismes de sécurité sociale (EN3S, Cnav, Cnam, Cnaf, CNSA, CCMSA). Les liens entre la protection sociale et l'environnement sont multiples. Une grande majorité des travaux scientifiques cherche à comprendre comment la protection sociale peut évoluer face aux enjeux environnementaux et climatiques à venir, et plus spécifiquement comment elle peut protéger les plus vulnérables. Peu de travaux analysent, la relation dans l'autre sens, c'est-à-dire les pressions exercées par la protection sociale. Or, l'effet de levier peut être considérable, tant les flux financiers en jeu sont importants.

La sécurité sociale est définie ici comme un organisme qui finance et produit des prestations sociales qui ont des effets environnementaux propres. Dans cette perspective, cette communication analyse les enjeux sociaux associés aux stratégies de verdissement de la protection sociale. En particulier, ces stratégies s'inscrivent-elles dans une perspective de transition juste, entendue comme une transition qui contribuerait aux objectifs de travail décent pour tous, d'inclusion sociale et d'éradication de la pauvreté ?

Cette communication vise à explorer la manière dont les politiques publiques à visée environnementale sont construites, dans le cas particulier de la protection sociale. Qui sont les parties prenantes des décisions ? À qui incombe par la suite la tâche de réduire les impacts environnementaux (aux organismes centraux, aux bénéficiaires de l'assurance sociale, aux travailleurs et travailleuses des caisses et des services solvabilisées, etc.) ? L'approche méthodologique interdisciplinaire présentée ici réunit les apports de l'économie institutionnelle et industrielle, de la sociologie et des sciences politiques, avec deux outils principaux. D'une part, elle s'appuie sur une analyse juridique portant sur l'ensemble des textes réglementaires structurant les relations entre les parties prenantes de la sécurité sociale ; d'autre part, elle repose sur des réunions de travail et des entretiens semi-directifs auprès d'une cinquantaine de parties prenantes de la sécurité sociale.

Durant la revue de littérature et l'enquête empirique, l'équipe de recherche a réuni de nombreuses idées visant à « verdir » la protection sociale. Si le rapport final de recherche comprendra ainsi de nombreux aspects normatifs, il s'agit ici de réinterroger ces propositions dans une perspective sociologique et de les considérer comme des objets à analyser. Par exemple, certain·es décideur·ses d'organismes nationaux ont pu proposer devant nous l'idée selon laquelle le versement des retraites (ou des aides familiales) prenne la forme d'argent liquide couplé à des « bons d'achat » utilisables uniquement dans des enseignes labellisées au préalable comme « vertes ». D'autres ont suggéré que l'offre des soins devait être profondément repensée, afin de minimiser les déplacements des infirmier·ères à domicile et les émissions associées. Ces idées affectent différemment les bénéficiaires de la protection sociale et les travailleur·ses dont l'activité s'inscrit dans ce secteur : elles invitent à la vigilance sur le périmètre des possibles en matière de construction des politiques de protection sociale. Sur ces questions, l'enquête confirme les résultats existants en montrant que ces propositions, dont l'application est encore à décider, sont socialement situées selon deux aspects. D'une part, elles sont énoncées (puis seront entérinées ou non) essentiellement par les cadres de la protection sociale, qui appartiennent aux classes supérieures : de ce point de vue, en ce qui concerne la protection sociale française, le verdissement est piloté par les classes dominantes. De plus, ces propositions font majoritairement porter le poids des changements de comportement sur les assurés sociaux, et en particulier sur celles et ceux ayant la contrainte budgétaire la plus stricte, et sur les travailleurs et travailleuses les plus précaires.

Quant à la nature des instruments de verdissement de la protection sociale : sont-ils différents selon les catégories sociales des bénéficiaires de la protection sociale ou des travailleurs et travailleuses concernées par le conventionnement ? Nous faisons l'hypothèse que les rapports de force entre la sécurité sociale et les travailleurs et travailleuses concernées par le conventionnement ne sont pas les mêmes selon les catégories professionnelles. Nous avons analysé les conventions de deux d'entre elles, les professions médicales et le transport sanitaire, dont les marges de manœuvre sont aux antipodes. Dans les conventions avec les professions médicales, les dispositifs contraignants ont été remplacés au fur et à mesure par des primes incitatives. À l'inverse, les conventions régulant le transport sanitaire se concentrent presque uniquement sur le tarif de la prestation. Les entreprises concernées n'ont pas réellement la main sur le tarif appliqué, ni sur le volume des prestations, ni sur le nombre de véhicules.

Discussion

Laure Bereni (CMH)

Les communications portent sur l'écologisation des métiers et la redéfinition des hiérarchies de classe liées à ce mouvement de verdissement, en traitant de professionnels divers : des diplômés d'écoles d'ingénieurs devenus cadres d'entreprise ou consultants, des cadres de l'administration de la sécurité sociale, des chercheurs écologues, ou encore des cadres d'associations patronales. Deux questions sont ici posées : 1) en quoi le verdissement des métiers contribue à la reproduction du capitalisme (et notamment de sa structure de classe) ? 2) En quoi ce verdissement des métiers contribue-t-il à la reproduction de la position de classe du statut professionnel de ces experts ? Ces deux questions ne sont pas tout à fait les mêmes, car l'alignement des intérêts de classe de ces experts et des élites climatiques qui tirent des profits économiques et financiers du verdissement du capitalisme ne va pas de soi. Les papiers montrent très bien les différentes manières par lesquelles différentes catégories d'experts/professionnels contribuent à légitimer l'idéologie du capitalisme vert. Trois catégories de professionnels se trouvent engagés dans le verdissement du capitalisme.

Certains sont des *professionnels de la vertu environnementale du capitalisme* : leur mandat professionnel consiste à produire des discours et des dispositifs qui hybrident la critique écologique avec les structures de l'économie. C'est le cas des directeurs du développement durable de grands groupes, des consultants qui vendent une expertise en décarbonation, des écologues qui co-construisent avec des industriels des « solutions fondées sur la nature », des salariés de clubs d'entreprise qui sensibilisent les élites et les masses au productivisme vert. Ces professionnels adhèrent à une idéologie de la fusion entre profit et respect de la nature, valorisent le pragmatisme contre l'idéologie, le dialogue et le syncrétisme contre l'affrontement, la politique des petits pas contre le changement radical. Ils considèrent les

grandes entreprises et le capitalisme comme une solution et non la source principale des problèmes. Certains se définissent parfois comme des militants de l'intérieur, ou au moins comme des réformateurs, qui veulent mettre leur petite pierre à l'édifice, et font tout un travail pour limiter leurs frustrations face à l'inertie du système.

D'autres sont plus ouvertement dans des postures critiques du capitalisme. C'est la figure du *lanceur d'alerte*, incarnée notamment par les ingénieurs « bifurqueurs », en rupture de ban avec le cursus honorum. Certains de ces professionnels reprennent des éléments du discours écologiste radical. Ils tiennent un discours catastrophiste qui appelle à des changements profonds, parfois même à la critique du capitalisme comme système. Cette figure est elle aussi cooptée par les grandes entreprises et les élites climatiques promotrices de la croissance verte. Les discours de Timothée Parrique sur la décroissance sont vantés parce qu'ils « bousculent » et « disruptent ». Leur tonalité messianique est censée représenter les aspirations de la jeunesse, etc. De même qu'aux Etats-Unis, dans un contexte de renaissance du mouvement *Black Lives Matter* et des critiques adressées au monde des affaires, les directions d'entreprise payent très cher des consultants et consultantes noires radicales qui délivrent des formations sur le privilège blanc et le racisme systémique aux élites presque entièrement blanches, remplissant ainsi une fonction expiatoire, les discours qui dévoilent la responsabilité du capitalisme sont convoités par les grandes entreprises, parce qu'ils attestent de leur ouverture à la critique et qu'ils consolident la croyance qu'elles sont à l'avant-garde de la société. Mais ces discours critiques ne sont acceptables (« inspirants » et « rafraichissants ») du point de vue des élites économiques qu'à certaines conditions. Dans leur contenu et leur forme, ils doivent : être fondés sur la science, éviter d'adopter un registre directement agonistique (pas de *shaming* des riches et des grandes entreprises), vanter les bienfaits de l'éducation, ne pas ostensiblement s'articuler avec d'autres discours de critique de l'ordre social (notamment de classe). Ces discours critiques doivent être aussi prononcés par des figures extérieures à l'entreprise, souvent des hommes légitimes en raison de leur crédit scientifique, à la fois pragmatiques et charismatiques. Ils peuvent parfois être tenus par des jeunes à qui on pardonne les excès de la jeunesse, et qui rappellent les « leaders » du monde économique à leur responsabilité morale vis-à-vis des générations futures. Cette récupération des discours critiques du capitalisme pose d'ailleurs la question du rôle politique des savoirs critiques. Sont-ils des instruments de blanchiment progressiste des structures de l'ordre social ?

Enfin, la troisième figure est celle des *professionnels non concernés*, qui placent le verdissement du capitalisme en dehors de leur mandat professionnel, comme les cadres de la sécurité sociale. Cette figure contribue à reproduire l'ordre social du capitalisme vert, de manière plus indirecte. En effet, l'absence d'« engagement » (même de façade) des administrations, notamment des plus dominées, contribue à renforcer le déclassement

symbolique des pouvoirs publics, rejetés du côté de l'archaïsme, présentés comme « en retard » sur un monde de l'entreprise qui s'érige comme l'avant-garde du progrès et du bien commun, renforçant ainsi l'idéologie du capitalisme vert.

Un autre apport des papiers de cette session est de montrer que certains cadres reproduisent ou consolident leur propre position de classe et leur statut professionnel en s'engageant dans ce tournant environnemental du capitalisme, en relayant plus ou moins activement son discours dominant. Cette dimension permet de comprendre pourquoi des professionnels qui appartiennent à des fractions variées de la bourgeoisie culturelle et économique s'enrôlent dans ce mouvement et rejoignent d'autres intérêts de classe, ceux des élites économiques et financières qui profitent directement du tournant vert du capitalisme. Les papiers montrent que des professionnels qui ont historiquement tiré leur statut social de leur expertise marquée du sceau de la puissance publique, comme des ingénieurs et des chercheurs, affrontent un relatif déclassement provoqué par la progression des élites financières et commerciales dans le champ du pouvoir. Certains ingénieurs ou chercheurs sont aspirés par le formidable développement de l'espace professionnel de la durabilité de la RSE et de l'impact. Ils parviennent ainsi à limiter ou compenser un relatif déclassement, ou à accumuler de nouvelles espèces de capitaux. Inversement, on peut penser que la distance des cadres de la sécurité sociale face à l'idéologie du verdissement vient accentuer le déclassement de ces fonctionnaires parmi les élites professionnelles et notamment administratives. *In fine*, parce qu'il affaiblit les positions des élites professionnelles des mondes du savoir et du public dans le champ du pouvoir, le régime néolibéral est un levier central de leur enrôlement dans le capitalisme vert.

Les papiers montrent aussi que le verdissement des pratiques professionnelles est un marqueur de distinction entre différentes fractions des élites. Les cadres de la Sécu par exemple sont rejetés du côté du vieux monde. La non prise en compte de ces enjeux environnementaux renforce le déclassement de leur administration par rapport à d'autres (Bercy, par exemple). Mais il ne faut pas ici homogénéiser les élites professionnelles qui se reconvertissent dans des activités vertes et vertueuses, car les professionnels du capitalisme vert appartiennent à des fractions de classe et des positions professionnelles variées. Il faut au contraire continuer de travailler sur la variété des rapports que ces professionnels entretiennent vis-à-vis de l'idéologie du capitalisme vert, et prêter attention aux petites différences en matière de critique ou de croyances plus ou moins affirmées dans la fusion entre profit et vertu écologique. Il faut enfin prêter attention aux dilemmes moraux et professionnels que certains et certaines expérimentent, sans présupposer qu'ils ou elles sont des « idiots utiles » du capitalisme vert. Leur conscience de faire des compromis ne s'accompagne pas forcément du sentiment de se compromettre. Une des stratégies développées est de renforcer la croyance dans la force du savoir et de l'évangélisation, de se concentrer sur la sensibilisation

et la formation. Il faut donc mener une sociologie de leurs activités et de leur rapport au travail, et mettre au jour peut-être ce qui de leur point de vue relève de tâches ingrates, parce que trop ostensiblement en lien avec les intérêts économiques ou avec les discours de façade des entreprises. Une dernière piste de recherche consiste alors à partir des hiérarchies entre eux pour se demander qui tire le plus profit symbolique et économique de cet engagement, et en quoi le capitalisme vert contribue-t-il à reproduire des hiérarchies de classe, de genre, de race, etc.

SESSION 3

LE POLLUANT ET LE POPULAIRE

Les écologies populaires du Bassin minier de Riotinto. Travailleur·ses et habitant·es face à la prédation extractive en Andalousie

Doris Buu-Sao (CERAPS)

La mine de cuivre de Riotinto, exploitée depuis des millénaires, a rouvert en 2015. Son activité avait été interrompue en 2001, alors que les politiques de restructuration industrielle en Europe et les programmes d'ajustement structurel dans les Suds favorisaient la délocalisation des investissements miniers. La fermeture de la mine de Riotinto a laissé une population où sont sur-représentées les chômeuses et les chômeurs, les (pré)retraité·es de la mine ainsi qu'un fort exode rural. Mais en 2015, les cours du cuivre sont au plus haut et les discours sur les besoins en métaux de la « transition énergétique » favorisent la relance de l'extraction minière dans les périphéries de l'Europe. Aujourd'hui, 500 salarié·es de la compagnie minière et environ 1000 personnes recrutées par des entreprises sous-traitantes ou des agences d'intérim s'emploient dans la mine à ciel ouvert. Une partie de la main-d'œuvre vit dans le Bassin minier de Riotinto, qui compte sept communes et 15 000 personnes au total. On y entend souvent que « la vie est revenue ». La réouverture de cette mine dont les plus proches habitations ne sont séparées que par quelques centaines de mètres et un grillage nourrit bien des aspirations, là où la culture intensive d'agrumes et les emplois précaires dans les secteurs de la restauration ou du soin sont les principales sources d'emploi. Elle réactualise dans le même temps une histoire industrielle marquée par l'accumulation de pollutions qui affectent tant les corps des travailleur·ses et des habitant·es que leur environnement biophysique – ce que je propose d'appeler la prédation extractive.

Selon Joan Martínez-Alier, auteur de *L'environnementalisme des pauvres* (2002), la mine de Riotinto aurait été à l'origine d'un des premiers conflits environnementaux de l'histoire. Le 4 février 1888, des milliers d'habitant·es et de mineurs y protestent contre les fumées toxiques causées par la calcination à l'air libre des minerais ; la répression fait des centaines de victimes. Aujourd'hui, le regard porté sur le Bassin minier est tout autre : il est considéré comme l'un de ces lieux où les ouvriers et leurs organisations syndicales contribuent à renforcer l'extractivisme. Cette communication déconstruit le présupposé selon lequel les classes populaires favorables à l'économie minière, dans un contexte de chômage structurel et de précarité de l'emploi, constitueraient un soutien homogène, infaillible et irréfléchi aux industries extractives malgré leur impact environnemental. Il s'agira de saisir les « écologies populaires » du Bassin minier de Riotinto, tout en évitant d'attribuer à celles et ceux qui font l'expérience de l'économie extractive, en tant que travailleur·ses et habitant·es, un sens inné de l'écologie et de la révolte.

De quelle manière l'expérience de la prédation extractive – au sens de l'exploitation du travail minier comme de l'impact écologique de cette industrie sur le vivant – peut-elle nourrir des jugements critiques des activités industrielles ? Et dans quelle mesure ces jugements sont-ils un levier de mobilisation populaire autour de questions écologiques, malgré la dépendance à l'économie minière et les rapports de domination qui s'y articulent ? Ce questionnement, inspiré de travaux éco-marxistes qui articulent l'analyse de l'exploitation du travail et de la nature, s'ancre dans l'ethnographie du Bassin minier engagée en 2018, qui a donné lieu à un séjour d'un an entre 2021 et 2022. L'enquête se rapporte à trois domaines de la pratique sociale : le travail minier, la vie quotidienne dans les communes du Bassin minier, et les controverses écologiques dont certaines donnent lieu à des mobilisations. Un centre d'enfouissement de déchets industriels, un projet d'usine de « technosols » (transformation de déchets organiques en sols végétaux) dans l'enceinte de la mine et des plantations utilisant des canons anti-grêle accusés de contribuer à la désertification de la région alimentent en effet des plaintes qui s'articulent parfois à l'expérience de l'économie minière.

L'analyse des écologies populaires du Bassin minier de Riotinto se fera en deux temps. Il s'agira, d'une part, de penser les conditions écologiques d'existence qui façonnent les classes populaires des communes entourant la mine de Riotinto, contribuant à l'émergence de différentes factions en leur sein. Je reviendrai à ce titre sur l'expérience de la prédation minière et ses conséquences sur les pratiques alternatives ou complémentaires au travail salarié (potager, cueillette de champignon, apiculture, élevage domestique de cochon voire chasse). D'autre part, j'analyserai l'impact de ces conditions écologiques d'existence sur les styles de vie et aspirations, en prêtant une attention particulière aux rapports aux questions écologiques (impact environnemental de la mine, installations de traitement des déchets, changement climatique expérimenté à travers la désertification de la région, etc.) et aux mobilisations qui y sont liées. Des travailleur·ses et/ou habitant·es du Bassin minier critiquent plus ou moins ouvertement l'exploitation du travail minier et l'impact environnemental de la mine. Ce que Tania Murray Li appelle la « structure de sentiment critique » reste toutefois contrainte par la dépendance à l'économie minière et les rapports de domination propre au régime de travail néolibéral de la mine. J'analyserai les conditions sociales de la traduction de la structure de sentiment critique en des mobilisations qui contestent, en dehors de l'espace du travail minier et de biais, la prédation extractive.

Environnement ou emploi : le cas d'Altéo Gardanne. Peut-on parler d'un écologisme de classe ?

Mody Diaw (ETTIS) et Valérie Deldrève (ETTIS)

Si les préoccupations environnementales ont longtemps été vues comme l'apanage des populations des classes aisées occidentales, de nombreux travaux de sociologie, d'histoire ou

de science politique, notamment dans le champ de la justice environnementale, ont participé à la reconnaissance d'autres formes d'environnementalisme, tant dans les pays de l'hémisphère Sud, qu'au sein même de ceux du Nord. Qualifiées d'écologisme de subsistance ou d'écologie des pauvres, d'écologisme populaire ou encore d'écologie ouvrière, ces formes variables ne reposeraient sur une « vision écologique construite et autonome de l'environnement, mais sur une conception de celui-ci décloisonné ou déssectorialisé, imbriqué aux champs du social. La captation de la représentation écologique par les élites occidentales conservatrices puis par les mouvements écologistes des années 1970 (tend ainsi à effacer l'histoire de ces préoccupations, d'autant que l'aggravation chronique du chômage a fragilisé l'élan de lutte des ouvriers en matière d'environnement. Si se sont toutefois constituées des alliances « bleues vertes » ou « rouges vertes », elles se sont également souvent rompues dans la confrontation d'intérêts et de cultures de classe.

Partant de cette littérature qui résonne avec la notion d'« écocentrisme de classe », nous proposons de relire l'affaire des boues rouges d'Altéo-Gardanne (sud-est de la France, 2014-2020). Quelles portée et limites revêt une grille d'analyse en termes de classe dans cette affaire où environnement et emplois ont fréquemment été opposés, les syndicats soutenant publiquement la direction de l'usine de Gardanne incriminée par les militants ? Installée en 1893, cette usine d'alumine, qui fut Pechiney jusqu'en 2003, est la plus ancienne au monde à extraire l'alumine de la bauxite de manière industrielle avec le procédé Bayer. Cette extraction génère, cependant, des résidus chargés en métaux lourds (arsenic, mercure, plomb, vanadium, cadmium, etc.), soit des boues et poussières rouges, stockées à terre dans les collines voisines ou déversées en mer au large de Cassis. Dès les premières heures de la production, cette émission de résidus a soulevé des contestations de voisinage). Celles-ci se sont cependant amplifiées dans les années 1960 alors que se dessinait la solution du déversement en mer, puis en 2015, suite à la dérogation octroyée à l'usine pour poursuivre ses déversements dans la calanque de Cassis, devenue cœur de Parc en 2012. L'opposition allie alors divers collectifs de défense de la mer des Calanques – usagers récréatifs, pêcheurs, écologistes – à des riverains de l'usine et du dépôt terrestre, sur lequel viendra s'accumuler les poussières issues du processus de dépollution progressive des rejets marins. Nous avons pu montrer, grâce à une première enquête, que ces différents collectifs, loin de représenter un public homogène, ont des ressources culturelles, sociales et économique inégales ainsi que des expériences distinctes des préjudices environnementaux et sanitaires attribués aux résidus d'alumine. Il s'en suit une diversité de cadrages du problème et une hiérarchisation des « causes » dans l'espace public.

Tous ont pour point commun d'invisibiliser la condition écologique des travailleurs de la bauxite, et notamment la surexposition au risque lié à la soude et aux poussières d'alumine des ouvriers les plus précaires et principalement d'origine immigrée. Ceci est le point de

départ de notre seconde enquête de terrain. Nous montrerons ainsi comment les débats publics ont contribué à effacer cette dimension ainsi que la participation des travailleurs et de leurs syndicats à la définition et à la prise en charge des problèmes sanitaires et environnementaux liés à la production de la bauxite, non seulement dans l'usine (depuis 1932), mais aussi plus récemment hors de ses murs. Ainsi a également été invisibilisé l'effort consenti par les travailleurs pour écologiser le procédé Bayer, accroissant les sentiments d'injustice à l'heure où la délocalisation de ce procédé en Guinée (où est extraite la bauxite) semble être acceptée, y compris par les militants écologistes, comme la solution au problème de stockage des résidus non voulus. Enfin, partant de l'hypothèse de Duclos selon laquelle la situation au travail conditionne en partie le rapport des travailleurs au monde hors l'entreprise et donc à l'environnement, nous interrogerons la manière dont les différents statuts des ouvriers et situations de travail très variables influent sur leur rapport aux mobilisations et problèmes sanitaires et environnementaux qu'elles dénoncent.

Des déchets au pied de chez soi. Domination matérielle et symbolique dans la gestion des dégradations environnementales en résidences HLM

Hadrien Malier (IRIS)

La plus forte exposition des groupes populaires et/ou minorisés au risque environnemental et à des milieux de vie dégradés est l'un des résultats forts des travaux académiques associés à la justice environnementale. Ce courant de recherche est fortement développé aux États-Unis et en Amérique latine, notamment parce qu'il entretient des liens étroits avec des mouvements sociaux nombreux et puissants qui luttent, au niveau local, pour obtenir une amélioration de la qualité environnementale des communautés mobilisées. Qu'ils prolongent le mouvement des droits civiques dans le cas étasunien ou dans les luttes socio-écologiques latino-américaines, ces mouvements sociaux localisés s'appuient sur une dénonciation plus large du « racisme environnemental » et de l'« extractivisme » pour problématiser ensemble question sociale et question environnementale.

La France se distingue de ces deux contextes par la rareté des mobilisations locales similaires. Il n'y existe en effet pas de tradition militante installée qui soit assimilable à ce que Joan Martinez-Allier a décrit comme un « environnementalisme des pauvres ». Même si le mouvement ouvrier français s'est très tôt posé la question des contaminations environnementales, notamment au travail, ce n'est pas en son sein que l'écologie politique s'est institutionnalisée depuis les années 1970. Plutôt portée par des technocrates et des militant·e·s de classes moyennes, la politisation dominante de la préoccupation environnementale s'est davantage située à une échelle globale et déliée des conflits de classe. La faible intensité des mobilisations locales dénonçant en même temps l'ordre social injuste et l'inégale distribution des nuisances environnementales explique sans doute en partie la

faiblesse de la justice environnementale dans le champ académique français. La deuxième moitié des années 2010 a cependant été marquée par un intérêt nouveau pour ce courant de recherche, avec des ouvrages ou articles réalisant un travail d'importation et de diffusion de cette littérature ainsi qu'avec la publication d'enquêtes situées dans les Antilles ou aux États-Unis. Néanmoins, la rareté des luttes locales sur le territoire hexagonal semble continuer de freiner l'appropriation de cette perspective par les sociologues français·e·s. On peut pourtant douter que, à la différence de ce qui se passe dans le reste du monde, les maux environnementaux soient également répartis en France.

Cette communication mobilise la perspective de la justice environnementale pour concevoir la présence de déchets dans l'espace public comme une occurrence de ces dégradations du milieu de vie qui sont inégalement réparties. Elle le fait cependant à partir d'un ancrage théorique et méthodologique différent des travaux américains, qui partent de conflits environnementaux existants et recourent le plus souvent à l'observation participante au sein des mouvements sociaux. Elle s'appuie en effet sur une enquête ethnographique au long cours auprès de programmes de responsabilisation environnementale ciblés sur trois résidences HLM de région parisienne et elle mobilise la sociologie française de l'inégalité sociale pour interroger les logiques de la domination sociale qui produisent et reproduisent l'accumulation de déchets dans les allées de ces espaces. En reconstituant les logiques de la domination matérielle (qui produit la dégradation du milieu de vie par l'accumulation de déchets) en même temps que celles de la domination symbolique (qui amène les personnes rencontrées à interpréter la présence de déchets dans les allées comme un signe du manque de conscience environnementale des locataires), elle propose de comprendre les conditions sociales qui favorisent l'inégale distribution des maux écologiques.

Dans un premier temps, la communication revient sur la façon dont le problème des déchets est pris en charge par les bailleurs sociaux et les mairies responsables des programmes de responsabilisation environnementale enquêtés, avant de montrer comment la perspective de la justice environnementale croisée avec la sociologie de la domination permet de reproblématiser cette question.

Nature désirée, nature indésirable. La perception de l'environnement dans un quartier d'habitat auto-construit à Rio de Janeiro

Thomas Cortado (CMH)

En France, la place croissante de l'environnement dans le débat public va de pair avec la critique du progrès (technique). On en revient même sur des innovations pourtant bien intégrées au quotidien, comme à Caen, où l'on « débitumise » les trottoirs pour « lutter contre les îlots de chaleur », « garantir l'infiltration des eaux pluviales » et « remettre du vert ». Ailleurs, comme dans les quartiers populaires des villes brésiliennes, le bitume fait encore rêver.

J'ai fait l'expérience de ce décalage en amont de l'enquête ethnographique que j'ai conduite dans le lotissement du Jardim Maravilha, situé en banlieue de Rio de Janeiro, où vivent des familles aux revenus modestes, originaires des campagnes ou des favelas, qui construisent elles-mêmes leur logement et leurs équipements collectifs. Quand j'ai pour la première fois visité ce lotissement au début de l'année 2011, j'avais beaucoup apprécié la fraîcheur de ses rues en terre battue, bordées d'arbres et de fourrés ; quand j'y suis retourné en 2012, ces chemins avaient cédé la place à des trottoirs en béton et des chaussées goudronnées. Les rues du Jardim Maravilha ressemblaient à celles d'une zone industrielle. Aucune végétation n'avait survécu aux travaux de la municipalité, alors même que le Jardim Maravilha subit tous les étés des chaleurs intenses, largement supérieures à 40°C, et de graves inondations, faisant des dizaines de victimes. Et pourtant, les amis qui m'accueillaient chez eux débordaient de joie : « Tu as vu Thomas ? Le progrès est arrivé ! ».

Faut-il en conclure que les habitants de quartiers comme le Jardim Maravilha n'accordent aucune importance aux questions environnementales et qu'ils adhèrent inconditionnellement à l'idéologie du progrès, là où les Occidentaux en général auraient déjà pris conscience de ses limites ? Certains, notamment parmi les classes supérieures brésiliennes, n'hésitent pas à accuser ces habitants de dégrader la nature et les paysages, pour mieux justifier la destruction de leurs quartiers et le déplacement de ces populations. En fait, la perception de l'environnement par ces classes populaires s'avère plus complexe. Si elles applaudissent la bétonisation du lotissement, symbole de progrès, elles sont tout à fait conscientes de la pollution que génère l'augmentation de la population. En outre, elles associent la nature à des valeurs également positives, comme celle de la tranquillité, qu'elles opposent à la violence des grands centres urbains.

Cette communication défend l'hypothèse d'un rapport spécifique à la nature chez les habitants de ces quartiers, qui s'explique par leurs trajectoires résidentielles, leur expérience de la ville et le rôle central de l'autoconstruction dans leurs pratiques quotidiennes. On ne peut dissocier leur perception de la nature des autres éléments qui composent leur environnement. La peur de la violence, par exemple, joue aussi un rôle dans leur façon de s'approprier la nature.

Contraintes par le fonctionnement du marché immobilier à s'installer dans des zones souvent dépourvues d'accès aux infrastructures, les classes populaires des grandes villes brésiliennes conçoivent la nature d'abord comme un obstacle à surmonter (*mato*, dans le vocabulaire autochtone). En effet, pour bâtir sa maison et l'occuper, il faut défricher sa propriété, remblayer les marécages voisins, tailler des sentiers au milieu de la végétation épaisse, éliminer les espèces nuisibles aux alentours, creuser des sillons pour évacuer les eaux usées. En ce qu'elle fait reculer cette nature sauvage, l'urbanisation ne peut que profiter aux habitants du Jardim Maravilha. Elle leur apporte le progrès. Qu'ils aient des origines rurales ou urbaines, ils associent la nature sauvage, le *mato*, à la campagne, la *roça*, qu'ils considèrent comme

arriérée, *atrasada* — en portugais, le mot *roça* ne partage pas les connotations bucoliques de son équivalent français ; il évoque d’abord le travail dur et pénible de la terre. On remarquera que les pouvoirs publics et les grandes compagnies du BTP alimentent souvent cet imaginaire. Toutefois, cette nature manifeste aussi l’éloignement de la grande ville et de ses problèmes lancinants, en particulier celui de la violence. Pour les habitants originaires des favelas, qui ont souvent fui les fusillades récurrentes dans leurs quartiers, et pour les autres, qui accompagnent ces fusillades à la télévision, la nature (*natureza*) est gage de tranquillité. D’ailleurs, beaucoup profitent de l’espace dont ils disposent sur leur parcelle pour cultiver des plantes et élever des animaux, comme autant de stratagèmes pour mettre symboliquement la violence à distance. Ici, *natureza* s’oppose à *mato*, en ce que cette catégorie dénote une appréciation positive de la nature. En conséquence, même quand ils saluent l’arrivée du progrès, les habitants craignent que l’urbanisation du lotissement n’interrompe leur tranquillité.

Cette communication s’appuie sur l’enquête que j’ai menée dans le Jardim Maravilha, entre 2015 et 2016, au cours de laquelle j’ai séjourné plusieurs mois au sein d’une même famille et réalisé une quarantaine d’entretiens avec d’autres habitants (Cortado, 2022). L’analyse de ces matériaux sera mise en dialogue avec la recherche socio-anthropologique sur les classes populaires au Brésil, notamment celles qui habitent ces zones en bordure des métropoles, tandis que les travaux sociologiques sur le rapport des classes populaires françaises à l’environnement serviront d’inspiration et potentiellement de contrepoint.

Discussion

Renaud Bécot (PACTE)

L’intitulé de la session, « le polluant et le populaire », pouvait être compris de plusieurs manières. En première lecture, il peut se comprendre comme une interrogation simple sur la pluralité des relations possibles entre la construction des pollutions et les classes populaires. En seconde lecture, il peut aussi se comprendre comme une invitation à comprendre : soit comment les classes populaires construisent leurs représentations de ce qui serait « le polluant » ; soit comment la désignation du « polluant » contribue à construire et structurer certains rapports sociaux, en plaçant le stigmaté du polluant sur les classes populaires. Les quatre papiers peuvent se prêter à ces différentes lectures, mais ils comportent aussi des éléments communs.

Mody Diaw et Valérie Deldrève proposent une enquête qualitative, fondée sur une quarantaine d’entretiens et un travail d’archives, autour de l’usine Altéo de Gardanne. L’enquête donne à voir une lutte de cadrage du problème environnemental et des pollutions, une lutte qui se déroule au sein même du salariat, et qui divise notamment deux groupes de salariés avec deux représentations distinctes du polluant. Doris Buu-Sao propose une enquête ethnographique sur un territoire de prédation extractive ancien dans un bassin minier andalou,

désindustrialisé avant d'être réinvesti lors de la reprise minière. Il s'agit de comprendre la structuration des groupes sociaux à partir de cette économie extractive ; puis de comprendre comment les expériences sociales de la prédation peuvent fonder une critique « articulée » qui ouvrent une perspective de justice environnementale. Hadrien Malier propose une enquête ethnographique au long cours sur les effets sociaux de programmes dits de responsabilisation environnementale des habitants de HLM dans trois municipalités, en analysant comment la présence de déchets est constitué en signe infamant – aussi bien par l'action publique que par des cadrages militants, qui peuvent être partiellement repris par les habitants.

Un premier point de différenciation doit être posé avant d'aller plus loin. Ce que désigne « le polluant » et le « populaire » ne renvoie pas exactement aux mêmes phénomènes dans chacun des papiers. Dans le cas de Gardanne et du bassin minier de Rio Tinto, le polluant réfère assez directement aux activités productives et extractives, qu'elles se déroulent au présent ou qu'elles laissent un héritage qui empoisonne encore les corps et les écosystèmes. A contrario, dans le cas des programmes déployés dans les HLM, la pollution renvoie principalement à la dissémination de déchets liés à de la consommation ordinaire. Cet écart limitera la transversalité des remarques possibles entre les papiers, mais trois points pourront toutefois se discuter de manière croisée.

Le premier point porte sur le cadrage des textes en termes de justice environnementale. Ce cadre d'analyse est né dans un contexte étasunien, puis s'est déployé en Amérique du Sud, et il a permis d'éclairer des luttes de cadrage sur ce que désigne « l'environnement », sur les inégalités d'exposition aux toxiques ou d'accès à certains espaces ou ressources. Il n'en reste pas moins que l'usage de ce concept hors de son berceau étasunien a fait couler beaucoup d'encre, en particulier pour interroger les conditions de l'import de cette grille d'analyse dans un contexte européen, en particulier parce que l'économie de plantation a aussi produit un aménagement des territoires productifs et extractifs qui peuvent présenter certaines spécificités dont la transposition en contexte européen est délicate. Sur ce point, les réflexions de Christelle Gramaglia ou Geneviève Massard-Guilbaud sur la transposition des grilles de la justice environnementale dans un contexte européen fournissent peut-être des pistes qui pourraient être reprises. Il semble, en tout cas, que la manière de penser les enjeux de justice environnementale mériterait d'être approfondie, en particulier parce que cette approche est utilisée pour prendre l'environnement « au sérieux », c'est-à-dire pas simplement l'environnement comme une catégorie d'action publique ordinaire, mais pour interroger ce qu'il recouvre et pour donner une place à la matérialité et aux écosystèmes abîmés dans la manière de construire vos analyses. Cela peut sembler être une remarque très banale lorsque l'on s'inscrit dans SHS-E, mais cela n'est pas si négligeable : l'attention aux classes sociales n'est pas toujours présente dans des humanités environnementales, et cela conduit à proposer

dans les trois communications des déplacements méthodologiques dans la construction des objets et des regards portés sur ces objets : d'une part, la justice environnementale opère comme un « geste épistémologique », un outil de transformation interne des disciplines SHS, comme ce fut le cas en histoire environnementale ; d'autre part, la justice environnementale n'est pas uniquement un concept analytique, elle renvoie aussi à la normativité de ce qui est qualifié de juste ou injuste.

Un deuxième enjeu traverse tous les textes, celui la mise en visibilité ou invisibilité du « polluant », et la manière dont « le populaire » peut participer soit à rendre visible, soit à obscurcir la présence de pollution, en fonction du groupe social qui l'observe. La fabrique de cette visibilité/invisibilité est souvent liée à des stratégies de transferts ou diversions, en imputant la pollution à différents facteurs. C'est peut-être dans le cas andalou que la construction de cette invisibilité apparaît le plus clairement comme un enjeu, précisément parce que l'enquête s'intéresse à des groupes dont le positionnement social est parfois très différent. On peut penser par exemple à l'évocation de la visite d'une douzaine d'anthropologues qui, en observant la mine, ne voient qu'une « terre sans vie » selon leurs termes, sans prêter la moindre attention aux travailleurs qui s'activent pourtant sous leurs yeux. On retrouve aussi un phénomène qui se rapproche de cette construction différenciée de la visibilité des pollutions à Gardanne, où deux représentations ouvrières distinctes de l'environnement sont structurées par des groupes dont la composition sociale et professionnelle semble relativement distincte. Pour résumer brièvement, le premier groupe est principalement composé par des salariés ou anciens salariés, très qualifiés pour la plupart, souvent avec un engagement cégétiste, convaincus de la possibilité technique de maîtriser les risques industriels. Ce qu'ils rendent visibles des pollutions correspond prioritairement à celles qui pourraient faire l'objet de solutions technoscientifiques. Le deuxième groupe ouvrier est présenté comme plus précaire dans ses statuts, moins qualifié, composé principalement par des travailleurs immigrés, plus exposés aux risques notamment toxiques. Eux tendraient à rendre davantage visibles l'ensemble des pollutions auxquelles ils sont plus fortement confrontés, et pas seulement celles qui pourraient être davantage maîtrisées. Enfin, le cadrage du problème des déchets par l'action publique ou par les militants conduit à rendre invisible la multiplicité des facteurs de pollutions, voire à totalement écarter des pollutions par des acteurs extérieurs aux quartiers.

Enfin, les configurations politiques de moyenne durée des terrains d'enquête ne semblent que partiellement évoquées. Cela renvoie à l'importance d'une approche de justice environnementale, parce que ces configurations contribuent à pouvoir passer de réflexivités individuelles, vers des critiques plus articulées qui peuvent éventuellement se transformer en revendications ou projets plus collectifs. Dans le cas des déchets, la question de la configuration politique locale permet de mieux comprendre qui sont les porteurs des

politiques publiques qui mènent à la stigmatisation des classes populaires comme polluantes. Sommes-nous ici dans des communes marquées par des organisations politiques qui revendiquent la représentation des classes populaires et ouvrières, ou bien sommes-nous dans des configurations politiques plus marquées par un conservatisme politique ? Cela n'est pas sans importance si ce sont des organisations « de gauche » qui portent la stigmatisation. Dans le bassin minier de Rio Tinto, on voit la présence de certaines organisations, puisque Doris Buu-Sao mentionne des lieux où se reproduisent des formes de sociabilités ouvrières, elle évoque la présence d'un membre d'une organisation de gauche radicale, et mentionne aussi la disqualification forte des syndicats – mais sans expliquer les causes de cette disqualification. Toutefois, ces organisations restent toujours en arrière-plan de l'analyse. On a l'impression que, si les expériences individuelles de la prédation extractive ne sont pas totalement morcelées, elles restent de l'ordre d'un « texte caché » au sens de James Scott parce qu'elles ne semblent pas sortir d'un entre-soi subalterne. Enfin, du côté de Gardanne, on voit plus nettement apparaître le poids d'une organisation, la CGT, mais c'est peut-être la seule organisation interne aux classes populaires que l'on voit bien apparaître. Le texte donne l'impression de présenter deux groupes imperméables. On ne voit aucune zone d'intersection entre ces groupes, ni de figures de passeurs. Qu'en est-il, est-ce qu'il n'existe pas certaines figures de passeurs, ou des formes d'organisation qui parviennent à concilier les deux représentations ?

Cette question de la construction des organisations est importante car ce sont des organisations qui ont la capacité d'imposer certaines définitions de ce qu'est « le polluant » ou ce qu'il n'est pas, ce que désigne « l'environnement » ou ce qu'il ne désigne pas. Par extension, ce sont ces organisations qui peuvent énoncer ce qui serait le « juste » ou « l'injuste » sur le plan environnemental. Cette question de la place des organisations semble cruciale pour penser une approche de justice environnementale.

SESSION 4

ALLIANCES, FRICTIONS, DOMINATIONS. PETITES BOURGEOISIES CULTURELLES ET CLASSES POPULAIRES

Une alliance impossible ? Solidarités et distances de classe dans la grève des factures énergétiques au Royaume-Uni

Garance Clément (Morgan Center)

Au printemps 2022, en réaction à la hausse sans précédent des prix du gaz et de l'électricité au Royaume-Uni, un groupe de militant.es marxistes appartenant aux classes moyennes diplômées lance un appel à la grève des factures énergétiques sur les réseaux sociaux. La campagne « *Don't pay UK* » démarre, bientôt reprise par des collectifs autogérés dans tout le pays, auxquels se joignent de nombreux et nombreuses néo-militantes. Inspirée par la mobilisation « *anti-poll tax* » qui a agité l'Angleterre en 1990, la grève vise à faire pression sur le gouvernement conservateur de Boris Johnson (puis de ses successeurs Liz Truss et Rishi Sunak), tout en engageant un rapport de force avec les grandes entreprises privées du secteur de l'énergie, ce que résume le slogan « *freeze profits, not people* » observé dans plusieurs manifestations. Alors qu'elles renvoient à un enjeu central des luttes écologistes – la consommation, la production et la distribution de l'énergie –, les revendications de *Don't Pay UK* sont d'abord centrées sur la baisse des prix, et secondairement réinscrites dans un argumentaire plus large en faveur de la « justice énergétique », une proposition inspirée des travaux académiques et militants sur la justice environnementale. De même, bien qu'il existe des liens ténus entre les membres de *Don't Pay* et ceux d'*Extinction Rebellion* ou de *Just Stop Oil*, les alliances avec les militants et militantes du climat restent peu revendiquées publiquement.

Don't Pay UK offre ainsi un cas de mouvement social initié par des classes moyennes et touchant de près aux préoccupations environnementales, mais laissant les approches « décontextualisées » de l'écologie au second plan, pour se concentrer sur les effets concrets de la crise énergétique dans les foyers populaires. A partir de ce constat, je propose d'analyser ce que le cadrage des luttes autour de l'énergie proposé par *Don't Pay UK* éclaire des alliances entre classes moyennes et classes populaires. A partir de quelles trajectoires sociales et militantes les préoccupations économiques des classes populaires face à la crise énergétique sont-elles identifiées comme une cause stratégique par les classes moyennes ? Quelques années après les premières manifestations des Gilets Jaunes – une référence souvent mobilisée dans la campagne –, peut-on voir dans cette campagne le fruit des « influences réciproques » entre militants écologistes et classes populaires mobilisées contre la vie chère ? Quels sont les registres de dénonciation et les répertoires d'action empruntés pour construire une solidarité de classe autour de l'énergie ?

Menée dans le cadre d'une recherche sur les mobilisations habitantes autour du confort domestique, l'observation participante entamée en septembre 2022 au sein du collectif organisateur de la grève à Manchester et dans un *warm space* de mon quartier de résidence me permet d'étudier les dimensions symboliques et matérielles des proximités entre classes moyennes et populaires dans la lutte contre la crise énergétique. A partir de comptes-rendus d'observation et des premiers entretiens biographiques conduits avec les figures centrales de la mobilisation à l'échelle locale, je proposerai une intervention en deux parties.

Dans une première partie, après avoir retracé l'origine de la campagne, je montrerai comment les militant.es défendent une « lutte énergétique » trans-classe centrée sur le coût de la vie et laissant les préoccupations environnementales au second plan. J'exposerai en particulier la manière dont les positions sociales des ménages exposés à la crise énergétique sont retraduites au travers de catégories indigènes qu'il s'agit de réunir et fédérer : celles et ceux qui ne peuvent pas payer d'une part (les « *can't payers* »), et celles et ceux qui ne veulent pas payer de l'autre (les « *don't payers* »). Dans une deuxième partie, je montrerai que les registres de dénonciation de la crise énergétique et les manières de lutter contre ses conséquences pratiques s'inscrivent néanmoins dans des expériences socialement différenciées de la privation de confort entre classes moyennes et classes populaires. Au fil de la campagne, la solidarité affichée face aux compagnies de gaz et d'électricité butte en effet sur les inégalités concrètes d'exposition aux risques sanitaires et environnements auxquels les fractions précarisées des classes populaires sont exposées. Au-delà des efforts symboliques entrepris pour proportionner la lutte à l'univers des classes populaires, les distances de classe qui resurgissent après quelques mois soulignent les limites de l'investissement par les classes moyennes du terrain de la « précarité énergétique », jusque-là occupé par un milieu associatif dont l'ancrage dans les quartiers populaires est à la fois plus ancien et établi. Alors que des hybridations similaires entre luttes écologistes, luttes contre la vie chère et luttes contre la précarité énergétique s'observent en France, le cas de *Don't Pay* permet d'analyser les différences et les similarités des rapports de classe à l'environnement dans différents contextes nationaux où les politiques de transition énergétique sont adossées à l'austérité budgétaire.

Les rapports symboliques au travail écologique. L'intégration du discours écologique au prisme des positions sociales dans les ressourceries

Jennifer Deram (Centre Pierre Naville)

A l'heure où il devient difficile de nier les effets du changement climatique, les injonctions au recyclage et les promesses de la « croissance verte » présentent l'hypothèse rassurante d'un avenir où la question des déchets serait maîtrisée. Ces propositions s'inscrivent dans le récit dominant de l'écologie qui tend à faire reposer l'essentiel du changement sur l'innovation technologique, la modification des pratiques individuelles et la généralisation de ce que

Sophie Dubuisson-Quellier appelle une « consommation engagée ». La moralisation du rapport des usagers aux déchets et l'écologisation des pratiques accompagnent ainsi l'émergence d'une norme d'écocitoyenneté. La diffusion de ces comportements est à l'origine du développement d'un secteur d'activité dédié : l'économie circulaire. Les recycleries et les ressourceries s'inscrivent dans le courant de cette morale écologique en proposant un espace où les consommateurs et consommatrices peuvent se délester d'objets devenus encombrants. Toutefois, l'alchimie symbolique qui transforme la culpabilité en vertu et les déchets en ressources requiert un travail conséquent et souvent pénible qui est réalisé par des salarié·es (CDI, CDD, CDD d'Insertion, contrats aidés) et des bénévoles. Qu'en est-il de leurs rapports au récit écologique dominant ? Quelles sont l'étendue et les limites de l'intégration de ce discours et de ces pratiques chez ces travailleurs et travailleuses de l'économie circulaire ? En s'appuyant sur une enquête de terrain réalisée dans le cadre d'une thèse, composée d'une quarantaine d'entretiens et de deux années d'observation participante, il s'agissait de mettre l'accent sur les rapports symboliques liés à la question de l'écologie et de les faire dialoguer avec la diversité des conditions de travail et d'emploi.

Travailler dans une ressourcerie ou une recyclerie associative peut être gratifiant pour diverses raisons : le « sens du travail » à travers ses dimensions sociales et écologiques, l'aspect associatif, la convivialité, etc. Pour les personnes qui sont allocataires de minima sociaux le fait de travailler, de manière bénévole ou salariée, dans l'une de ces associations peut également permettre de conjurer, en partie, le stigmata de l'assistance et répondre à l'injonction à démontrer son utilité. Cette forme de travail associatif peut ainsi donner accès à une forme de respectabilité par l'activité. L'enquête ayant été réalisée dans deux départements ruraux, l'homologie de classe avec une partie des clients et clientes a pu contribuer à cette reconnaissance des habitants et habitantes du même quartier, immeuble ou village, qui partagent des pratiques et problématiques communes comme en témoignent les discussions lors des pauses (le chauffage dans les HLM, la rénovation en attente, le prix du paquet de pâtes, etc.). Travailler à la recyclerie ou ressourcerie peut aussi être l'occasion de rendre de petits services tels que la livraison d'un meuble, le maintien d'une réservation une fois dépassée la date limite, un accès à certains objets du stock, un rabais sur un prix, etc. Ces services rendus peuvent ainsi contribuer à la constitution ou au renforcement d'un capital d'autochtonie.

Dans un deuxième temps les associations ont pu être analysées au travers de leur fonction d'entrepreneuses de morale. Au travers de leur travail de sensibilisation, la question de l'intégration et de la diffusion des principes de l'écologie dominante par les salarié·es a pu être abordée. Dans le cadre du « tournant néolibéral des politiques environnementales » mis en évidence par Baptiste Monsaingeon, les pouvoirs publics sont devenus les prescripteurs de cette nouvelle morale écologique dont la mise en pratique va reposer, en grande partie, sur

la mobilisation des particuliers. Cette marchandisation des politiques environnementales va contribuer à dépolitiser la question écologique en ayant recours à des injonctions morales qui visent à activer la responsabilité individuelle des citoyen et citoyennes tout en plaçant les responsabilités des industriels au second plan. Il s'agissait donc d'interroger la place des associations dans ce processus de moralisation avant de voir les différents degrés d'intégration de cette norme écocitoyenne parmi les salarié-es et bénévoles rencontrés, qui sont parfois très éloignées de cette morale et de ses pratiques.

Enfin, l'exploration des moments où la croyance dans ce récit vacille met en évidence certaines pratiques pouvant générer des formes de *desillusio*. Dans les recycleries et les ressourceries, si la pénibilité du travail peut parfois être acceptée au nom de la bonne cause, sociale ou environnementale, elle peut aussi devenir problématique quand cette croyance s'étirole. La sensation de participer à ce que les salarié-es perçoivent comme une forme de gaspillage peut en effet troubler celles et ceux qui vivent sous le joug de la contrainte économique et venir remettre en question leur adhésion à au discours écologique dominant qui apparaît alors comme un « universalisme fictif » (Bourdieu). Considérer l'écologie au travers du prisme du travail a permis de mettre en relief plusieurs aspects du discours écologique actuellement dominant, et notamment sa dimension morale. S'il faut garder en tête que ces structures ne sont qu'un infime rouage de la gestion des déchets, elles sont néanmoins révélatrices de logiques symboliques qui travaillent la question écologique et peuvent contribuer à sa mise à distance voire à son rejet par les fractions de classe les plus dominées.

Les multiples visages de la domination. Le rapport ambivalent des petites bourgeoisies culturelles aux classes populaires au sein des collectifs amapiens

Gabriel Montrieux (LIENSs)

Les fractions de la « petite bourgeoisie culturelle » constituent historiquement l'espace social de définition (et d'appropriation) des pratiques et symboliques de l'écologie, au point que certains travaux ont pu analyser un processus d'unification symbolique d'un groupe social émergent autour des pratiques qui composent les modes de vie dits écologiques ou alternatifs. Ces modes de vie et de consommation, les univers de préoccupations, ont progressivement fait l'objet d'une formalisation par différents acteurs associatifs ou militants, diversement institutionnalisés.

Certaines, comme le recours aux AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) et dispositifs apparentés, font partie de ces pratiques relativement institutionnalisées et dont l'usage est socialement situé. Celles et ceux qui participent à la définition et à la promotion des AMAP mettent en avant la portée éthique et écologique de ces systèmes d'approvisionnement alimentaire. Ce travail a renforcé le pouvoir classant de

modes de vie ainsi encadrés et requalifiés en termes de pratiques écologiques, disqualifiant au passage les modes de vie et de consommation qui, supposément, s'en éloignent.

Pourtant, la manière d'insérer cette écologie en pratique dans des conflictualités de classe et d'attribuer des responsabilités aux dégradations environnementales à d'autres groupes sociaux ne fait pas (ou peu) l'objet d'un travail explicite de formalisation de la part des militantes et militants qui structurent cet espace. Les promoteurs des AMAP usent de catégories socialement indéfinies, qu'il s'agisse « d'amapiens », de « mangeurs », de « consom'acteurs », et qui visent d'ailleurs explicitement à ne pas associer ces pratiques à un espace social restreint. Les membres (adhérent·es et militant·es) des AMAP mobilisent pour leur part des représentations concurrentes des conflictualités sociales attachées à l'écologisation des modes de vie. Selon le quartier de résidence, selon que le statut social soit menacé par la présence de classes populaires ou au contraire par l'arrivée de catégories plus dotées en capital économique, selon les trajectoires individuelles, selon les socialisations politiques et militantes, la définition des normes pratiques et symboliques de l'écologie et leur insertion dans des formes de conflictualités sociales s'effectuent dans des directions fort différentes. La manière d'attribuer des responsabilités aux atteintes environnementales des modes de vie et de consommation est ainsi fortement tributaire des luttes de positionnement social, et des configurations sociales locales dans lesquelles elles sont construites.

Cette communication propose d'explorer ces modalités de conflictualisation localisée de l'écologie à partir d'une thèse, soutenue début 2021, qui porte sur les luttes d'appropriation pratiques et symboliques des systèmes amapiens au sein de l'agglomération lyonnaise. L'enquête de six années repose sur une soixantaine d'entretiens biographiques menés auprès de personnes diversement impliquées dans les réseaux amapiens et les espaces militants écologistes locaux, ainsi que sur des observations répétées réalisées au sein de différents collectifs amapiens et militants.

Lutter contre l'effondrement avec les classes populaires ? Rapports de classe et gentrification dans une expérimentation environnementale dans un territoire populaire

Julien Talpin (CERAPS), Clothide Saunier (CERAPS), Antonio Delfini (CERAPS)

Les quartiers et territoires populaires sont des lieux où se concentrent les inégalités environnementales, étant notamment sous-dotés en espaces verts et surexposés à des formes diverses de pollutions. Ainsi, les classes populaires sont davantage exposées aux risques environnementaux – ce qui a des incidences sur leur santé et leur espérance de vie. A ce titre, la création d'aménités environnementales dans ces espaces pourrait apparaître comme un vecteur de justice environnementale. La proximité spatiale de tels biens et services (parcs ou espaces verts en particulier) faciliterait leur accès aux catégories populaires.

De nombreux travaux ont néanmoins analysé les conséquences, notamment en termes de peuplement urbain, de la création d'aménités environnementales dans des territoires populaires, en déclin ou post-industriels. Si des nuances peuvent être apportées, ils démontrent dans leur ensemble que la création de parcs en particulier sur le site d'anciens espaces de production industrielle ou de résidence ouvrière se traduit par une transformation du quartier et un changement de sa population : phénomène qualifié d'*éco-gentrification*. La plupart des travaux se focalisent sur des initiatives publiques/privées, généralement portées ou soutenues par les pouvoirs publics, avec une intention plus ou moins explicite de « revitalisation », voire de transformation de la population du territoire et sa gentrification éventuelle. Mais qu'en est-il quand de tels projets sont portés non par des développeurs ou des élus en quête de redynamisation ou de gains financiers mais par des militants écologistes animés par une volonté inclusive de participation des classes populaires au projet nourrie par « l'écologie populaire » ? Dans quelle mesure le fait que ces militants écologistes soient fréquemment des classes moyennes blanches est-il susceptible de freiner cette ambition inclusive et se traduit-il par la gentrification du quartier ? Ces questionnements peuvent permettre d'appréhender certains des rapports de classe qui traversent les projets d'écologisation, à travers le rapport des classes moyennes à la gentrification qu'ils peuvent, le cas échéant, engendrer malgré elles, et à leurs corps défendants. Cette entrée par l'éco-gentrification permet ainsi de questionner l'un des aspects de la condition écologique des classes sociales, relatif aux usages et aux accès à des espaces naturels.

Cette communication s'appuie pour ce faire sur une enquête ethnographique de longue durée au sein des milieux associatifs de Roubaix, et en particulier la ferme urbaine du Trichon, un projet d'agriculture urbaine situé sur le site d'une ancienne usine (puis friche) textile, porté par un « écosystème » d'associations environnementales locales. L'un d'entre nous est membre du Conseil d'Administration de l'association étudiée, et une autre y a effectué un stage de 6 mois. Engagée dans une forme de recherche-action, la démarche d'inclusion des classes populaires a été pensée entre chercheurs et militants et mise en œuvre conjointement. Au-delà de ce matériau de première main, l'enquête s'appuie sur la conduite de 20 entretiens avec des bénévoles engagés sur la ferme urbaine et sur le recueil de questionnaires permettant d'objectiver les propriétés sociales des militant.es, salarié.es et bénévoles, et des usagers de la ferme urbaine.

Le projet étudié prend place dans le quartier du Trichon, situé non loin du centre de Roubaix. Il abrite une population relativement modeste – 21% de familles monoparentales, 44% d'allocataires CPAM et 37 % d'allocataires de minimas sociaux – mais il s'avère plus mixte que la majorité de la ville, à la fois fortement polarisée et concentrant très majoritairement des classes populaires descendant de l'immigration postcoloniale. Si ce projet est porté par des militants écologistes mus par la justice environnementale, il est rapidement soutenu par les

pouvoirs publics pour des raisons gentrificatrices. Conscients de ces contradictions, ainsi que de leurs propres propriétés sociales, ces militants vont engager un important travail de mobilisation des classes populaires du quartier, afin de les inclure au sein du projet de ferme urbaine. Les difficultés de ce travail de mobilisation conduisent alors à appréhender le projet environnemental comme un accélérateur, malgré le travail militant, de la gentrification du quartier. Ce faisant, cette enquête permet également d'interroger la résistance à l'éco-gentrification et ses conditions sociales de possibilité, tant on verra que le profil sociologique des militants façonne la perception et la réception du projet, et ce faisant son public et ses conséquences pour le quartier. En dépit des intentions militantes, la mise en œuvre du projet reproduit des formes « d'infériorisation, de stigmatisation et d'invisibilisation de groupes dominés par certains militants écologistes », manifestées notamment par certains conflits d'usage. Plus largement, et alors que la ferme urbaine est pensée de façon oxymorique par ses concepteurs comme une « ZAD légale », son étude permet, comme l'incite l'appel à communication, de « sociologiser la production des utopies et dystopies environnementales, en les mettant en relation avec les propriétés sociales des interprètes de ces inquiétudes ». Alors que « l'écologie populaire » a aujourd'hui le vent en poupe – suscitant intérêts politiques et militants, financements et appels à projet – cette enquête permet d'objectiver les rapports de classe qui traversent de tels projets, et notamment les difficultés d'inclure les classes populaires à des initiatives pensées et portées par des classes moyennes, contribuant ce faisant à reproduire des rapports de domination socio-spatiaux.

Discussion

Yasmine Siblot (CSU-CRESPPA)

Les présentations de cette session, qui dialoguent très bien entre elles, évoquent des mobilisations ou des actions associatives portées par des groupes situés dans des régions proches de l'espace social, qualifiées de fractions des classes moyennes à fort capital culturel ou de petite bourgeoisie culturelle. Ces mobilisations portent aussi sur des objets qui mêlent des enjeux environnementaux et des enjeux de justice sociale : l'accès à l'énergie, l'accès à une alimentation durable, le recyclage des déchets domestiques ou encore le développement de l'agriculture urbaine. Et ces mobilisations, très ancrées dans des territoires spécifiques, s'articulent avec des luttes d'appropriation et de classement dans l'espace local. Ainsi des membres des fractions culturelles des classes moyennes se font entrepreneurs de causes environnementales et sociales, à propos d'enjeux qui affectent directement leur mode de vie mais aussi leur position sociale. Leurs tentatives pour y impliquer des membres des classes populaires locales sont vouées à l'échec, du fait de pratiques militantes tournées vers l'entre-soi et de la mise à distance morale et symbolique des classes populaires, pour lesquelles les politiques d'inclusion s'avèrent être pensées comme des politiques sociales.

Dans le cas de *Don't Pay UK* à Manchester étudié par Garance Clément, les pratiques des militantes et militants qui animent la campagne revendiquent une solidarité avec les classes populaires, tout en déniaient leur propre appartenance aux classes moyennes. Ils favorisent un entre soi de diplômé·es plus ou moins démunis·es économiquement, tandis que les classes populaires précarisées sont confrontées à des formes de contrôle social très poussées. Dans le cas des collectifs amapiens ou alter-écologistes de la région lyonnaise présenté par Gabriel Montrieux, les membres de ces réseaux, qui sont majoritairement des membres des professions intermédiaires ou supérieures diplômées ayant des revenus modestes ou moyens, portent également un discours volontariste de justice sociale et d'"ouverture" envers les classes populaires. Ils les maintiennent doublement à distance : par des pratiques alimentaires ou militantes distinctives, et par des pratiques d'"ouverture" conçues sur le mode de l'assistance. Dans le cas de la ferme urbaine du Trichon à Roubaix étudié par Clothilde Saunier, Julien Talpin et Antonio Delfini, la volonté d'inclure les classes populaires locales est centrale dans le projet militant, lui-même ancré dans un quartier majoritairement populaire, mais le développement du projet conduit là encore à un entre soi qui tient aux formes d'agriculture urbaine développées ainsi qu'aux sociabilités et aux usages de l'espace public qui les accompagnent. La disqualification des habitant·es de classes populaires du quartier tient en outre aux orientations des politiques urbaines de la municipalité qui visent à favoriser les processus de gentrification en cours. Les ressourceries situées dans des départements ruraux étudiées par Jennifer Deram relèvent directement du secteur de l'Économie sociale et solidaire. Elles mettent en présence des fractions des classes moyennes voire supérieures et des classes populaires souvent précarisées dans un dispositif qui mêle bénévoles et salarié·es dans une relation d'emblée pensée comme une relation d'aide et de normalisation. Le point de vue des membres des classes populaires salariées témoigne à la fois de leur bonne volonté commune envers les normes portées par l'économie circulaire et de la distance de classe créée par la découverte des pratiques de surconsommation des classes moyennes et supérieures donatrices.

Passée cette première lecture qui fait ressortir des traits communs, on perçoit aussi de nombreuses nuances voire des différences entre les situations et les rapports sociaux observés. Ainsi les contextes locaux sont variés entre Manchester, Roubaix, l'agglomération lyonnaise et les zones rurales étudiées : les formes de pauvreté ou de gentrification y prennent des formes assez variées, tandis que les positions sociales occupées par les membres des fractions des classes moyennes, supérieures et populaires, présentes sur ces terrains, ne sont pas exactement les mêmes. Ces groupes militants entretiennent des liens inégaux avec les pouvoirs publics locaux et leur action s'articule de façon variable avec les politiques sociales locales, avec une gradation de positions entre les militant·es, les bénévoles et les professionnel·les. On observe enfin différentes modalités d'articulation des revendications

environnementales et sociales et du discours classiste, le discours de solidarité avec les classes populaires étant structurant dans le cas de DPUK et ayant une place secondaire dans le cas des Amap par exemple. La discussion partira de ces nuances et différences sur trois ensembles de questions posées à toutes et tous.

Le premier point concerne la caractérisation des groupes sociaux en présence et de leurs relations. Garance Clément définit les militantes de DPUK comme des membres de la petite bourgeoisie culturelle, de même que Gabriel Montrieux concernant le mouvement des Amap à Lyon, Clothilde Saunier, Julien Talpin et Antonio Delfini ainsi que Jennifer Deram évoquent des classes moyennes à capital culturel. Il y a une majorité de femmes à DPUK et dans les Amap, ainsi que dans l'encadrement des ressourceries, mais ce sont des hommes qui portent le projet de la ferme du Trichon. Dans ce dernier cas comme à Manchester il est précisé que les militant·es sont non racisé·es, la dimension raciale n'est pas évoquée à propos des deux autres terrains. En ce qui concerne les caractérisations de la position des groupes porteurs de ces mobilisations environnementales et sociales, on observe dans tous les cas un très haut niveau de diplômes et des pratiques culturelles distinctives, et parfois un capital politique, ce qui place la plupart des personnes mobilisées à proximité des classes supérieures culturelles. C'est probablement en partie dû au fait qu'on se situe dans de grandes agglomérations dans le cas de Manchester, Roubaix et Lyon, ou que les encadrantes des ressourceries en sont issues ; leur propre regard sur la faiblesse de leurs ressources ou leur déclassement ou de leur propre perception de leur position comme moyenne voire proche des classes populaires et qu'elles se comparent aux classes supérieures avant tout, renforce cette hypothèse. Mais ne s'agit-il pas plutôt des fractions dominées des classes supérieures, confrontées à un déclassement ou amenées à connaître un rattrapage à venir selon leur âge ? D'ailleurs peu de personnes semblent être issues des classes populaires, ou des quartiers populaires, ce ne sont pas des « petits moyens » ; peu résident dans les quartiers populaires même quand l'action militante s'y déroule, et leur perception des classes populaires est assez misérabiliste et homogénéisante. De plus, les relations avec les classes populaires semblent très ponctuelles et volontaristes dans le cadre des actions de *community organizing* à Roubaix ou à Manchester ou des dispositifs d'aide sociale ou d'ESS sur les quatre terrains : on voit peu de membres de classes populaires stables qui pourraient se montrer de bonne volonté comme on peut en voir par exemple dans les dispositifs participatifs. Quelles sont les relations qui s'établissent donc réellement avec les classes populaires, et avec quelles fractions d'entre elles ?

Le deuxième point concerne la caractérisation des positions politiques qui semble se situer à l'intersection d'un espace militant situé à gauche voire à l'extrême gauche, et d'un espace institutionnel qui relève plus des politiques publiques et caritatives. Quels sont les effets de ce double positionnement sur leurs représentations du monde social et des classes populaires ? Quels sont les liens avec les organisations partisans d'extrême gauche ou de

gauche, avec les organisations militantes des quartiers populaires ? Pourquoi n'y observe-t-on pas plus de prégnance d'un discours classiste ? Dans le cas de DPUK, mouvement décrit comme issu de extrême gauche, on pourrait s'attendre à un discours ouvrieriste et lien avec organisations syndicales ? Ou alors est-ce une effet de la reprise de la représentation des classes sociales marquées par le développement d'un précarat très vaste porté par certains sociologues britanniques ? Quels sont les liens avec organisations caritatives, notamment les banques alimentaires et les banques de chaleur, quelles représentations concurrentes des classes populaires ? Dans le cas des terrains français, l'interpénétration avec le monde de l'ESS semble importante, à la ressourcerie bien sûr, mais aussi dans les AMAP et la ferme urbaine. Il y a une proximité avec des réseaux militants plus radicaux et politiques, mais y a-t-il des conflits internes sur les pratiques militantes et les représentations du monde social et des classes populaires ?

Un dernier point consiste à revenir sur les pratiques et interactions concrètes qui sont au cœur de ces mobilisations ou actions associatives. Qu'est-ce qui dans chaque cas peut être un facteur de rapprochements entre membres de fractions de classes moyennes et populaires ? Qu'est-ce qui au contraire entretient la distance et la domination de classe ? Dans le cas de DPUK, ce qui fait la spécificité de cette lutte pour ne pas payer ses factures est qu'une part croissante de la population, y compris au sein des classes moyennes, est contrainte économiquement et se trouve en difficultés pour payer l'électricité, il y a donc un intérêt commun qui permet la réussite d'une vaste campagne à travers la pétition puis à travers une grève effective. On voit les limites de cette situation partagée : les militantes plus dotées peuvent finalement payer leurs factures, tandis que les classes populaires les plus précaires ne peuvent même pas faire grève ; on dirait que les interactions les plus concrètes se font autour de formes d'aides administratives et sociale dans les démarches. À Roubaix, à la ressourcerie et dans les AMAP, on aurait pu imaginer des interactions plus fortes autour des pratiques développées : le jardinage, la cuisine ou la récupération sont sous de multiples de formes déjà présentes dans les classes populaires, et elles se prêtent à une vaste gamme d'appropriations. Mais elles semblent aussi redéfinies à un tel point qu'elles apparaissent comme des pratiques de normalisation des pratiques populaires, ce qui finalement les exclut. La distance de classe est-elle aussi généralisée ? N'y a-t-il pas de formes de proximité dans les pratiques entre certains membres des classes moyennes et des classes populaires qui partageraient des goûts et une morale pratique dans ces domaines, voire d'inversion des rapports de classes au regard des normes de consommation par exemple ?

SESSION 5

STRATEGIES DE REPRODUCTION : PENSER L'ÉCOLOGIE DES CLASSES MOYENNES ET SUPÉRIEURES

Partie 1 – S'accommoder du déclassement

Troubles dans les classements : justification écologique, orientation et légitimation des modes de vie

Anne de Rugy (LIPHA)

En même temps que les pouvoirs publics ou les organisations associatives ou politiques appellent à une transformation des modes de vie pour répondre à l'urgence climatique et écologique, sous la forme d'incitations individuelles au changement, de politiques publiques ou de projets collectifs de transformation sociale, les agents sociaux se saisissent de la justification écologique comme motif de légitimation des pratiques. De nombreuses études ont montré comment cette invocation de la justification écologique ou norme écocitoyenne est socialement déterminée et souvent partiellement déconnectée de la condition écologique objective des ménages, entendu ici comme leur empreinte écologique. Les situations de bifurcations descendantes ou changements professionnels intentionnels avec réduction des revenus offrent une trajectoire intéressante pour observer cette reconfiguration normative à l'aune de la norme écologique. Elles interrogent la possible substitution, dans les registres de légitimation des styles de vie, de la norme écologique à d'autres normes symbolisant socialement la « réussite » et le mode de vie désirable et légitime. Ces trajectoires de bifurcation descendante, si elles ne sont pas toujours politisées, sont souvent reliées, dans leurs justifications, à la transformation écologique des modes de vie, invoquée pour justifier le changement professionnel comme les reconfigurations de la consommation d'autant qu'elles représentent un déclassement dans l'espace social au regard des normes dominantes de hiérarchisation des professions et des modes de vie.

La communication interrogera la réalité et les formes de légitimation de ce déclassement notamment par le recours à la norme écocitoyenne. Elle montrera que les trajectoires observées représentent bien un déplacement descendant dans l'espace social par le changement de catégorie socio-professionnelle (par exemple de cadre à agriculteur ou commerçant) ou par de petits déplacements descendants au sein d'une même catégorie socio-professionnelle ainsi que par la réduction des revenus (perte en capital économique). Ce déclassement professionnel se traduit aussi dans les styles de vie par des réaménagements de consommation à la baisse notamment par réduction des postes de consommation dont le niveau élevé distingue la consommation des cadres (voyages et vacances, repas pris à l'extérieur, vêtements, etc.). La norme écocitoyenne constitue alors une ressource symbolique

pour reclasser des pratiques de sobriété et de réduction, de recyclage et de réemploi, de réparation. Mais ce registre justificatif est loin de s'appliquer uniformément à toutes les situations et de s'imposer dans l'espace social comme dominant et légitime dans toutes les dimensions du style de vie. Il nécessite tout un travail de conversion dans les jeux de sociabilité (anniversaires des enfants, moments de convivialité avec des amis, etc.) et est loin de s'imposer immédiatement et systématiquement comme distinctif même au sein de catégories dotées en capital culturel et social. D'autres normes de réussite sociale, qui valorisent le beau, le grand, le confortable, l'efficace demeurent très présentes et peuvent entrer en concurrence avec la norme écologique par exemple dans le domaine du logement ou dans celui des voyages. Qu'il s'agisse des voyages ou des conditions de logement, la distinction ne s'est pas encore tout à fait « mise au vert » alors que la norme d'une alimentation « bio et saine » s'est largement imposée dans les classes dominantes. Autrement dit si la justification écologique s'impose quand elle n'entre pas en contradiction avec les normes du « sain », du « léger » et du beau – dans le cas de l'alimentation –, elle s'efface ou ne surgit pas quand elle entre en contradiction avec les normes du beau, du confortable, du digne. La norme écologique trouble les classements sociaux des styles de vie mais ne renverse pas tous les ordres de légitimité des styles de vie.

La communication s'appuie sur une enquête qualitative sur les bifurcations descendantes, réalisée entre 2016 et 2020 à partir de trajectoires individuelles de bifurcations professionnelles. Ce travail examine le changement d'emploi, les réaménagements de la consommation, leurs justifications et la possibilité d'une critique en pratique des modes de vie par une démarche sociologique pragmatique. Il interroge la politisation très variable de ces changements de vie. La communication s'appuiera notamment sur les trajectoires de cadres devenus commerçants, agriculteurs, artisans ou occupant des professions du soin, du conseil ou de l'éducation (coaches, psychothérapeutes, professeurs de yoga, enseignants, etc.).

Maintenir une position sociale par un engagement militant désobéissant : incertitudes statutaires et rapports de domination à Extinction Rebellion Paris

Camille Abajo-Sanchez (CESSP)

Extinction Rebellion (XR) fait figure d'un « militantisme à haut-risque/coût » en termes de temps, d'argent et d'investissement mais aussi vis-à-vis des dangers légaux, sociaux, physiques à s'engager dans ce type d'activité. En entretien, ces primo-militant.e.s disent tirer de ce mode d'action des gratifications symboliques, que ce soit de la reconnaissance sociale, un sentiment d'appartenance au groupe mobilisé ou encore un sens à leur existence. Ils et elles présentent leur corps en lutte pour l'urgence écologique comme une cause noble. Le « devoir de plaisir » de la petite bourgeoisie nouvelle se retrouve à XR. Il faut s'épanouir dans l'engagement militant, l'activisme a un côté festif qui brouille la frontière entre le devoir de

révolte et le plaisir à le faire. L'activisme n'est pas vu comme un sacrifice mais comme une manière de se développer personnellement. Ce « militantisme existentiel » accorde une attention particulière à l'intériorité et à la quête de sens.

Ces militant.e.s sont plutôt issu.e.s des classes moyennes ou supérieures à fort capital culturel. Certaines trajectoires de déclassement intergénérationnel ou de sentiment de déclassement se compensent par des positions dominantes dans l'institution. Deux types de profil militants connaissent des discordances de statut. D'un côté celles et ceux dotés d'un fort capital culturel non reconverti en capital scolaire vivent des trajectoires de déclassement. D'un autre côté, des individus en ascension sociale (notamment grâce à l'école) n'ont pas toujours le capital social pour échapper limites des positions moyennes, et forment à XR des réseaux sociaux. On retrouve également ceux que Mathieu Grossetête appelle des « désargentés aux études longues » pour qui la réalisation de soi se fait en dehors des modèles de consommation. Ces activistes mettent en cohérence leur trajectoire sociale en convertissant la restriction subie en des formes de sobriété choisie et ainsi donner une signification positive à l'autolimitation.

A l'image des « nouvelles classes moyennes » à Montreuil qui cherchent à s'inventer comme groupe social et donner sens à des trajectoires sociales inédites, les activistes à XR développent des stratégies d'adaptation. En choisissant ces voies alternatives, ils et elles affirment une culture commune et distinctive qui valorise d'autres ressources que financières et professionnelles. On peut voir les effets de certaines mutations des classes moyennes du pôle culturel dans leur rapport au militantisme mais aussi à l'insécurité des trajectoires sociales. En réponse à des incertitudes statutaires, XR permet donc aux individus de réinventer leur propre position sociale.

Cette proposition porte donc sur l'engagement de jeunes militant.e.s à Extinction Rebellion comme manière de maintenir un statut et un prestige social dans un contexte d'urgence écologique. Ce sujet s'appuie sur une ethnographie au sein de groupes locaux parisiens de 2019 à 2022 et sur une campagne encore en cours d'entretiens avec des activistes du mouvement. En décembre 2022, 13 entretiens semi-directifs ont été menés auprès de militant.e.s très impliqué.e.s à XR, soit dans l'organisation d'actions de désobéissance civile, soit dans la gestion interne plutôt bureaucratique du mouvement. Ces enquêté.e.s peuvent être considéré.e.s comme appartenant aux strates supérieures de la hiérarchie informelle d'XR de par leur ancienneté ou leurs investissements ou leur connaissance du mouvement.

Accès à des pratiques de subsistance et mobilité ascendante en matière d'écologisation maximale

Geneviève Pruvost (CEMS)

Cette communication vise à ajouter à la notion de « condition écologique des classes sociales » l'idée que l'accès à des savoirs et à un territoire de subsistance joue un rôle nodal

dans les trajectoires d'écologisation maximale. Elle se base sur une enquête ethnographique multisite qui a été menée depuis 2012 dans les alternatives écologiques rurales (soit 130 récits de vie). Cette enquête s'attache à la base matérielle et à la base de connaissances qui permettent à la population minoritaire la plus engagée dans la critique du « capitalisme vert », de tenir tous les bouts de la chaîne de la contestation, en adoptant un mode de vie en circuits courts d'approvisionnement, en optant pour un métier ou des activités biocompatibles et/ou en apportant un soutien actif aux luttes écologistes. Cette minorité n'a rien d'homogène, dans les pratiques comme dans la capacité à tenir de front tous ces engagements. L'échantillon de cette enquête est composé des personnes dont les déplacements et les activités sont tournés principalement vers une ou plusieurs zones rurales pensées comme ressources.

Cette inversion des trajets pendulaires (qui vont d'ordinaire des campagnes vers les villes) pour des trajets intra-ruraux constitue un élément central pour comprendre le type d'écologisation par rapport à d'autres positionnements dont le « gradient de cohérence écologique » repose sur une segmentation des pratiques (consomm'ation, zéro déchets, métiers du développement durable). Quand l'accès à un territoire de subsistance constitue la préoccupation majeure des « trajectoires d'écologisation », l'évaluation des inégalités de classe, de genre au sein de ce groupe doit être corrélée aux inégalités en termes de subsistance dans une perspective intersectionnelle de croisement et de cumul des logiques de domination. Les sociologues et anthropologues allemandes Mies et Bennholdt-Thomsen accordent à la notion de subsistance un pouvoir descriptif important des rapports de genre et des rapports Nord/Sud, ainsi que des rapports de classes. Les classes moyennes et supérieures, éduquées à convoiter des positions en col blanc au plus loin du bleu de travail, sont, sous ce prisme, les moins outillées en matière de savoir-faire incorporé, au rebours des populations qui n'ont pas perdu le lien avec des savoir-faire paysans et artisanaux, en exerçant un « travail à côté » (en tant qu'activité rémunérée ou hobby-passion) ou par nécessité.

L'enquête monographique menée sur un territoire rural où habite une quarantaine d'alternatifs disséminés dans la campagne a permis d'entrer dans le détail des distributions de classe, de socialisation antérieure et de distribution des terres dans ce groupe néo-rural qui forme un réseau d'entraide. Il s'agit ici d'étendre la recherche en partant du matériau non exploité d'une centaine des trajectoires recueillies dans la France entière, dont les récits de vie ont été recodés, afin de mettre au jour les ressorts sociaux de l'« écologie vivrière ». L'hypothèse de « l'accès à subsistance » comme facteur d'inégalités au sein des alternatives écologiques en zone rurale sera mise à l'épreuve. Les divisions de genre et de classe en sortent-elles renforcées ?

En termes d'héritage et de socialisation antérieure, il importe de déterminer tout d'abord la part d'alternatifs élevés avec des savoir-faire de subsistance et/ou l'accès à de la terre et du bâti, et la distribution en termes de classe, de genre et de génération. Les enfants issus de

famille d'agriculteurs sont-ils avantagés ? Encore faut-il que leur parenté dispose de terres dans le périmètre de leur installation. La catégorie des « bios du cru » apparaît en tout cas comme motrice tout au long de cette enquête multisites : les enfants d'agriculteurs ou les enfants du pays héritant de terres et bénéficiant d'un capital d'autochtonie, jouent un rôle majeur dans le lancement et la pérennisation des alternatives locales rurales. Mais il s'agit d'une part minoritaire. *Quid* des autres ? La capacité d'achat de terres et de bâti est déterminante, puisque telle est la modalité d'accès prise par les alternatives écologiques rurales. Celles et ceux qui ont pu faire des économies de leur métier avant bifurcation ou qui héritent d'argent sont mieux placés pour acheter de plus larges portions de terre et de bâti, en tout cas dans les campagne alternatives (dont la gentrification a fait monter les prix du foncier), conditionnant les logiques d'implantations dans des zones plus ou moins désertifiées. L'enquête sur le sous-échantillon de Valondes permet aussi de montrer que dans ce groupe prédominent les études techniques et scientifiques (et non pas les sciences humaines et littéraires) ainsi que les formations estudiantines courtes, ce qui prédispose à l'écologie pratique. La dotation monétaire ne joue pas ici un rôle déterminant, étant données les stratégies de formation à bas coût (en permaculture, en écoconstruction, en agriculture bio). L'accès au savoir-faire de subsistance semble moins discriminant que l'accès à la terre. Il s'agira enfin d'étudier les moyens mis en œuvre par les moins doté.es en savoir-faire de subsistance et/ou terres de subsistance pour sortir de cette situation inégalitaire. S'orientent-ils/elles vers l'animation culturelle, les métiers du « care », des activités qui prennent peu d'espace, plutôt que vers le plein temps dans des métiers paysans et artisanaux ? On mettra en évidence ici la part jouée par l'alliance matrimoniale et l'amitié dans les trajectoires d'écologisation, qui permettent de compenser une sous dotation (en matière de débrouille ou de capital foncier et monétaire) par le biais d'une aide en nature, permettant d'économiser. L'accès à un squat ou une terre privée mise à disposition peut également jouer le rôle de rampe de lancement pour initier les moins doté.es. L'enjeu est ici de sortir d'une vision enchantée des alternatives écologiques rurales en mettant au jour des logiques d'accès inégalitaires à la terre, dans un contexte de pression foncière, liée à la politique d'agrandissement des exploitations agricoles.

Discussion

Manuel Schotté (CLERSÉ)

Les trois communications s'interrogent sur la question du déclassement/reclassement en lien avec la justification écologique, mais en l'attrapant à chaque fois sous un angle différent, ou plus spécifiquement *via* une population différente, depuis ceux et celles pour qui l'écologie est une considération secondaire, qui vient d'une certaine façon colorer une bifurcation qui trouve sa source ailleurs (Anne de RuGy), jusqu'à ceux et celles qui s'inscrivent dans une

écologisation maximale (Geneviève Pruvost), en passant par les membres d'Extinction Rébellion qui sont très investi.e.s dans le militantisme écologique (Camille Abajo-Sanchez). Autre principe de différenciation dans les textes : les deux premiers portent sur des déclassé.e.s, c'est-à-dire des individus en situation de mobilité descendante, tandis que le troisième présente surtout des individus qui refusent de jouer le jeu de la compétition sociale ordinaire. On a donc une sorte de gradation qui permet de discuter la question du déclassement auprès de populations pour lesquelles l'engagement écologique est d'intensité variable.

En ressort un premier résultat important : la référence écologique est accueillante pour des populations très diverses. Sur le plan du recrutement des personnes qui s'engagent intensément dans un mode de vie et/ou un militantisme écologiste, les textes montrent aussi qu'il n'y a pas que des déclassé.e.s au sein de cette population. Le texte de Geneviève Pruvost montre que si les déclassé.e.s sont majoritaires parmi ses enquêté.e.s, il existe une proportion non négligeable d'alternatifs et d'alternatives qui s'inscrivent dans des parcours différents. Même chose chez Camille Abajo-Sanchez : les cas examinés permettent de nuancer le fait qu'Extinction Rebellion serait l'apanage exclusif de « désargentés aux études longues » pour reprendre la formule de M. Grossetête. Les cas qu'elle analyse sont d'ailleurs d'autant plus intéressants à examiner qu'ils sont le fait d'individus qui sont beaucoup moins bien nés que la plupart des membres d'Extinction Rebellion, qui n'ont pas fait de longues études mais qui occupent pourtant des positions assez centrales dans le collectif militant. Bien que statistiquement atypiques, ces cas n'en sont pas moins dotés d'un poids symbolique réel.

Toujours sur plan de la diversité des trajectoires, la mise en regard des trois textes permet de montrer qu'il n'y a pas qu'une seule modalité d'investissement dans des carrières alternatives. On n'a pas affaire à une logique exclusive mais au contraire à une cohabitation de modalités différentes : ce qu'on pourrait qualifier d'écologisation de la radicalité (ou de la marginalité) chez les enquêté.s de Camille Abajo-Sanchez ; ce qui relève d'une certaine radicalisation de l'écologie chez celles et ceux de Geneviève ; ce qui renvoie à une quête d'épanouissement personnel, où le rapport à l'écologie étudié par Anne de Ruby est moins politisé. Au total, c'est l'impression d'une nébuleuse qui ressort, d'un espace pluriel de l'écologie caractérisé par des modes d'investissement très différenciés, avec des différences qui s'ordonnent suivant plusieurs axes, et notamment le degré d'exigence en termes d'écologisation des pratiques, et le degré de politisation de son style de vie. Si l'on repère chez tous et toutes une grande importance du registre de justification écologique des pratiques, cela ne se fait pas avec la même définition de ce qu'être écologique veut dire.

Un autre apport de ces textes réside dans la réflexion qu'ils produisent quant à la question d'une forme de « déclassement volontaire ». Cet apport passe d'abord par la mise au jour de la difficulté que nous avons, avec les outils classiques de sociologie, à penser ce type de

trajectoires. Si elles constituent une énigme, c'est parce qu'elles vont à l'encontre d'une série d'implicites dans nombre de théories sociologiques pour lesquelles il va de soi que la mobilité ascendante est un horizon souhaité. Ces trajectoires sont donc intéressantes à examiner en tant qu'elles interrogent un impensé de la pensée sociologique. Les textes montrent en l'occurrence que la possibilité d'un déclassement volontaire et/ou d'un mode de vie qui s'affranchit des canons des trajectoires les plus valorisées suppose l'existence d'un classement alternatif. Un individu ne consent à être rétrogradé dans l'espace social que parce qu'il est en mesure de le mettre à distance, en se référant à un espace alternatif. Un espace alternatif qui est ici un monde inversé dont le mot d'ordre pourrait être « *less is more* ». Il s'agit d'un espace où tout est recodé : vivre de peu est le signe d'une supériorité morale ; l'accumulation de difficultés est la preuve qu'il faut continuer de lutter ; le fait de faire une garde à vue est vécue comme une aventure exaltante, etc. Se pose donc la question de ce qui sous-tend l'existence de cet espace. Les articles apportent, chacun à leur façon, des éléments intéressants à ce sujet : l'existence de cet espace s'adosse sur une critique de l'ordre social dominant. On retrouve cela dans tous les textes qui montrent comment le déclassement objectif procède toujours d'une rupture doxique par rapport à l'ordre social dominant. Mais cet espace alternatif n'est pas seulement un espace différent. C'est un espace jugé préférable. Cela n'apparaît pas frontalement. Mais en filigrane des textes, on sent poindre l'idée que les enquêté·e·s se vivent comme une sorte d'élite morale. Ce sentiment semble essentiel pour qu'ils et elles puissent se comporter comme ils et elles le font. D'où l'importance de rendre compte des profits symboliques et des satisfactions qui peuvent être retirés de ce type d'investissement. Les textes mettent aussi en évidence que cet espace alternatif ne tient que parce qu'il est porté par des collectifs qui le font exister et lui confèrent de la valeur. On retrouve ici une idée émise par Weber à la fin de *L'éthique protestante*. Dans un passage consacré aux sectes puritaines, il explique qu'« il n'existe pas d'instrument de conditionnement plus puissant, pour les individus, que cette nécessité de s'affirmer socialement dans le cercle de ses semblables ». Cette pression du groupe, et le pouvoir de conformation qui lui est associé, apparaît explicitement dans l'importance des actions de groupes où se joue la valeur des membres. On a l'impression que l'intensité de la rupture avec l'ordre dominant a partie liée avec le degré d'insertion dans des groupes de pairs. Rupture limitée, circonscrite, quand il s'agit d'une rupture isolée / rupture maximale quand elle s'insère dans un collectif.

Toujours sur la question de la façon de penser les trajectoires de « déclassement volontaire », il y a un autre intérêt des textes, qui tient à la façon dont ils appréhendent ces trajectoires. Pour les comprendre, il faut envisager d'une part, la trajectoire objective dans la structure sociale considérée dans son ensemble ; d'autre part, la façon dont les choses sont vécues par les individus concernés. Ce qui peut être décrit comme un déclassement objectif peut tout à

fait ne pas être vécu comme tel. En cela, les textes invitent à articuler deux lectures du monde social. Une lecture en termes d'ordre social global d'abord, puis une lecture en termes de mondes ou de champs ensuite. Ce qui peut apparaître comme un déclassement dans le premier cas n'en est pas forcément un dans le second du fait de l'existence d'un sous-espace alternatif qui valorise ce qui est dévalorisé ailleurs. En cela, les textes invitent à articuler deux typologies du monde social qu'on relie rarement : une analyse qui raisonne en termes de structure sociale à l'échelle d'une société ; une analyse qui raisonne en termes de mondes ou de champs suivant le vocabulaire utilisé. Une manière d'aller plus loin dans l'articulation de ces deux représentations du monde social serait de creuser la façon dont les ressources se convertissent de l'une à l'autre.

Cela invite à réfléchir à ce qui peut se transférer et ce qui ne peut pas l'être. Plus encore, cela oblige à être attentif au travail à accomplir pour qu'une ressource acquise quelque part puisse devenir efficiente dans un monde régi par des règles différentes. Comme ces ressources ne s'imposent pas par elles-mêmes, on peut se demander à quel prix peuvent-elles redevenir efficaces. Quel travail faut-il mener pour qu'elles prennent force dans ce nouveau contexte ? Quelles sont les ressources qui se transfèrent le mieux ? Les textes suggèrent que c'est ce qui relève du capital culturel intériorisé qui transite le mieux, parce que ce sont des ressources qui prennent la forme de façons d'être et pas de possessions. Dans le même ordre d'idées, se pose aussi la question de ce qui est le plus valorisé dans l'espace d'arrivée. Ce qui est jugé exemplaire est évidemment un enjeu de lutte. Et là aussi les textes fournissent des éléments très intéressants quant à cette lutte. Qu'est-ce qui vaut le plus : renoncer à faire fructifier son diplôme d'ingénieur pour s'installer durablement dans la maison de campagne de sa famille ou accepter le statut de « chômeur-ouvrier » ? On voit bien que selon la position initialement occupée, la définition de ce qui fait le bon alternatif, le bon militant, change assez notablement. Pour terminer, quelques autres questions et remarques. La première porte sur les conditions de possibilités des trajectoires mais il est peu question des dispositions antérieures des personnes enquêtées. Quid des modes de socialisation qui favorisent l'entrée dans ce type de styles de vie ? Les pratiques alimentaires tournées vers le bio et une nourriture moins carnée ne sont-elles pas, finalement, que le prolongement d'habitudes prises pendant l'enfance ? Le registre écologique, ou mieux la justification écologique, vient donc d'une certaine façon anoblir une pratique ancrée dans les dispositions. Mais dire cela ne règle pas tout : encore faut-il se poser la question de ce qui explique, d'un point de vue dispositionnel, que certains et certaines gardent un pied dans les deux mondes, tandis que d'autres basculent, passent de l'un à l'autre. Toujours sous l'angle des conditions qui sous-tendent ces styles de vie, on a, d'un côté, l'impression qu'être en couple facilite les choses en fournissant une forme de réassurance quotidienne pour s'engager durablement dans un mode de vie alternatif, alors que de l'autre, le célibat permet une disponibilité pour l'action. Il y a

assurément là quelque chose à creuser, notamment du côté des couples, en particulier hétérosexuels, et des rapports de forces qui les traversent (voir ici les travaux sur la façon dont la mise en couple change, de façon non symétrique, les habitudes alimentaires).

La deuxième renvoie au fait que les pratiques étudiées sont liées à des enjeux de reconnaissance et qu'elles constituent des occasions d'afficher sa supériorité morale. On voit poindre une concurrence entre pairs, qui semblent procéder d'une surenchère dans le renoncement, dans une sorte de compétition dans la virtuosité ascétique. C'est là une dimension qui me semble intéressante à creuser, dans le prolongement du livre ancien d'Ann Swidler, qui montre comment les espaces qui se veulent régis par un fonctionnement horizontal donnent lieu à des luttes pour l'affirmation individuelle. Est-ce le cas en matière d'écologie et si oui, quelles formes prennent ces luttes ? Et comment s'ancrent-elles dans les styles de vie ?

Enfin, ces trois communications mettent l'accent sur ce qui permet l'adoption de ces styles de vie alternatifs et de ces ruptures, partielles ou totales, avec l'ordre social dominant. La croyance dans le bien-fondé de ces styles de vie est essentielle à leur adoption. Mais qu'est-ce qui peut ébranler ou menacer cette croyance ? L'arrivée d'un enfant ou l'entrée de celui-ci dans les études supérieures ? Une rupture conjugale, etc. ?

Partie 2 – Sauver sa peau, sauver le monde : exemplarité morale et rapport à l'avenir

Quitter le navire, se mettre à l'abri. Quand la bourgeoisie culturelle parisienne part vivre à la campagne

Anaïs Collet (SAGE)

Cette communication vise à éclairer les évolutions de la condition écologique des classes supérieures à partir de l'étude des départs récents de ménages de la petite bourgeoisie culturelle parisienne vers « la campagne ». Si la production journalistique sur le thème de « l'exode urbain » post-covid semble en décalage avec la réalité, de premières enquêtes exploratoires montrent néanmoins une légère accélération des départs des centres des grandes métropoles vers des espaces moins denses, et une diversification des profils sociologiques et des projets résidentiels d'installation dans les espaces ruraux. En attendant les données de recensement, qui seules permettront d'éclairer la contribution des différentes fractions des classes moyennes et supérieures à ce mouvement, j'ai entrepris une enquête auprès de ménages situés « en haut, à gauche » de l'espace social, qui avaient pris part à la gentrification de Paris et de sa petite couronne dans les années 2000 et 2010, et qui ont quitté ces quartiers après le printemps 2020 pour des destinations qu'ils et elles appelaient « la « campagne ».

L'enquête est partie d'un triple questionnement nourri des travaux sur la gentrification, sur les trajectoires résidentielles, et sur les rapports socialement différenciés à la nature et à l'écologie. 1/ Pourquoi ces ménages ont-ils quitté les quartiers parisiens qui leur offraient pourtant des ressources multiples et des profits de distinction particulièrement ajustés à leurs enjeux de positions et de trajectoires sociales ? Parmi les facteurs de ce choix, quel est le rôle joué par « l'habitus écologique » grandissant de cette fraction sociale et par sa prise de conscience des effets du dérèglement climatique ? 2/ Quelles sont leurs destinations et leurs projets résidentiels et professionnels, et sur quelles représentations de « la campagne » et usages de la nature reposent-ils ? 3/ Un an après leur déménagement, comment ont-ils pris place dans les espaces sociaux localisés où ils se sont installés ?

Le dispositif méthodologique consiste principalement, à côté du traitement de données secondaires, en une enquête par entretiens avec des couples hétéro et homosexuels avec ou sans enfants, composés de professionnels de la production et de la diffusion artistique et intellectuelle, qui sont partis de Paris 20°, Montreuil ou Aubervilliers pour s'installer à temps plein dans des espaces ruraux très divers : communes résidentielles aux confins de l'Île-de-France, villages isolés du Massif Central ou des Causses, campagnes touristiques bien desservies... Parmi eux, huit ménages font l'objet d'un suivi longitudinal, ce qui permet de

disposer d'entretiens approfondis menés avec chaque membre du couple juste avant le départ, puis un an après l'installation (un troisième entretien étant prévu à n+2).

L'enquête est en cours, mais les 16 entretiens actuellement disponibles permettent d'envisager une communication répondant aux questions ci-dessus, au moins sous la forme d'hypothèses au travail. On verra d'abord que la décision de quitter Paris pour « la campagne » relève de facteurs classiques des choix résidentiels (socialisations primaires, âge de la vie, conditions de logement), mais aussi d'autres facteurs liés à l'accentuation d'une critique écologique du travail (reconversions professionnelles vers des activités artisanales), à une écologisation des styles de vie et à l'anoblissement culturel de la nature. Ce choix est aussi le produit d'une stratégie résidentielle face à l'accentuation des désordres climatiques. L'anticipation des effets du réchauffement sur les grandes métropoles se fait surtout sous l'angle du confort (canicules, pollution, approvisionnement), mais intègre aussi une dimension sociale (accroissement des tensions, présence accrue des migrants) et montre une tentative de maîtrise de la temporalité du changement. Les espaces de destination reflètent aussi ces préoccupations écologiques : climat tempéré, présence d'eau et de terre cultivable, mise à distance des exploitations agricoles polluantes, constructions en matériaux naturels, etc.

Si, un an après leur installation, les enquêtés expriment l'impression d'avoir « quitté le navire » et de s'être « mis à l'abri », leur insertion locale ne va cependant pas de soi : en tension avec les usages de la nature de leurs nouveaux voisins (méthanisation, chasse, fauches précoces) et en difficulté pour faire valoir localement leurs projets professionnels, ils cherchent leur place. Ils disposent néanmoins de ressources à faire valoir, parmi lesquelles leur alignement idéologique sur les injonctions politiques réformatrices à l'écologisation des pratiques n'est peut-être pas le moindre.

L'écologie des tout petits. Prime-socialisation écologique et distinctions scolaires

Julien Vitores (CESSP-LASSP)

À partir d'un travail de thèse en cours sur la socialisation à la nature des jeunes enfants (3 à 6 ans), ma communication mettra en évidence la manière dont l'éducation à l'environnement à l'école maternelle contribue à reproduire des différenciations sociales entre enfants. Le matériau mobilisé est constitué d'une enquête par observations effectuée entre 2018 et 2021 au sein de trois établissements scolaires aux publics socialement diversifiés, complétée par des questionnaires adressés à des enfants dans ces trois écoles (n=91), des dessins sur le thème de la nature (n=85), ainsi que des entretiens avec certains de leurs parents (n=53). Les observations et entretiens permettent de mettre en lumière des modalités socialement différenciées d'appropriation des normes et pratiques écologiques promues par l'institution scolaire. L'éducation à l'écologie observée dans les trois écoles, conformément aux programmes qui valorisent l'apprentissage du « respect » de la nature et de l'environnement

(Bulletin officiel n°25 du 24 juin 2021), s'inscrit dans une « pédagogie des gestes » centrée sur les « gestes du quotidien », attentives à réformer les comportements individuels dans le but de produire de petits « écocitoyens » responsables. Cette communication mettra en évidence les affinités électives entre ces pratiques promues par l'institution scolaire et les « styles de vie » des fractions culturelles des classes supérieures.

Conformément à ce qui a été mis en évidence par d'autres travaux, c'est en effet dans les familles les plus dotées en capital culturel que l'on observe le plus d'efforts revendiqués pour « écologiser » leur quotidien et pour faire de l'écologie un « mode de vie ». Ces parents décrivent alors leurs pratiques quotidiennes de consommation (alimentaires ou énergétiques en particulier), de gestion des déchets (tri) ou de déplacement (transports) comme autant d'occasions de faire de l'écologie un « thème » de discussion à part entière avec leurs enfants dès le plus jeune âge, sous la forme de petites « leçons de choses » proches des formats scolaires. Ce faisant, les parents transmettent à leurs enfants des dispositions scolairement distinctives. En particulier, leurs enfants sont plus souvent familiarisés à une appréhension globale de la question climatique (comme un problème affectant « la planète »), caractéristique à la fois de la lecture de l'écologie des classes privilégiées et de l'institution scolaire.

Mais la sensibilisation écologique des enfants passe également par l'imposition scolaire d'un certain rapport pratique aux éléments naturels, que l'école les conduit à observer et à manipuler. Lors des activités orientées vers la « découverte » de la nature, les usages enfantins de l'environnement font l'objet d'un travail normatif d'imposition d'une attitude observatrice et curieuse, mais attentionnée et respectueuse, des espaces et éléments « naturels ». De ce point de vue, l'éducation à l'environnement mise en place par l'école maternelle prend principalement la forme d'un travail de discipline corporelle – analogue à celui qu'on observe dans la familiarisation scolaire aux œuvres d'art. L'attention est avant tout portée sur le fait de ne pas abîmer, de ne pas arracher, de saisir avec soin et délicatesse les éléments naturels, et parfois de purifier ou de nettoyer certains espaces en ramassant des déchets. Les loisirs et pratiques éducatives des familles dotées en capital culturel prédisposent les enfants à adopter vis-à-vis de l'environnement naturel une attitude « cultivée » ou « culturalisée » (pour reprendre l'expression de Chamboredon), curieuse (mais respectueuse), qui correspond aux modes d'observation scolairement valorisés. Les enfants de classes populaires, moins familiarisés à ces usages légitimes de la nature, se voient ainsi plus souvent repris et sanctionnés lors des activités de découverte de l'environnement naturel. Ainsi, alors même que le mode de vie de leur famille est souvent tout aussi (voire plus) frugal que celui des classes supérieures dotées en capital culturel, les enfants des familles populaires ne bénéficient donc pas des profits symboliques générés par l'adoption d'une « morale écologique ».

Des "horizons souhaitables" insoutenables : comment les limites écologiques façonnent les perceptions des "vies réussies" chez les jeunes des années 2020

Thomas Legon (ITE/CERLIS) et Gauthier Delozière (Sciences Po)

Cette communication analyse la manière dont des individus nés au début des années 2000 se projettent dans leur avenir et dessinent des « horizons souhaitables ». Il s'agira de comprendre l'interaction entre la prise en compte des bouleversements écologiques et les désirs de mobilité sociale ascendante ou le développement de certains modes de vie caractéristiques des classes supérieures des pays riches – modes de vie qui contribuent particulièrement aux dégradations environnementales.

Les aspirations de mobilité sociale se heurtent aux épreuves (scolaires, professionnelles, familiales, etc.) que passent les individus. Ceux-ci sont amenés, comme le dit Bourdieu, à « ajuster leurs aspirations à leurs chances objectives, les conduisant ainsi à épouser leur condition, à devenir ce qu'ils sont, à se contenter de ce qu'ils ont ». Ce mécanisme de « vieillissement social » est donc l'acceptation subjective des limites imposées par la structure sociale, via les luttes de pouvoir entre classes sociales pour maintenir ou faire bouger cette structure. Les agents intériorisent et acceptent (plus ou moins facilement) que « tout n'est pas possible » socialement. À ces limites sociales, les bouleversements environnementaux ajoutent une nouvelle forme d'incertitude dont les capacités de saisie restent inégalement distribuées. Les modélisations par les sciences de la nature, la logique comptable des bilans et budgets carbone (déclinée dans des objectifs politiques comme la Stratégie Nationale Bas Carbone, SNBC), parmi d'autres indicateurs, enjoignent les individus à intégrer que « tout n'est pas possible » écologiquement. Le maintien (et donc l'extension à toutes les classes sociales) des modes de vie caractérisant actuellement les classes supérieures des pays riches est présenté comme insoutenable ou irréaliste, même à court terme: les besoins en ressources, et les impacts environnementaux qui y sont associés, sont aujourd'hui bien au-delà des seuils préconisés par exemple par le GIEC pour avoir une chance d'éviter un réchauffement aux conséquences catastrophiques, et bien au-delà des objectifs visés par la SNBC pour 2030.

Ceux et celles qui sont nées après l'an 2000 vont vivre la majeure partie du XXI^e siècle. Comment est-ce que ces jeunes intègrent les limites écologiques aux possibles modes de vie de demain ? Quels sont les facteurs pouvant conditionner l'intériorisation subjective des limites objectives ? La sensibilité écologique s'accompagne-t-elle d'une évolution des modes de vie désirables, ou, au contraire, l'ascension sociale dans un système inchangé représente-t-elle toujours un horizon souhaitable ?

À travers des données empiriques (questionnaires et entretiens), nous identifions les facteurs contribuant à la construction d'horizons souhaitables (désirables + réalistes), rêvés (désirables + irréalistes) ou craints. On peut ainsi comprendre ce que serait, à une échelle individuelle, une « vie réussie » (en plein, ou en creux par rapport à une « vie ratée »). Dans une première

partie, la communication montrera que pour les jeunes des classes populaires et moyennes, une vie réussie passe souvent par la réalisation d'une trajectoire d'ascension sociale (mesurable par la position professionnelle visée par rapport à celle des parents, par les attributs qui caractérisent les métiers visés, les niveaux de rémunération souhaités, etc.) et par le développement de modes de vie qui caractérisent les individus dotés en capital économique (confort matériel, voyages, voitures luxueuses, etc.). Si le vieillissement social est déjà à l'œuvre (bien que de manière très variable) chez les jeunes du corpus, il ne s'accompagne que très marginalement de l'intériorisation des limites planétaires comme contrainte objective dans laquelle doit s'actualiser une vie réussie. Les enquêtés peuvent pourtant exprimer très clairement leur conviction que les bouleversements écologiques sont réels et menacent « la planète » à moyen terme. Mais cette conviction peut cohabiter sans dissonance cognitive notable avec l'espoir que sa propre vie suive une ascension sociale et une croissance économique et matérielle. La seconde partie insistera sur les conditions sociales favorisant la prise en compte des bouleversements écologiques dans la construction d'horizons souhaitables. C'est chez les adolescentes qui ont hérité et construit un fort volume de capital culturel et qui grandissent dans des familles économiquement stables qu'on a le plus de chance d'identifier des appréhensions écologiques du futur. Ces horizons souhaitables sont le résultat de compromis entre une critique de l'idéal d'ascension sociale, ou de la reproduction de certains modes de vie des parents tout évitant des ruptures intergénérationnelles trop brutales.

La communication s'appuie sur deux recherches en cours : la première est une enquête par questionnaire réalisée auprès d'un échantillon de la population lycéenne française par le collectif Quantité Critique. 4000 questionnaires mesurant la sensibilité environnementale des élèves, leurs rapports à l'écologie, à la politique ou à leur vie future ont été passés durant l'année scolaire 21/22 dans 5 établissements aux profils contrastés. La seconde est une recherche par entretiens, portant sur la manière dont les individus s'imaginent le futur et se projettent dans leur propre avenir. L'objectif, sans que ce soit explicité, est notamment de saisir ce qui dispose plus ou moins ces individus à intégrer les bouleversements écologiques à leurs visions du futur. Du corpus provisoire de 40 entretiens, 25 entretiens avec des jeunes âgés de 14 à 20 ans ont été analysés pour cette communication.

L'encyclique Laudato si' chez les jeunes catholiques, une écologisation de pratiques sociales et religieuses antérieures ?

Gauthier Simon (IRM)

En 2015, le pape François publie l'encyclique *Laudato si'* sur l'« écologie intégrale ». Or, les jeunes catholiques appartiennent justement à une génération plus sensibilisée et plus sensible à l'écologie que celle de leurs parents. Il nous semblait ainsi intéressant de croiser l'élément

de socialisation religieuse (et politique ?) qu'a été cette encyclique invitant à la « conversion écologique », avec leur socialisation religieuse dans un catholicisme français accusant du « retard » en matière d'écologie.

La recherche se fonde empiriquement d'une part, sur deux lieux d'observations participantes à Paris (le *Dorothy café* et le *Groupe de travail Laudato si'*) et d'autre part, sur 26 entretiens non-directifs avec des jeunes catholiques écologistes qui, âgés entre 20 et 35 ans, revendiquaient qui affichaient et revendiquaient une double identité, catholique et écologiste. Tout d'abord, l'analyse a retracé la genèse d'un « habitus écologique » pendant les socialisations primaire et secondaire des enquêtés. La fréquentation régulière d'une maison campagne familiale ou d'un long engagement dans le scoutisme prédisposent à la « conversion écologique ». L'étude des trajectoires biographiques démontre néanmoins que ces pratiques n'étaient pas considérées comme « écologiques » a priori par les enquêtés et sont validées a posteriori. Plus clairement entre rapport à la pratique et au temps, ces deux instances de socialisation présentent des moyens concrets une manière d'envisager écologiquement ce que Estelle Deléage et Guillaume Sabin appellent des « décélérateurs de temps ». Ensuite, au vu de l'entrée empirique féconde qu'est la pratique, le rapport à l'écologie des jeunes catholiques interrogés s'inscrit dans « intégralisme » catholique qui désigne « l'aspiration du catholicisme à répondre à la totalité des questions humaines, sa volonté d'ensemencer et d'inspirer tous les aspects de la vie des sociétés et de l'existence des individus ». Cette écologisation de pratiques sociales antérieures s'inscrit dans le contexte plus général de disqualification publique d'une identité religieuse catholique. Cette dernière est en effet la cible, selon eux, d'une « objectivation délégitimante », pour reprendre l'expression de Sophie Ollitrault dans les milieux écologistes qu'ils fréquentent. Les enquêtés l'expliquent par les liens effectués avec la Manif pour tous et plus généralement la position de l'Église catholique, dans le refus, déjà étudié par Ludovic Bertina, de dissocier la question environnementale de la défense de l'environnement familial et du droit à la vie. Leurs pratiques écologistes de la sphère *privée* remédient à cette disqualification *publique* auprès des autres militants écologistes. In fine, cette requalification de pratiques sociales constitue moins une ascension sociale pour des individus issus de classes aisées, qu'une tentative de re-légitimation sociale d'une identité catholique.

Confirmant une « affinité élective » entre symbolique religieuse et écologique, notamment à propos de la valorisation de l'action contraignant, cet intégralisme mis en pratique se veut exemplaire aussi bien vis-à-vis de *soi* que des *autres*, dans une articulation au salut *individuel* et au salut du *monde*. S'en suivent des logiques de salut dans une dialectique intérieur-extérieur à propos de l'*institution religieuse* et du *monde*, comme lieux de salut, qui recoupe et redessine des conflictualités *interne* et *externe* du catholicisme.

Discussion

Arnaud Pierrel (GRESKO)

Pour la discussion générale, il est intéressant de partir du titre de la session et de voir ce qui se dégage des quatre communications à propos des deux notions d'exemplarité morale et de rapport à l'avenir.

À propos de l'exemplarité morale, tout d'abord, la mise en regard des communications montre qu'il n'est pas si simple d'asseoir sa moralité sur des pratiques écologiques, ou plutôt d'en faire le cœur de sa moralité. Il y a bien sûr les conditions matérielles d'existence et les fondements sociaux des morales de classes, mais les enquêtes fournissent des éléments qui vont au-delà des conditions de possibilité de la réception des normes éco-citoyennes et de l'adoption de pratiques écologiques : elles permettent de se demander à quel point cette exemplarité est centrale dans les existences sociales, à quel point elle structure les différentes inscriptions sociales des individus. Dans chacune des quatre communications, on voit apparaître des tensions, des obstacles à la mise en cohérence d'ensemble des pratiques, en tant sans doute qu'une telle mise en cohérence va à l'encontre des stratégies de reproduction plus classiques. Les néo-ruraux d'Anaïs Collet ne vont pas vivre n'importe où, mais dans des campagnes proches des gares TGV pour revenir à Paris au besoin ; l'écologisation des pratiques des jeunes catholiques de Gauthier Simon peut être vue comme une forme de réhabilitation, à la suite de l'engagement dans la Manif pour tous ; les aspirations des lycéens enquêtés par Tomas Legon et Gauthier Delozière restent quasi unanimement marquées par le primat de l'aisance matérielle ; dans la communication de Julien Vitores, enfin, on s'aperçoit que les effets de socialisation inversés demeurent circonscrits à certaines pratiques : on veut bien trier les déchets, mais pas raccourcir le temps qu'on passe sous la douche.

Deux figures se démarquent cependant : certains jeunes catholiques soucieux d'une mise en cohérence d'ensemble de leur mode de vie d'une part, et les néo-ruraux adeptes de la collapsologie. C'est vraiment dans ces deux cas-là que l'on peut parler de recherche disons active d'exemplarité morale au sens où elle a des effets sur l'ensemble des scènes sociales d'inscription des individus, au-delà de la question de profits de distinction localisés, comme cela peut être le cas avec les « pas de côté » envisagés par les lycéens les plus aisés ou au-delà des mises en conformité avec les normes écocitoyennes des parents via les enfants. Et donc dans ces deux cas, on retrouve à chaque fois un « grand récit » sur lequel on s'appuie, des sortes de « sociodicée écologique » qui sont le point à partir duquel on construit son exemplarité. Et on voit aussi en creux, relativement à ces grands récits, les limites de légitimité scolaire : d'autres grands récits, d'autres ancrages symboliques, ont la peau dure, comme celui de la réussite matérielle auprès des lycéens.

À propos du rapport à l'avenir, les communications envisagent plus largement la question des temporalités et des manières de se rapporter à sa trajectoire. Pour faire le lien avec la question

de l'exemplarité, on peut d'ailleurs dire qu'il y a deux types de temporalité sur lesquelles se construit une moralité écologique : soit des formes d'illusion biographique consistant à requalifier *a posteriori* des pratiques antérieures comme écologiques (notamment la fréquentation enfantine d'espaces ruraux ou naturels) ; soit la logique du tournant biographique, de l'avant /après, avec l'arrivée du premier enfant, avec la Covid ou des formes de prise de conscience, spirituelles ou liées aux orientations scolaires. Ces deux logiques soient moins contradictoires qu'il n'y paraît, car les tournants biographiques ont aussi leur propre processualité où l'on apprend progressivement de nouvelles pratiques, et la relecture de sa trajectoire antérieure fait partie de ce processus. De même, les communications mettent en évidence le fait que ces rapports au temps sont pris dans les trames relationnelles des individus. Les néo-ruraux se réfèrent à leurs connaissances qui ont sauté le pas avant eux ; les jeunes catholiques soulignent l'importance des rassemblements qui ont présidé à des prises de conscience écologique ; les enfants peuvent construire leurs aspirations en décalage avec l'image que leur renvoient leurs parents pour ceux qui envisagent des « pas de côté » et réciproquement les parents peuvent constater qu'ils n'ont pas reçu la même éducation écologique que leurs enfants. Cet aspect relationnel de la construction du rapport à l'avenir semble essentiel, étant donné qu'il s'agit à la fois de son propre avenir, du temps de la biographie, et de l'avenir collectif, du temps de l'histoire. La sociologie de l'environnement naissante a ici des choses à apporter aux disciplines dont le champ de recherche sur l'environnement est plus installé, notamment à l'économie et ses modèles de développement durable, dans lesquels l'un des paramètres clés est la question de la préférence pour le présent. Il y a sans doute à réfléchir sociologiquement sur les déterminants sociaux de cette préférence et ses variations.

Les communications soulèvent quelques questions plus spécifiques. Ainsi Anaïs Collet fait la part des choses entre les déterminants positifs et négatifs des départs, en particulier l'exiguïté des logements franciliens pendant les confinements et les désillusions quant à la recherche de mixité sociale urbaine, ce qui amène à l'hypothèse roborative d'un engagement écologique moins coûteux que l'engagement social. Peut-on aller jusqu'à dire que cette logique du moindre coût est le soubassement sociologique de la revendication d'autonomie comme repli social sur soi, que ce soit à l'échelle conjugale, à celle d'un entre-soi électif local ou des relations conservées à Paris ? C'est particulièrement frappant à propos du couple lesbien, qui plutôt que tisser des liens dans leur commune d'implantation entendent fermer le clapet aux gens du coin.

La question de l'aspiration à la mobilité sociale ascendante est abordée par Tomas Legon et Gauthier Delozière en faisant entre autres références à « Avenir de classe et causalité du probable » de Pierre Bourdieu. Dans cet article, il y a une idée qui irait tout à fait dans le sens de l'intégration des contraintes écologiques dans les aspirations juvéniles : ce que Bourdieu

appelle les « ressources morales », le rigorisme, c'est-à-dire toutes les pratiques d'économies, de limitation, en vue de perpétuer des trajectoires ascendantes, les pentes devenues penchants. Les enquêtes par entretiens et questionnaires permettent-elles de mettre en évidence ce type de dispositions rigoristes, peut-être non directement tournées vers l'écologie mais qui peuvent néanmoins y correspondre.

Les enquêtés sont désignés par Gauthier Simon par leurs appartenances à tel ou tel mouvement catholique, mais très rarement par leurs propriétés sociales plus génériques, donc on aimerait savoir un peu plus qui sont ces jeunes, au-delà de leur pratique religieuse : types d'études et de profession, origines sociales, etc. Dans la même perspective, l'entrée ethnographique dans deux groupes d'interconnaissance conduit à se demander comment les différentes personnes se rapportent les unes aux autres, certains faisant office d'exemples à suivre, d'autres de contre-modèles. Au sujet des formes de politisation des engagements religieux, on voit bien comment le religieux peut servir d'adjuvant à l'écologie politique par le biais d'une certaine réflexivité sur les pratiques du quotidien, mais peut-on observer d'autres types d'articulations entre ces deux socialisations : soit dans le sens inverse (on en vient à la religion par l'engagement politique écologiste), soit dans des tensions entre les deux types d'engagement ?

Enfin, l'entrée de l'écologie dans la forme scolaire étudiée par Julien Vitores se distingue des travaux relatifs à ce que doit la réception des normes écologiques à « l'empreinte des formes scolaires de capital culturel » pour reprendre l'expression de Matthieu Grossetête. L'une des principales caractéristiques de la forme scolaire est la norme temporelle des apprentissages : il faut avoir appris tel savoir ou savoir-faire dans le temps délimité par l'institution, sinon on est dyslexique, dysorthographique, etc., mais certains enfants se font-ils reprocher d'être des « dysécologiques », de ne pas avoir intériorisé à temps les petits gestes écoresponsables faisant l'objet d'apprentissage scolaire ? Et concernant « l'écologie scolaire », est-ce qu'on observe des variations selon le type d'établissements, de territoires ou des rapports à l'écologie des professeurs des écoles ? Par exemple, si on reprend les catégories dégagées par Jean-Claude Chamboredon à propos de la naturalisation de la campagne, est-ce que l'on peut différencier une écologie scolaire esthétisante d'une écologie scolaire scientifique, voire des formes d'écologie qui continuent à envisager les fonctions productives des espaces agricoles, par le biais de visites dans des fermes pédagogiques par exemple, et qui sont bien antérieures à la scolarisation de l'écologie ?

Partie 3 – Des écologistes distingué.es ?

Un « engagement de façade » ? Pour une approche compréhensive de l'engagement écologique des classes supérieures

Maud Hetzel (Centre Georg Simmel)

Fondée sur une enquête auprès des dirigeant·es et cadres d'entreprises de collecte et de compostage des déchets alimentaires, présentées comme des entreprises écologiques, cette communication partage avec l'appel à communication des journées d'étude la conviction que certains travaux ont pu « sous-estime[r] la capacité des fractions économiques des classes moyennes et supérieures à verdir tant leurs modes de vie que [...] leurs activités professionnelles ». En effet, la littérature en sociologie s'est surtout attachée à souligner l'écart qui existe entre les déclarations des classes moyennes et supérieures fortement dotées en capital culturel quant à leur conscience écologique et leur « empreinte écologique » effective, par exemple au regard de l'usage de la voiture et de l'avion pour les déplacements, de la taille de leurs habitations ou de leur consommation de viande (Coulangeon et al. 2023 ; Grossetête 2019 ; Sessego et Hébel 2019). Ainsi, les pratiques écologiques des classes supérieures ont été décrites comme conformes aux injonctions institutionnelles et comme une source de profits symboliques (Grossetête 2019), contrairement aux pratiques quotidiennes des classes populaires, qui ne revendiquent pas un style de vie écologique malgré la mise en œuvre de pratiques de réparation, d'autoproduction et de faible consommation (Hugues 2021).

Les dirigeant·es et cadres étudié·es dans cette enquête mettent aussi en avant l'importance de leur engagement écologique, qui aurait bouleversé à la fois leur quotidien domestique et leur vie professionnelle. Pour autant, ce bouleversement se matérialise-t-il par des déplacements effectifs dans l'espace social ? Faut-il alors considérer l'engagement écologique des classes supérieures comme un « engagement de façade » (Sessego et Hébel 2019), c'est-à-dire comme des discours distinctifs qui contrastent avec un mode de vie participant nettement aux pollutions environnementales ? Dans quelle mesure peut-on prendre au sérieux les affirmations d'engagement écologique ?

Dans cette communication, j'ai cherché à articuler l'objectivation des déplacements sociaux produit par l'engagement écologique et l'analyse compréhensive du sentiment de bouleversement par l'engagement écologique. Dans un premier temps, j'ai caractérisé l'engagement écologique des fractions économiques des classes moyennes et supérieures, en le distinguant notamment de celui d'individus moins dotés en capital économique, dont l'engagement est à la fois plus précoce dans les trajectoires biographiques et plus politisé. J'ai ensuite identifié les déplacements et profits liés à l'engagement écologique des fractions économiques des classes moyennes et supérieures, en montrant que, malgré le sentiment de rupture et de prise de risque, les reconversions écologiques sont marquées par une relative

continuité du mode de vie et par des profits symboliques non négligeables. Pour autant, les affirmations de « rupture » au nom de l'écologie peuvent être prises au sérieux d'un point de vue sociologique, en ce qu'elles traduisent des évolutions – conflictuelles – des modes de reproduction des fractions dominantes de l'espace social. Les conflits familiaux autour de l'écologie, souvent interprétés et naturalisés comme un simple décalage entre générations, traduisent plutôt de nouvelles formes d'accumulation du capital économique et symbolique, qui maintiennent plus qu'elles ne bousculent l'ordre social.

L'écologie pour conforter une ascension sociale ou amortir un déclassement ? Trajectoires et récits de personnes engagées dans la démarche Zéro Déchet

Océane Sipan (IRIS-CEMS)

Cette communication propose d'analyser les récits d'engagement au prisme des déplacements dans l'espace social, à partir d'une quarantaine d'entretiens biographiques menés entre 2018 et 2022, dans le cadre d'une thèse sur l'adoption de la démarche « zéro Déchet » (ZD) en milieu urbain (agglomération parisienne, Roubaix).

Les personnes engagées dans la démarche zéro déchet racontent leur engagement sous la forme de récit de conversion, distinguant nettement un « avant » et un « après », et l'accompagnant de développements détaillés mettant en scène la « prise de conscience » écologique et la construction d'une réflexivité et d'une capacité d'agir individuelle en ce domaine. Ces « récits de conversion » (Ossipow), qui insistent sur une forme de rupture et mobilisent le registre du souci écologique, semblent caractéristiques des classes moyennes et supérieures et ne se retrouvent pas auprès des classes populaires rurales qui soulignent plutôt la continuité de pratiques issues de leur socialisation primaire. C'est justement l'impact des socialisations primaires des personnes engagées dans la démarche zéro déchet que je me propose d'étudier ici en portant une attention particulière aux personnes ayant connu une mobilité sociale. Comment le rapport aux enjeux écologiques évolue-t-il au fil des trajectoires, ascendantes et descendantes ? Comment les discours sur la conscience et l'action écologiques permettent-ils de se distinguer du milieu social d'origine pour valoriser sa nouvelle position sociale, d'asseoir une ascension ou amortir un déclassement ? Il s'agira donc d'adopter une perspective dynamique, soucieuse de regarder finement les positions sociales en tant qu'elles résultent de déplacements spécifiques dans l'espace social, qui ne sont pas sans impact sur la manière dont les personnes rencontrées mobilisent le registre de l'écologie.

De fait, les préoccupations environnementales sont un motif récurrent d'explication de l'engagement zéro déchet. Aux côtés d'autres thématiques (préservation de la santé, bien-être, économies budgétaires), la mise en avant de préoccupations environnementales apparaît comme le registre le plus légitime et le plus valorisé socialement, dans les conversations sur les réseaux sociaux ou dans les livres dédiés au zéro déchet. De ce fait, c'est une écologie

intentionnelle, c'est-à-dire faite de pratiques dictées par le souci de la préservation de l'environnement plus que par leurs effets concrets sur celui-ci, qui est valorisée, et qui s'accompagne d'une certaine exclusion des classes populaires, dépossédées de l'enjeu écologique. Il s'agira d'abord d'analyser les effets de cette inégale légitimité des différents motifs d'engagement dans le zéro déchet sur les discours des personnes ayant connu une importante mobilité sociale ascendante, en tension entre distinction, requalification des gestes antérieurs et disqualification des pratiques populaires. Il s'agira aussi de pointer les différences entre les rapports à l'engagement zéro déchet de ces personnes en ascension sociale et des personnes inscrites depuis plus longtemps dans les classes moyennes et supérieures, notamment leurs fractions à fort capital économique.

Cette communication montrera ensuite que les usages des arguments écologiques diffèrent légèrement dans le cas de mobilités ascendantes plus modestes ou de trajectoires ascendantes mais heurtées, visant plus à consolider une forme de respectabilité et à se distinguer des franges précaires des classes populaires. Enfin, comme en miroir, elle reviendra sur le cas des quelques personnes ayant connu une forme de déclassement social, qui mobilisent le registre de l'écologie pour amortir leur trajectoire descendante et légitimer leur position plus modeste, et qui déploient des logiques de distinction morale vis-à-vis d'un « "eux" d'en haut ».

Verdir son héritage ? Socialisations et appartenances de classe chez les militants écologistes **Julie Blanc (CMH)**

Cette communication revient sur l'articulation entre socialisation primaire et socialisation militante dans les parcours de militants engagés pour l'écologie. Elle pose plus particulièrement la question de la gestion des héritages liés à l'origine sociale au fil des parcours militants. Ce travail se base sur plusieurs terrains menés au sein de la « nébuleuse écologiste » (Vrignon). Il se fonde sur un terrain d'un an mené auprès d'une association décroissante d'une métropole régionale et sur une observation participante de deux ans et demi auprès d'un groupe francilien d'Extinction Rebellion. A ces ethnographies s'ajoute la conduite d'entretiens biographiques répétés avec une trentaine de militants de la cause environnementale. Certains sont membres des organisations susmentionnées, d'autres ne le sont pas et peuvent être des sympathisants de la cause (recrutés par « effet boule de neige ») ou des militants d'autres collectifs. Cette diversité de points d'entrée dans la « question écologique » a pour but d'élargir le spectre des profils interrogés à des fins comparatives. Le critère principal de sélection des enquêtés a été l'intensité de leur engagement, en particulier le temps dévoué à la cause.

Lors des entretiens, les militants insistent généralement sur le *virage* induit par leur engagement pour l'écologie. Consommation, loisir, habitudes mais aussi choix d'études ou

perspectives professionnelles : en prenant la forme d'une recherche de cohérence individuelle, l'écologie vient infléchir leurs pratiques, leurs représentations et leurs attentes sociales. Dans certains cas, il est alors tentant de penser ces trajectoires militantes comme des « socialisations de conversion » (Darmon), voire des formes d'alternation (Berger & Luckmann). Elles peuvent d'ailleurs être vécues comme telles par les enquêtés, qui soulignent la distance que crée leur engagement vis-à-vis de leurs cercles familiaux et amicaux antérieurs. Il faut souligner que la quasi-totalité des militants rencontrés sont nés dans les classes moyennes ou supérieures (petite bourgeoisie ou bourgeoisie traditionnelle). Cette constatation n'a rien de surprenante eu égard des acquis de la littérature sur la composition des mouvements écologistes. Elle devient cependant particulièrement significative si l'on replace ce constat au regard de l'évolution des modalités de distinction de ces mêmes classes. Un certain nombre d'enquêtes (en France : Ginsburger, Comby, etc.) soulignent en effet les profits distinctifs que tirent aujourd'hui certaines fractions de classe du « verdissement » de leurs pratiques. Il peut donc sembler étonnant que les militants rencontrés insistent sur le grand écart qu'ils subissent avec leur milieu en s'engageant pour l'écologie : leur engagement n'est-il pas, au contraire, particulièrement caractéristique de leur position sociale d'origine ? Il apparaît après enquête que ces militants entretiennent un rapport ambigu avec leurs héritages de classe : leur engagement est une façon d'actualiser les dispositions qu'ils héritent de leur socialisation primaire, mais son intensité est aussi bien souvent à l'origine d'une déception des anticipations sociales antérieures (celles des enquêtés eux-mêmes et/ou de leurs proches).

Les dispositions qui pavent la trajectoire d'engagement vers l'écologie sont variées. Elles concernent par exemple les incitations au don de soi, le goût pour les « grands espaces » ou encore un rapport pacifié aux interactions sociales. Le rapport aux pratiques de consommation s'avère particulièrement significatif. Si l'adoption d'une consommation « verte » est en général une habitude nouvelle, elle prolonge ce qui est *déjà* un rapport distinctif aux pratiques de consommation dont on a appris à tirer des profits symboliques et moraux. L'adoption du végétarisme, de l'achat bio ou du zéro déchet peut également être lue comme l'actualisation, par ces militants, de nouvelles modalités de distinction dont leurs fractions de classe sont porteuses – par exemple le désir de jouir de biens d'exception. De manière symptomatique, certains enquêtés notent ainsi que la consommation de leurs parents évolue (même lorsque ces derniers ne sont pas engagés), par exemple en s'orientant vers des achats en coopérative bio.

Enfin, les héritages de ces fractions de classe se lisent aussi dans des manières différenciées d'habiter le militantisme et le style de vie écologique qui en découle. Les militants issus de la petite bourgeoisie contestataire à fort capital culturel valorisent l'adoption de pratiques frugales, là où les militants issus de la bourgeoisie économique joignent à leur militantisme

des postures d'entrepreneurs responsables (par exemple en s'intéressant à la « finance verte »).

Ces parcours ne sont cependant pas sans friction et c'est généralement l'intensité du don de soi à la cause qui est à la source de conflits familiaux. L'engagement militant écologiste, parce qu'il se pense comme une éthique de vie à part entière, s'immisce petit à petit dans les sphères sociales traversées par les militants. La socialisation militante conduit souvent à désapprendre des goûts initialement partagés en famille. L'abandon d'un ethos de classe au profit d'une présentation de soi dépouillée peut faire l'objet de rappels à l'ordre douloureux, en particulier pour des femmes issues de la bourgeoisie économique. Enfin, et surtout, l'engagement écologiste peut infléchir des choix d'orientation professionnelle, conduisant à des formes de **démotion** vis-à-vis du statut parental. En somme, les enquêtés peuvent traverser de véritables crises lorsque le politique vient empiéter sur les sphères familiales et professionnelles, induisant des conflits de loyauté vécus comme des dissonances déchirantes. Elles peuvent alors conduire à la mise en place de stratégies de cloisonnement entre les différentes sphères de vie ou à des réaménagements de trajectoire.

Des logements "alternatifs" et "écologiques" : les usages économiques et moraux de l'habitat collaboratif par les classes moyennes supérieures

Romain Perrier (CENS)

Les habitats collaboratifs sont des groupes de logements désignés par plusieurs appellations : « habitat participatif » en grande majorité mais aussi « oasis », « écohomeau », « habitat partagé », etc. Ils ont en commun d'être définis, par ceux qui y vivent et/ou ceux qui ont contribué à leurs mises en œuvre, comme « alternatifs ». Cette revendication repose avant tout sur la dimension collective particulière de ce mode d'habitation : les relations de voisinages y sont pensées comme plus « intenses » et « solidaires », surtout elles ont été programmées en amont de l'emménagement et formalisés dans différents dispositifs : chartes et règlements de copropriété, espaces communs, statuts de propriété collective, réunions, etc. Les revendications attachées à ce mode d'habiter le définissent également comme « écologique ». C'est toujours le cas pour les groupes de logements désignés par leurs habitants comme des « oasis » ou des « écohomeaux », c'est très majoritairement le cas des « habitats participatifs ». Ces revendications écologiques s'incarnent dans une diversité de pratiques (nom donné à l'habitat, discours public des habitants, mode de construction des bâtiments, pratiques résidentielles au sens large, règlements et charte, etc.). Les habitants collaboratifs appartiennent très majoritairement à quelques fractions des classes moyennes caractérisées non pas par le volume de leur capital (qui peut varier) mais par la structure de leur capital marquée par un déséquilibre entre leur capital culturel et leur capital économique à l'avantage du premier.

Cette communication vise à montrer comment ces « fractions culturelles des classes moyennes » mettent en œuvre une morale écologique et les intérêts culturels et économiques attachés à l'engagement dans ces projets immobiliers « alternatifs » et « écologiques ». Elle repose sur une enquête menée entre 2017 et 2021 dans le cadre de notre thèse de doctorat sur l'habitat collaboratif dans l'Ouest de la France (Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire). Une première partie de cette enquête a été réalisée auprès des habitants collaboratifs par l'intermédiaire d'entretiens (n=32) et d'un questionnaire (78 répondants sur environ 230 ménages collaboratifs recensés). Une deuxième partie a été réalisée auprès des organisations privées et publiques impliquées dans l'habitat collaboratif (municipalités, intercommunalités, organismes HLM, associations militantes, etc.) par l'intermédiaire d'entretiens (n=21) et d'analyses documentaires. Une troisième et dernière partie est constituée des observations d'ateliers de conception d'« habitats participatifs » auxquels participent les futurs habitants et certains professionnels.

Tout d'abord, l'écologie s'incarne dans les caractéristiques matérielles des logements (matériaux naturels, qualité de l'isolation, panneaux solaires, formes et taille des logements comme par exemple la mitoyenneté de maison pensée comme sources d'économies d'énergies et de matériaux) et dans les pratiques de déplacement et de consommation des habitants (AMAP, vélo, magasin bio, « récup' », produits naturels, etc.). Ces éléments ne sont seulement des caractéristiques objectives des logements et des pratiques des habitants mais sont aussi des éléments symboliques qui attestent de leur engagement et de leur morale écologique, visible ou rendue visible dans l'espace public. Plus encore, les habitants collaboratifs sont enclins à « donner en exemple leur propre art de vivre » écologique en se positionnant comme des modèles (même si imparfaits) permettant d'inspirer de bonnes pratiques autour d'eux : affichage de leurs engagements dans le nom de l'habitat, blog sur internet, présentations publiques (portes-ouvertes, événements de sensibilisation à l'écologie) création de points de récupération de paniers AMAP, etc.

L'écologie est ainsi un outil mobilisé dans la production de la croyance dans la différence des habitats collaboratifs, dont la reconnaissance donne aux habitants un accès à des avantages économiques. L'accession à la propriété est en effet centrale, dans la mesure où l'habitat collaboratif réduit le coût financier de l'accession à la propriété. Cette réduction repose notamment sur la dimension écologique des habitats, et plus globalement sur leur dimension « alternative ». Les avantages économiques sont divers : fonciers réservés ou vendus à un tarif avantageux, subventions publiques ou de fondations, dispositifs d'accession sociale privilégiées (personnalisation du logement, localisation dans une zone attractive, réduction des marges des promoteurs sociaux engagés dans ces projets emblématiques), chantiers participatifs donnant accès à une main d'œuvre gratuite. Ces avantages sont octroyés en raison de la dimension écologique des logements mais aussi des habitants reconnus comme

des citoyens engagés, attentifs à la vie de leurs quartiers et modèles de bonnes pratiques. La reconnaissance de la dimension écologique des projets d'habitat collaboratifs et de l'engagement de leurs futurs habitants leur permet donc d'accéder de bénéficier de tarifs inférieurs à celui d'un logement « classique », toutes choses égales par ailleurs.

Enfin, l'écologie est incontournable dans les processus de sélection et de transformation qui conduisent certains individus à devenir habitants collaboratifs. Elle contribue ainsi à l'homogénéité sociale des habitants collaboratifs et à leur ancrage dans l'espace social des classes moyennes culturelles. Non seulement l'affichage de l'ambition écologique repousse certains ménages et en attire d'autres, le plus souvent appartenant aux classes moyennes culturelles, mais la morale écologique des potentiels futurs habitants est un critère déterminant dans leur recrutement par les porteurs de projets et/ou les habitants déjà installés. Devenir habitant collaboratif, c'est également devenir (plus) « écolo » dans bien des cas.

L'ensemble de ces processus permet finalement d'éviter des formes résidentielles qui constituent autant de repoussoirs (et qui sont dans le même temps celles associées à d'autres groupes sociaux) : les pavillons individuels des classes populaires et des classes moyennes économiques, les quartiers d'entre-soi volontaire des élites voire les *gated communities*, et les quartiers d'habitat social. En ce sens, l'habitat collaboratif, en tant que pratique résidentielle revendiquée comme écologique, est une pratique distinctive qui atteste du lien entre les goûts résidentiels et des positions dans la stratification sociale, elles-mêmes indissociables de valeurs morales. Dans le même temps il montre, pour reprendre une expression de Philippe Coulageon, une « autonomie relative » dans la constitution des goûts des classes moyennes culturelles pour lesquelles l'écologie ne se conforme pas à ceux des classes supérieures.

Discussion

Sébastien Roux (iGLOBES)

Les commentaires ne sont pas disponibles.

SESSION 6 : "L'ÉCOLOGIE À CÔTÉ"

« C'est à la mode l'écologie, mais on a toujours été comme ça, nous » : « bon sens », exigence pratique et (non) politisation des styles de vie sobres des classes populaires et petits intermédiaires ruraux

Fanny Hugues (CEMS)

Cette communication vise à éclairer le rapport des classes populaires rurales aux enjeux environnementaux. À l'opposé de ce que Pascale Hébel et Victoire Sessego qualifient d'« engagement de façade » de certaines fractions de classe moyennes et supérieures, estimant leurs styles de vie « écolo' » malgré le fait que leurs émissions de CO₂ soient les plus élevées de l'espace social, les classes populaires rurales ne s'auto-définissent pas comme telles alors que leurs styles de vie font partie des plus sobres, particulièrement en termes de logement, de transport et d'alimentation. Ne pas se référer directement aux prescriptions environnementales écologistes ne doit cependant pas, comme le rappelle Jean-Baptiste Comby, être assimilé à une indifférence ou une incompétence des classes populaires rurales vis-à-vis de la question climatique. Comment ainsi expliquer qu'elles fassent preuve de diverses réflexivités à l'égard de leurs styles de vie sobres ? En quoi ces rapports socialement situés au récit écologique dominant participent-ils à nuancer l'illusion d'un groupe populaire (rural) homogène ?

La communication s'appuie sur une enquête multi-située ethnographique et ethno-comptable portant sur les styles de vie sobres d'une quarantaine de membres des classes populaires et **petit·e·s** intermédiaires rurales et ruraux vivant dans plusieurs départements. Il porte plus précisément sur deux fractions de classe proches de l'espace social de la « débrouille rurale » défini dans le cadre de cette recherche : d'un côté, des femmes précarisées du fait de leur statut d'(ex) ouvrières et employées au volume global de capitaux faible ; de l'autre, des retraité·e·s proches du monde agricole au capital culturel faible mais au capital économique plus important du fait de leur statut de propriétaires malgré de faibles retraites.

Une première partie s'intéresse à la manière dont le « bon sens » hérité de l'enfance que toutes et tous évoquent pour justifier leurs pratiques économes correspond à un sens pratique et moral préalablement intériorisé à travers des expériences socialisatrices au cours desquelles s'acquièrent et s'activent des dispositions incitant au fait de « faire durer » les objets d'une part, et au « respect » de l'environnement d'autre part. Il s'agit aussi d'étudier la consolidation de ce bon sens pratique et moral par des expériences socialisatrices de « prises de conscience » des dégâts environnementaux causés par certaines pratiques polluantes, qu'elles soient liées aux positions dans le régime de production et à l'ancrage résidentiel rural d'un côté, ou à l'accès à des informations et à des connaissances médiatiques voire culturelles sur le sujet de l'autre.

Une deuxième partie croise une lecture en termes de classe et de genre. D'un côté, les retraité·e·s proches du monde agricole restent hermétiques aux incitations au

verdissement de leurs pratiques, qui relèvent de l'évidence tant elles sont incorporées depuis l'enfance. Certain·e·s rapprochent l'écologie dominante des discours et pratiques des fractions de classe moyennes-supérieures, quand d'autres affichent ne pas connaître cette norme écocitoyenne dominante – position qui sera analysée en lien avec un effet générationnel. D'un autre côté, le sens pratique des femmes appartenant aux fractions précaires des classes populaires rurales les conduit à rapprocher leurs pratiques économes de contraintes budgétaires. Néanmoins, la perméabilité de leur sens moral au cadrage individualisant de la question climatique les incite à dénoncer les pratiques non économes perçues comme immorales de fractions de classe proches, et à se sentir responsables de la réduction et de la bonne gestion des déchets. Si cette obligation morale peut ainsi être comprise au regard de leur socialisation de genre, leur appartenance de classe conduit à l'inverse à relativiser ces arguments au nom du « réalisme populaire » étudié par Jean-Baptiste Comby et Hadrien Malier.

Les « petites mains » de l'écologisation du travail alimentaire. Une enquête dans la restauration collective

Ségoène Lefébure (CERIES)

C'est à travers le thème du travail alimentaire, c'est-à-dire toutes les formes de travail rattachées à la chaîne de production des aliments : les commandes, la livraison, la préparation, le service ou le nettoyage, que j'ai décidé d'analyser l'écologisation du travail. Celle-ci prend des formes institutionnelles à travers des décrets, des réglementations alimentaires et des lois, mais relève aussi de pratiques informelles telles que la réappropriation et le détournement de la lutte contre le gaspillage alimentaire par les travailleurs et les travailleuses.

Cette communication repose sur deux mois d'observations menés dans un établissement de restauration collective appartenant au Groupe La Poste. Des entretiens formels et informels (n= 12 entre 2018-2021) complètent des observations directes du travail. Ont été interrogées quatre gérantes et gérants de plusieurs restaurants collectifs, une agente d'entretien, une représentante du syndicat national de la restauration collective, six Employé·es Techniques des Collectivités (ETC) qui gèrent différentes tâches polyvalentes (comme la cuisine, le service, le nettoyage, la laverie, le magasin, « la plonge », la gestion des commandes, la mise en place du service, etc.).

La lutte contre le gaspillage, l'introduction des achats de proximité dans l'approvisionnement, le remplacement de produits nocifs avec des produits labélisés sont autant de modifications « écologiques » avec lesquelles les professionnel·les du secteur alimentaire doivent composer. Marqué par une surreprésentation de femmes employées polyvalentes et payées au SMIC, c'est aussi un secteur d'activité fortement marqué par le travail d'exécution et le salariat populaire. Ainsi, c'est l'écologisation depuis le point de vue de l'activité des travailleurs et des travailleuses qui sera étudiée : comment et de quelles façons l'enjeu écologique s'invite-t-il dans le

quotidien des travailleurs et des travailleuses ? Comment sont-ils et elles saisis par le verdissement de leur activité ? L'écologisation façonne-t-elle de nouvelles façons de travailler ou un nouveau rapport au travail ?

Au-delà des formes institutionnelles du travail alimentaire, d'autres formes de réappropriation du travail alimentaire existent. Celles-ci se manifestent à travers un ensemble de pratiques informelles liées aux pratiques alimentaires domestiques et populaires. Les observations réalisées dans le cadre de mon enquête regorgent de situations de travail situées « en dehors » du cadre réglementaire. Pour éviter des pertes alimentaires jugées trop abondantes, certain·es ETC n'hésitent pas, par exemple, à diminuer la proportion des aliments à l'insu des gérants du restaurant. D'autres ETC récupèrent les plats invendus pour les redistribuer dans le sous-sol du restaurant. Celui-ci fait finalement office de lieu privilégié pour organiser des systèmes de récupération, d'échanges et d'entre-aide solidaire, qui sortent totalement du contrôle de l'entreprise et des « radars » institutionnels. Dans cet exemple, la mise en œuvre d'une écologisation formelle semble être réalisable uniquement par cette séparation radicale (et hautement symboliquement) entre les « bureaux », la direction, et le « sous-sol », lieu des d'employé·es situé·es en bas de l'échelle hiérarchique du Groupe La Poste.

Le rapport biographique au gaspillage fait le lien entre la sphère professionnelle et la sphère domestique. Cette appétence pour la lutte contre le gaspillage ne résulte en revanche pas d'une volonté ou d'une conviction écologique. Chez les ETC, il s'agit bien d'assurer une chasse aux surplus, et de critiquer par la pratique une abondance mal maîtrisée. Bien évidemment, on pourrait accoler à cette pratique le terme d'« écologie », voire d'« écologie populaire », mais peut-être ferait-on violence à la signification de ce que les ETC mettent derrière cette pratique qui pour elles et eux est dans l'ordre des choses. À travers d'autres exemples issus d'observations, d'entretiens biographiques, et de corpus ethnographique (menus des deux mois d'observations, fiches de procédures d'hygiène, enquête de satisfaction des clients et des clients, plannings du personnel, livret d'une formation du personnel sur « l'hygiène en restauration »), on verra que l'écologisation du travail repose notamment sur une division sociale et sexuelle du travail alimentaire.

En résumé, cette communication vise à mettre en évidence les ressorts des pressions institutionnelles sur le travail alimentaire, ainsi que le travail de normalisation écologique de celui-ci. Si l'écologisation du travail peut constituer une occasion de valorisation pour certaines professions comme les gérant·es des restaurants, elle peut aussi se présenter pour d'autres comme une contrainte et une charge de travail « en plus », qui pèse sur l'activité. Cette communication révèle en outre l'existence d'une écologisation informelle qui s'organise, de manière cachée, depuis le poste de travail des ETC. Ces pratiques informelles et subalternes peuvent être qualifiées d'écologisation « à la marge » ou « à côté », en dehors de toute recherche de reconnaissance et à l'écart de l'activité prescrite. Elle s'appuie sur un héritage de dispositions pour émerger à l'abri des regards de la hiérarchie.

« Nous à la campagne, l'écologie on la connaît » : appropriations et résistances aux injonctions environnementales chez des Gilets jaunes en Normandie

Aldo Rubert (CRAPUL/CESAER), Charif Elaloui (CERReV)

Certains commentaires journalistiques voire des responsables politiques ont décrit le mouvement des Gilets jaunes comme anti-écologiste, une mobilisation qui émanerait de ruraux dont les pratiques sociales seraient incompatibles avec les impératifs climatiques. Un ensemble de travaux contredisent pourtant cette version stigmatisante des styles de vie des Gilets jaunes. Ces extractions de classes populaires semblent rejeter en effet l'écologie institutionnelle et les injonctions à l'éco-citoyenneté. La taxe carbone, à l'origine de leur révolte, a été vécue comme une injustice traduisant une méconnaissance de la quotidienneté des populations qui habitent en dehors des grandes métropoles reliées par des offres diversifiées de transports en commun. Les habitantes et habitants de ce qui a été présenté comme la « France moche » s'intéressent également aux questions écologistes, mais dans un registre différent de celui que traduit le discours écologique légitime. Comment saisir dès lors les diverses modalités d'appropriations des injonctions environnementales chez les Gilets jaunes ? Et comment rendre compte de la variabilité des résistances à ces mêmes injonctions ?

Cette communication a pour but d'interroger le rapport ambigu et conflictuel des Gilets jaunes normands à l'enjeu environnemental. La communication se base sur deux études localisées, une recherche ethnographique débutée en 2019 au sein d'un collectif de Gilets jaunes mobilisés dans une petite ville populaire de campagne, dans une ville de taille moyenne et son aire urbaine en Normandie. Plus de 70 entretiens ont été réalisés pour compléter le suivi ethnographique. L'observation du mouvement des Gilets jaunes dans le temps permet de rendre compte des socialisations multiples et contradictoires à la question environnementale : pratiques collectives de paniers solidaires (les « brigades populaires ») afin de distribuer des excédents de fruits et légumes aux populations les plus précaires et isolées de la région normande, implantation d'un potager dans un quartier populaire par des Gilets jaunes, discours autour de l'écologie sur les ronds-points, « convergence » avec des milieux écologistes, mise à distance de l'écologie institutionnelle, présence de militants plus aguerris à la question climatique dans le mouvement.

En premier lieu, des Gilets jaunes appartenant aux catégories intermédiaires de l'espace social et plutôt dotés en capital culturel s'affichent comme « écologistes » et retrouvent dans le mouvement des Gilets jaunes une manière de renforcer ce militantisme et leur consommation engagée, notamment en mettant en question les discours dominants sur l'écologie. Cet « activisme préfiguratif » (pour reprendre l'expression de Luke Yates), par la mise en cohérence entre idéologie et pratique quotidienne, s'accompagne d'un ascétisme relatif et d'une responsabilisation des leaders politiques comme des « grands groupes » économiques en matière écologique. En second lieu, des Gilets jaunes appartenant au pôle économique des

classes populaires rattachent spontanément leurs pratiques budgétaires contraintes et leur style de vie rural à un style de vie écologique qui ne cadrent qu'imparfaitement avec l'écologie dominante. Les « écologistes », comme mouvement, parti ou idéologie politique, agissent d'ailleurs souvent comme figure repoussoir. Leurs modes de vie sobres et la socialisation au sein du mouvement des Gilets jaunes contribuent à les placer et à les classer du côté d'une « écologie du nécessaire », en transformant une nécessité économique en une vertu politique et en affichant parfois une « vraie écologie » contre « l'écologie bobo ». Conscients des inégalités de contribution aux dégradations environnementales, ces Gilets jaunes affichent ce que Jean-Baptiste Comby et Hadrien Malier appellent une modestie du « nous », et signalent principalement la responsabilité du « haut » de l'espace social et de l'État.

En partant de l'idée que l'écologie ne constitue pas un sujet consensuel au sein du mouvement des Gilets jaunes, nous souhaitons caractériser ce rejet de l'écologie institutionnelle et comprendre les ressorts de leurs préoccupations écologistes, ainsi que les registres dans lesquels elles s'expriment. L'autre dimension sur laquelle nous souhaitons revenir relève de l'aspect processuel de la politisation aux problématiques écologistes. Ces processus apparaissent ainsi avec l'acculturation aux enjeux climatiques chez certains Gilets jaunes, d'où les appels à la convergence « fin du mois, fin monde, même combat », ainsi que les mots d'ordre qui fleurissent aux débuts de la mobilisation et qui imputent explicitement la crise climatique aux pouvoirs politiques, aux plus riches et aux structures de l'économie.

Faire attention. Classes sociales et « maîtrise » de l'énergie

Rémy Caveng (CURAPP) et Sylvain Thine (CESSP)

La consommation d'énergie se déploie dans l'ensemble des activités quotidiennes et résulte d'un complexe de déterminations multiples. Le long épisode de la pandémie de Covid-19 en 2020 et 2021, en aura été, sinon un révélateur de l'extrême dépendance à l'électricité, mais tout du moins de sa puissance à conditionner les existences dans toutes leurs dimensions personnelles, familiales, scolaires, professionnelles, culturelles, etc. Par un paradoxe apparent, cette dépendance accrue à l'énergie, notamment électrique, s'accompagne d'un discours et de dispositifs enjoignant à la sobriété laquelle pourrait être atteinte grâce à des dispositifs incitatifs et à l'appel à la responsabilité individuelle. Il s'agit des deux voies empruntées par les logiques de dépolitisation de la sobriété et de manière plus générale des pratiques de consommation : la maîtrise de l'énergie passerait par une action sur les préférences individuelles. Revenir à la sobriété comme construction politique permet alors d'interroger ces solutions et de les mettre en débat en dépassant la question de leur efficacité technique et en intégrant celles touchant aux systèmes de préférences, de besoins et de positionnement éthique en matière de commodité, de confort, de propreté liée aux propriétés sociales des individus et des familles ainsi qu'à leur distance à la nécessité. Ce qui pose également la question de la légitimité des pratiques et plus largement des modes de vie.

L'injonction à ne pas dépasser les 19°C pour chauffer son logement en journée fournit un bon exemple de construction politique et de légitimation non pas de la sobriété en elle-même, mais d'une norme de sobriété à intégrer et à atteindre. Cette norme prend trois formes sociales : celle de la prescription comportementale ; celle de la règle de droit pour les logements chauffés par un dispositif collectif ; celle du standard technique dans le calcul de la performance énergétique des logements. Cette règle édictant une vision normative des comportements est largement arbitraire malgré sa justification arithmétique (1 degré en moins générerait 7% d'économie) parce qu'elle repose sur des hypothèses fragiles et que, pour cette raison, les effets de son application sont contingents. Elle se présente comme une construction politique dépolitisée à la fois par des considérations techniques et par un rappel à la responsabilité individuelle qui obère les contraintes pesant sur des choix qui n'en sont pas tant les pratiques de chauffage sont déterminées par la conjonction entre un contexte matériel, des systèmes de dispositions et des systèmes d'interactions. En retour, cette règle devenue norme, agit comme un enjeu et un instrument dans les luttes de classement entre groupes sociaux donnant lieu à des formes de condamnations croisées politiques et sociales.

Par le biais de l'analyse dispositionnelle de l'action, il s'agit de se donner les moyens de rendre compte des principes à l'origine des normes et des habitudes de vie et matière de consommation d'énergie, et plus précisément de saisir ces dernières comme le produit d'une rencontre entre d'une part des dispositions entendues comme des complexes composés de compétences, de savoirs, de savoir-faire, d'appétences et de principes éthiques, acquises lors des différentes phases de la socialisation et d'autre part d'un contexte fait de contraintes et de ressources. Une des hypothèses structurantes de cette recherche consiste à poser que la socialisation primaire, en premier lieu, et secondaire, ensuite, ont des effets durables sur les habitudes de vie comprises comme le résultat de la rencontre entre des dispositions et des contextes d'action constitués de contraintes (matérielles, temporelles, relationnelles, etc.) et de ressources. Une autre hypothèse forte de ce travail pose les jalons des logiques de rentrée dans l'éco-responsabilité : économique, écologique et sanitaire. L'analyse de cette dernière met en exergue les spécificités d'âge et de genre.

Afin de rester connecté aux pratiques concrètes, c'est aux habitudes les plus banales, aux gestes que nous accomplissons sans intention, sans y penser réellement et au sujet desquelles il n'y a guère de discussions ou encore moins de délibérations qu'on s'est intéressé : s'éclairer, se chauffer, se laver, etc. Plus précisément, on a cherché à rendre compte des conditions de génération de ces habitudes au cours de la socialisation. Pour prendre un exemple concret puisé dans les pratiques consommatrices d'énergie et d'eau, l'entretien du linge dépend à la fois de l'acquisition de certains goûts en matière d'habillement (coton et laine vs synthétique...), de manières de traiter son corps tant en termes d'hygiène que d'esthétique.

Pour cela, on s'est appuyé sur une enquête par questionnaire (n=200) réalisée auprès d'un échantillon d'habitants d'une ville moyenne du Nord de la France ainsi que près de quarante entretiens réalisés, pour l'essentiel, au domicile des personnes interrogées. On fait apparaître ainsi un espace social des pratiques de consommation structuré par le genre, la position de classe actuelle ainsi que par la trajectoire y ayant mené. Il devient dès lors possible de caractériser les différentes classes ou fractions de classes par leurs usages de l'énergie et les conditions dans lesquelles ils ont été générés. Se dessine alors une double opposition entre celles et ceux qui font attention et les autres ainsi qu'entre celles et ceux pour qui les usages de l'énergie relèvent d'un apprentissage par cœur et celles et ceux pour qui ils relèvent d'un apprentissage par corps. Par ailleurs, si l'analyse permet de mettre en évidence l'entrée en éco-responsabilité par les aspects sanitaires et ceux liés à la santé, la mise au jour de son caractère genré (surreprésentation de femmes) demande à être statistiquement consolidée.

Discussion

Ana Perrin-Heredia (CERLIS)

Les communications présentées, bien que reposant sur des enquêtes et des questionnements différents, ont en commun de s'intéresser à des façons de pratiquer l'écologie qui se trouvent être en relatif décalage avec les normes et les pratiques dominantes en la matière, celles qui sont diffusées, voire imposées, par tout un ensemble d'institutions. Ces communications portent toutes également attention à la manière dont ces nouvelles injonctions sont intégrées par les enquêtés, en prenant soin de souligner les différences qui existent entre fractions de classe. Dans les réappropriations mises en évidence dans chacun des textes, on perçoit en outre très bien, à chaque fois, non seulement comment certaines pratiques et certaines normes sont retraduites, adoptées même pour certaines, quand d'autres sont rejetées, parfois violemment, tandis qu'apparaissent, dans le même temps, des formes d'autonomie que conservent les classes populaires.

Chacune des communications saisit ainsi tout autant comment de mêmes pratiques et normes écologiques peuvent circuler entre différentes scènes sociales et être réinvesties dans d'autres cadres, que la porosité ou, au contraire, l'hermétisme de certaines pratiques et croyances à d'autres pratiques et croyances, issues d'autres univers de sens. Mais, ce dont les enquêtes présentées témoignent avec force, c'est à quel point un certain nombre de pratiques, requalifiées aujourd'hui d'écologiques, sont en réalité des pratiques que bien des membres des classes populaires connaissent depuis longtemps, avant tout pour les économies qu'elles permettent de faire : elles font partie des stratégies de survie des économies populaires, transmises de génération en génération. Or, cette certitude (savoir qu'ils étaient écolos bien avant l'heure), leur donne, semble-t-il, un certain pouvoir ou, en tout cas, certaines armes pour résister à l'écologie dominante, pour refuser d'endosser cette responsabilité que les classes supérieures voudraient aujourd'hui partager.

Il faut ici entrer dans le détail de la façon dont les communications résonnent les unes avec les autres. Le travail de Fanny Hughes permet d'éclairer la manière dont les classes populaires rurales se saisissent des enjeux environnementaux en s'intéressant à ce que ces ruraux populaires font en pratique et dans leur sphère privée, en matière d'écologie, et à ce qu'ils disent de ce qu'ils font. Fanny Hughes montre très bien que ces classes populaires rurales font de l'écologie « à leur manière », et que, si leurs pratiques peuvent être travaillées par la norme éco-citoyenne dominante, elles conservent une certaine distance, pratique et discursive, avec les injonctions institutionnelles. Elles savent rappeler notamment l'antériorité de leurs pratiques : elles font depuis bien longtemps ce qui désormais est appelé « éco-gestes » qui, pour elles, relèvent d'ailleurs du « bon sens », et ne se privent pas de rallier ces nouvelles labellisations. On voit ainsi apparaître à la fois la porosité des pratiques et représentations populaires en matière d'écologie à ces normes et, dans le même temps, leur hermétisme relatif. Cette enquête permet également d'intégrer la question de l'hétérogénéité des classes populaires, en soulignant que les rapports populaires et ordinaires aux enjeux environnementaux varient aussi selon les fractions de classe (en l'occurrence le système D « bonnes affaires » et le système D « paysan non politisé »).

La communication de Ségolène Lefébure porte sur une autre fraction des classes populaires, urbaines en l'occurrence : les employés techniques des collectivités. Elle étudie l'écologie au quotidien, en s'intéressant à ces « petites mains » chargées de mettre en œuvre les injonctions institutionnelles. Ségolène Lefébure observe donc elle aussi les appropriations et les retraductions de ces injonctions par différentes fractions des classes populaires, non pas cependant depuis la sphère domestique, mais depuis leur univers de travail. Son enquête met en évidence, de manière assez saisissante, comment les coûts de cette écologisation en marche, de toutes ces « bonnes pratiques » écologiques, sont en réalité supportées par ces « petites mains », à qui on délègue la charge de l'écologisation. La mise au jour du travail invisible que ces « petites mains » réalisent est en cela très éclairante sur le processus d'écologisation. On saisit très bien également, dans les extraits d'entretien et les observations, les rapports de domination, les rapports de classe au concret, qui s'incarnent dans ces « nouvelles directives » écologiques, imposées « par le haut » et de manière autoritaire. On comprend aussi comment ces contraintes pèsent et se surajoutent à celles qui existent déjà, auxquelles ces petites mains sont obligées de se soumettre, sans avoir leur mot à dire, mais on voit aussi comment elles parviennent à les contourner, voire à s'en affranchir. Comme dans la communication précédente, on perçoit la distance et les formes de résistance à ces injonctions, le rejet de certaines directives, jugées absurdes, la colère ou les stratégies de contournement qu'elles peuvent susciter. Ces « petites mains » savent rappeler qu'elles mettent en œuvre, depuis bien longtemps, nombre de pratiques, désormais labellisées « écologiques ». Si les enquêtées n'invoquent pas le « bon sens populaire », iels parlent bien

d'habitudes héritées, qui donnent à voir une socialisation populaire précoce à des pratiques et savoirs, requalifiées aujourd'hui en « écologiques ».

Dans le cas du papier d'Aldo Rubert et Charif Elaloui, on se déplace encore dans une autre sphère : celle des mobilisations collectives. Mais, là aussi, ce sont les rapports, qu'ils qualifient d'*ambigus* à l'environnement qui sont explorés, au travers d'autres fractions de classe, plus politisées, que sont les Gilets jaunes normands. Leur enquête aborde aussi la variation des pratiques et des représentations écologiques selon l'appartenance à différentes fractions de classe, mais qui ne sont, cette fois, pas uniquement populaires, puisqu'ils distinguent, parmi leurs enquêtés, des catégories intermédiaires dotées en capital culturel et des classes populaires argentées. Ils font ainsi apparaître la pluralité des « styles de vie écolo » et leur ajustement différencié à l'écologie dominante (celles et ceux du pôle économique dominant ne cadrent qu'imparfaitement avec les injonctions institutionnelles). Leur analyse, en intégrant la dimension processuelle de la politisation aux enjeux écologiques, montre particulièrement bien comment, avec le mouvement des Gilets jaunes, se crée ou se renforce un certain rapport aux enjeux environnementaux. On perçoit ainsi comment, au fil du temps, ne cessent de se transformer ces rapports, comment circulent ces pratiques et ces croyances et, ce faisant, on voit apparaître leur porosité, leur malléabilité, mais aussi des formes de rigidité (certaines pratiques peuvent paraître plus durcies, profondément ancrées), voire des formes d'hostilité, teintées d'un certain mépris (de classe) à l'égard de certaines revendications écologistes « à côté de la plaque ». Le fameux « bon sens » populaire semble, dans le cas de ces Gilets Jaunes normands, davantage nourrir un sentiment d'injustice, une colère traduite ensuite en termes politiques. On comprend alors comment ces jeux d'oppositions peuvent contribuer à la structuration des groupes sociaux, à la production d'antagonismes de classe.

Enfin, la communication de Rémy Caveng et Sylvain Thine, qui pourrait paraître un peu décalée par rapport aux autres, permet bien plutôt leur éclairage réciproque. D'abord, parce qu'ils balayent une surface plus large de l'espace social et distinguent clairement, au travers de leur analyse statistique, des usages de l'énergie différenciés selon les classes ou fractions de classe. Ensuite, parce qu'ils inversent le questionnement en se demandant non pas s'il existe des pratiques propres à une classe ou une fraction de classe mais si certaines pratiques (en l'occurrence : « faire attention ») sont, ou non, des pratiques de classe. Enfin, parce qu'ils tentent de mesurer « la distance à la nécessité » plutôt que de rendre compte des formes de soumission ou de résistance à la contrainte. Pour autant, comme dans les communications précédentes, leur travail donne à voir aussi bien l'inertie ou la plasticité de certaines normes et pratiques que l'existence de rapports ordinaires à l'environnement, variables selon les classes ou fractions de classes.

Trois points, sécants aux quatre communications, peuvent maintenant être discutés. Tout d'abord, celui de la qualification/requalification de certaines pratiques en pratiques « écologiques » qui pose nombre de questions d'ordre épistémologique.

Ainsi, qu'appelle-t-on des pratiques écologiques ? Des pratiques définies institutionnellement comme telles ? Mais, dans ce cas, que faire des pratiques non labellisées par les institutions comme étant écologiques, mais que les enquêtés considèrent comme telles ? Faut-il cantonner l'enquête à des pratiques revendiquées comme écologiques ? Néanmoins, ces revendications étant plus fréquentes dans certaines fractions de classe que dans d'autres, comment faire pour aborder des pratiques qui ne sont pas mises en mot, ni en scène, comme des pratiques écologiques ? Que faire de ce que les enquêtés ne disent pas, comme lorsqu'ils ne mobilisent pas l'argument écologique pour définir leurs pratiques, qu'ils préfèrent qualifier « d'économes », ou lorsque certaines pratiques, comme le dit Ségolène Lefébure, « n'ont [même] pas de nom » ?

Un certain nombre de difficultés empiriques en découlent : comment enquête-t-on précisément sur les pratiques écologiques ? Comment les identifie-t-on ? Comment les distingue-t-on d'autres pratiques plus ordinaires (de consommation par exemple) ? On parle d'écologie du geste, mais de quel geste parle-t-on ? Comment peut-on différencier une consommation (qui serait donc écologique) d'un ensemble d'autres consommations (qui, elles, ne le seraient peut-être pas), plus encore lorsque ces consommations sont imbriquées (comme lorsqu'on fait la cuisine, par exemple, qu'on allume la lumière, qu'on utilise son téléphone pour suivre une recette, etc.) ?

D'un point de vue plus théorique, qu'apporte la mise en catégorie de certaines pratiques comme étant des pratiques écologiques ? Qu'est-ce que cela aide à voir et comprendre que de les qualifier ainsi qu'on ne saisirait pas autrement ? Que masque aussi peut-être cette mise en catégorie ? Les communications montrent bien la distance qu'entretiennent les enquêtés avec ces labellisations, on peut alors s'interroger sur ce que produit le chercheur, sur les effets d'imposition de problématique et la façon dont il est possible de les contourner au cours de l'enquête. En cela, ces processus de (re)qualification mériteraient d'être davantage pris comme objet. En tant que tel d'abord, pour explorer ce qui fait (comment, par quels procédés) que des pratiques sont renommées en pratiques écologiques (par qui, dans quelles conditions) et en quoi ces requalifications participent de ce processus d'écologisation. Mais également, dans une perspective réflexive, pour interroger la façon dont les chercheurs pris, eux aussi, dans des mouvements qui dépassent le monde académique, participent de ces processus (en remettant au goût du jour certaines approches, certains questionnements, pour les délaissier ensuite et les reprendre parfois), ce qu'une approche en termes d'historicité des concepts permettrait sans doute d'éclairer (un peu comme ce qu'a pu faire Frédéric Lebaron sur « l'éternel retour du retour des classes sociales »).

On peut trouver, sur tous ces points, des pistes intéressantes de réflexion en allant regarder ce qui se fait dans d'autres recherches, en particulier en science politique sur la politisation. On peut penser notamment à ce qu'a pu écrire Jacques Lagroye sur les processus de (re)qualification de pratiques ordinaires en pratiques politiques et, inversement, sur des pratiques politiques requalifiées en pratiques ordinaires, sur ce

que ces processus de requalification donnent à voir et à comprendre des processus de politisation. En se demandant ce qui fait qu'une pratique ou un enjeu devient politique, les sociologues du politique sont aussi amenés à regarder ce qui fait qu'une pratique, ou un enjeu, cesse de l'être, et on peut se demander s'il n'en va pas de même avec certains « gestes écolos ». En cela, ces travaux pourraient davantage servir de point d'appui pour penser le processus d'écologisation, pour ne pas oublier que ce processus n'est pas linéaire, loin s'en faut, et éviter, dans le même temps, la tentation téléologique, celle d'un sens de l'histoire orienté vers une écologisation inéluctable des pratiques.

Ces politistes, en particulier ceux dont les travaux portent sur les rapports ordinaires (des classes populaires) au politique, sont en prise enfin, et surtout, avec des difficultés similaires concernant la façon dont leurs enquêtés ne nomment pas leurs pratiques ou leurs représentations comme étant politiques. Comment dès lors peuvent-ils être sûrs d'enquêter sur des pratiques et des représentations politiques ? Outre une boîte à outils méthodologique, ces travaux peuvent fournir des grilles analytiques stimulantes pour penser les rapports (ordinaires et populaires) à l'écologie : par exemple, la question des compétences, en l'occurrence politiques, est très présente dans les travaux sur la politisation et peut-être y-aurait-il quelque plus-value à penser en termes de compétences, en matière d'écologie cette fois, cette capacité différenciée à mettre en mots écologiques des pratiques. Il s'agit, en tout état de cause, d'une invitation à davantage dialoguer avec ce champ de recherche, à (ré)utiliser les outils qu'ils ont pu forger et à les amender en retour.

Le deuxième point de discussion concerne le jeu, et le flou, autour du « faire attention » que l'on retrouve dans chacun des papiers, et qui mériterait d'être abordé de front. D'abord, en s'intéressant à ceux qui « font attention » et à ceux qui le font un peu moins (qui fait attention à quoi ? et surtout, de quelle manière, dans quelle mesure, dans quelles circonstances ?), on pourrait probablement aborder cette distinction comme un rapport différencié à une norme, celle de la « sobriété » ou « du confort minimal ». Ensuite, en se saisissant de « la sobriété », du « confort minimal » ou du « faire attention », comme d'une norme, on pourrait se donner les moyens de l'étudier comme telle et, ce faisant, de la déconstruire, en mobilisant par exemple des travaux d'historiens, comme ceux de James Crowley sur la construction du « besoin » de confort et la façon dont peu à peu s'est imposé comme une nécessité le fait d'avoir un lieu d'habitation « correctement » chauffé, aéré, éclairé, sur la façon donc dont quelque chose de jusqu'alors superflu, peut devenir nécessaire. Le travail d'Alyzée Delpierre sur les domestiques peut également s'avérer très éclairant pour interroger le fameux « choix du nécessaire » : pour la très haute bourgeoisie, avoir des domestiques est un « besoin », une nécessité, qui fonctionne aussi comme une pratique distinctive. Enfin, en pensant ces distinctions entre le nécessaire et le superflu, et leurs définitions, comme des constructions historiques et sociales (susceptibles par ailleurs de mouvements-retour, des biens nécessaires pouvant

devenir superflus), on peut les envisager aussi comme produits et enjeux de luttes, de rapports de force, ce qui ouvre un certain nombre de perspectives.

Le dernier point de discussion concerne l'analyse des pratiques et discours écologiques en termes de logiques de distinction ou d'indistinction sur laquelle les communications se rejoignent. Ce point interroge la façon dont les classes populaires sont étudiées, comme une classe à part, qu'il faudrait donc traiter à part, avec d'autres outils, d'autres concepts analytiques. Il ne fait ainsi pas de doute que les enquêté·es conservent une vraie distance de classe avec les injonctions à l'écologisation des pratiques que l'on voit bien avec « les gens du petit écran posé dans la cuisine », dans les rejets de certaines façons de vivre, de se dire, de se donner à voir. On peut y entendre parfois de la moquerie, voire du mépris (de classe ?). Ne faudrait-il pas alors y voir des pratiques distinctives ? Ne devrait-on pas aborder leur refus d'une labellisation de leur sens pratique et moral en sens pratique et moral *écologique* sous l'angle de la distinction ?

Plus précisément, les communications ont tendance, lorsque qu'elles portent attention aux fractions de classe intermédiaires ou supérieures, à aborder leurs pratiques écologiques comme des pratiques distinctives, ce qui n'est jamais le cas lorsqu'il s'agit de parler des pratiques des classes populaires. Pour eux, il est question de mise à distance, de rejet, mais pas de logiques de distinction, ni de dégoûts. Comme si les goûts et les dégouts étaient l'apanage des riches, comme si les plus riches pouvaient se distinguer quand les plus pauvres ne font « que » mettre à distance, comme si, aussi, ces logiques de distinction ne se faisaient que dans un sens, toujours du haut vers le bas, jamais du bas vers le haut. D'une certaine façon, il pourrait y avoir un risque à ce que l'analyse sociologique contribue à reproduire des hiérarchies de classe, en ne pensant les consommations des plus pauvres uniquement sous l'angle de la contrainte matérielle, et celles des plus riches uniquement sous l'angle de la distinction. Les pratiques et les représentations populaires, écologiques ou non, gagneraient sans nul doute à être pensées aussi sous l'angle des logiques de distinction ou d'indistinction, pour ce qu'elles permettent : construire le groupe, en unifiant le « nous » (logique d'indistinction) et en désignant un « eux » (logique de distinction) ; marquer sa place, son appartenance à un groupe social ; faire apparaître les frontières de ce groupe et ce qui le fait tenir.

Enfin, pour conclure sur le titre de la session, il serait probablement éclairant de s'intéresser à ces pratiques « à-côté » (troc, dons, potager, etc.), comme à ces croyances « à-côté » (l'éthique du quotidien, le hors saison, le tri, l'anti-gaspi, la consommation locale) en interrogeant nos propres représentations de ce qu'est l'écologie « à côté » (la vraie/la fausse, la dominante/la dominée, la visible/l'invisible, la revendiquée/la silencieuse, la centrale/celle à-côté) pour les intégrer dans ces jeux d'oppositions, ou dans ces luttes de classement qui sont aussi des luttes de classes.

SESSION 7 : LUTTES DE CLASSE, LUTTES D'ESPACE

Les plages californiennes entre conflit de classe et contrainte écologique

Isabelle Bruno (CERAPS), Grégory Salle (CLERSÉ)

À qui appartient la plage, sablonneuse en particulier, quand elle s'amenuise, voire menace de disparaître ? À qui est-elle destinée lorsque le rétrécissement d'un espace pris en tenailles entre l'afflux démographique vers les rivages et l'aggravation de l'érosion côtière exacerbe les rivalités pour s'approprier une « ressource » toujours plus convoitée à mesure qu'elle se raréfie ? De quelle manière et dans quelle mesure la pression anthropique sur les écosystèmes littoraux vient-elle troubler une revendication sociale apparemment consensuelle, celle d'un accès public aux plages – sinon d'un « droit à la plage » – opposé à l'accaparement privatif et marchand des espaces naturels à des fins résidentielles ou commerciales ?

Pour répondre à ces questions, cette communication prend appui sur une recherche relative aux conflits d'appropriation et d'usage des plages en Californie. Le *Golden State* fait figure d'État pionnier et toujours modèle en matière de protection côtière depuis les années 1970, lors de mobilisations sociales et judiciaires contre la privatisation du littoral associées à un fort attachement au caractère public des rivages et à une réticence tout aussi ferme à leur exploitation commerciale. C'est aussi l'État dans lequel les litiges engendrés par la privatisation de certaines plages par des « super-riches » sont les plus aigus ou du moins les plus visibles, pour des raisons physiques (les trois-quarts de la population résident à moins d'une heure de route de la côte, tandis qu'une proportion équivalente du littoral est placée sous le régime de la propriété privée) et symboliques (la place majeure de la plage dans l'imaginaire social californien). Cette communication s'organise en trois temps, chacun reposant sur des données *ad hoc*.

Le premier fait une mise au point sociologique sur les inégalités d'accès aux côtes californiennes, à partir de statistiques issues d'une enquête de 2016-2017 sur les entraves à l'accès public aux plages, pilotée par Jon Christensen (UCLA) et Philip King (SFSU). En première approche, les données recueillies par ce double sondage (l'un à l'échelle de l'État, l'autre ciblant sa partie sud, pour un total d'environ 1 800 répondants) mettent en évidence l'éviction des classes populaires « non blanches » au profit des classes moyennes et supérieures « blanches », pour des raisons qui tiennent à la répartition résidentielle, aux moyens de transport et au coût du stationnement automobile. Ces données quantitatives sont complétées par des données plus qualitatives, produites par des associations engagées sur le terrain de la justice environnementale et dont le mot d'ordre est celui d'un égal accès aux plages et non seulement d'un accès public. Elles ne sont cependant pas sans limites, parmi lesquelles une minimisation de la variable de classe et une surexposition de la Californie du sud.

Un deuxième temps opère un double resserrement de perspective, géographique (plus au nord au niveau du comté de San Mateo, l'un des plus riches de l'État) et

sociologique (au sein de différentes fractions des classes moyennes-supérieures et supérieures). Nous nous focaliserons sur une « affaire » (au sens sociologique comme juridique, avec six actions en justice distinctes, certaines encore pendantes) qui s'est nouée depuis le tournant des années 2010 autour de l'accès à une plage nommée *Martin's Beach*. À l'origine de cette affaire : la décision du nouveau propriétaire du terrain attenant, Vinod Khosla, de clôturer la seule voie d'accès à la plage, suscitant une opposition organisée à l'échelle locale, étatique et fédérale. Cette affaire revêt une portée générale et révélatrice des luttes de classe dont la plage est le théâtre. Dans le cadre d'une enquête de terrain mobilisant des matériaux qualitatifs et quantitatifs (observations, archives, entretiens, analyse de corpus), nous nous basons ici sur l'exploitation des réponses inédites à un questionnaire (n=225) conçu et passé par la *California Coastal Commission* en vue de documenter l'histoire de la fréquentation des lieux. Au moyen de sources complémentaires (données issues du recensement, du marché immobilier, etc.), nous avons constitué une base de données en codant différentes variables, dont celle de l'appartenance de classe, en s'inspirant de nomenclatures sociologiques telles celles de Gilbert, Pearson et Beeghley, ou Thompson et Hickey. Il s'agira ici de montrer comment un conflit suscité par une tentative de mainmise de la part d'une grande fortune (un investisseur de la Silicon Valley connu comme apôtre de la « *green tech* » et abonné des palmarès de milliardaires du magazine *Forbes*) met en lumière l'évolution des rapports sociaux à la plage et de ses usages différenciés. Il en ressort que l'« invention de la plage » résulte non seulement d'un processus élitaire d'éviction des usages populaires mais aussi d'une entreprise capitaliste de constitution de cet espace naturel en ressource exploitable et consommable.

Prendre au sérieux la façon dont la question écologique percute la question sociale oblige aussi à problématiser l'opposition convenue entre un mouvement d'enclosure effectivement observable et la protection des communs. C'est ce que nous tenterons de faire dans un troisième temps, en confrontant les constats établis aux données scientifiques relatives à l'écosystème littoral dans la région et, tout spécialement, aux risques de submersion suscités par la montée des eaux. Certes, des membres des classes supérieures peuvent jouer à leur profit la carte écologique en enrobant leur souhait d'exclusivité sociale de souci environnemental, tout en ayant le mode de vie le plus polluant. Il n'en reste pas moins que la massification à laquelle conduit logiquement le mot d'ordre de l'accès ouvert à toutes et tous pose objectivement problème du point de vue écologique, y compris sous l'effet de pratiques sociales ordinaires (garer son véhicule, organiser un barbecue sur le bord de mer). D'où les reconfigurations des politiques du littoral et de l'aménagement des côtes californiennes, actuellement tiraillées entre ouverture au nom de l'accès public et fermeture au nom de la protection écologique. Le cas de la plage fournit ainsi matière pour penser et discuter la tension entre « condition écologique des classes sociales » et « communisme interspécifique », en passant au crible de la réflexivité les dilemmes normatifs qui en découlent.

L'embourgeoisement des sociétés de chasse au grand gibier

Benoît Coquard (CESAER)

Cette communication mobilise des données issues de deux enquêtes ethnographiques menées à plus d'une décennie d'intervalle, en 2009/2010 pour la première et en 2021/2022 pour la seconde. La première enquête comparait quatre sociétés de chasse au grand gibier, de la « petite » chasse communale composée d'ouvriers à la « grande » chasse bourgeoise en forêt domaniale. Elle mettait en lumière les conséquences de la démocratisation des politiques gestionnaires des populations de sanglier sur l'évolution concrète des styles de chasse et des compositions des groupements de chasseurs. Un processus d'embourgeoisement des sociétés de chasse semblait alors déjà à l'œuvre. Il était en partie permis par un contexte local dans lequel la manne financière des locations des forêts représentait une part grandissante du budget des communes dans une zone rurale en déclin. Dès lors, ces dernières décidaient de plus en plus d'attribuer le droit de chasse au plus offrant plutôt qu'au plus autochtone. La seconde enquête se propose de revisiter la première et d'en mettre à l'épreuve les résultats. Elle porte cette fois sur une seule société de chasse au grand gibier dans le même secteur (devenu depuis parc national).

En comparant brièvement les deux contextes à dix ans d'intervalle, il en ressort tout d'abord une plus grande inscription économique des chasses bourgeoises dans l'économie locale. Au sein d'une campagne en déclin démographique et économique, l'argent de la chasse est perçu comme un élément évident de redynamisation, avec le développement d'un tourisme cynégétique favorisé par le contexte d'un nouveau parc national mettant la chasse au cœur de ses activités. Plus largement, l'évolution des groupements de chasseurs à l'échelle locale fait écho aux tendances nationales, lorsque la très grande majorité des chasseurs sont des urbains et qu'au cours des dernières décennies, à l'échelle nationale et plus encore dans les zones de grande culture céréalière (où le coût de la pratique a le plus augmenté), les ouvriers et les employés ont vu leurs effectifs diminuer en forte proportion dans les effectifs de chasseurs, alors que les cadres, les artisans, les agriculteurs et les professions libérales sont devenus majoritaires, tout ceci dans un contexte de regain d'intérêt pour la chasse chez les jeunes générations (hausse du nombre de candidats au permis de chasser depuis quelques années). Dès lors, ceux qui ont l'usage principal des forêts domaniales, communales et privées des environs sont avant tout des membres de la bourgeoisie urbaine, généralement associés à quelques notables locaux. De ce fait, de moins en moins de sociétés de chasse dirigées et composées par des hommes de classes populaires subsistent. Elles ont, entre les deux enquêtes, été victimes d'un « capitalisme cynégétique » dictant les stratégies de monopolisation des domaines de chasse par les adjudicataires (et groupements de chasseurs) les plus aisés. Néanmoins, quelques locaux appartenant aux classes populaires ou à la petite-bourgeoise parviennent encore à se frayer une place dans la forêt et à composer avec

les styles de chasse bourgeois devenus légitimes. Ce constat s'inscrit dans la lignée des travaux d'Héloïse Fradkine, avec cette fois l'incidence des normes environnementales promues par le parc national qui entend intervenir peu à peu sur les modes de chasse. Sous quelles conditions les chasseurs de classes populaires accèdent-ils aux sociétés de chasse et en retour, qu'attendent les chasseurs bourgeois de leurs homologues ruraux et de classes populaires ?

En me centrant sur ces interactions entre chasseurs, je voudrais soulever plusieurs pistes de développement possibles de cette enquête en cours. Il s'agit plus largement de réfléchir aux logiques sociales d'accès à la pratique, aux évolutions des modes de chasse et du rapport entretenu au territoire chassé selon les classes. Aussi, pour comprendre l'intégration de quelques chasseurs de classes populaires aux chasses bourgeoises, il est apparu important, dans la seconde enquête, de faire un focus sur les « patrons de chasse », c'est-à-dire les présidents d'associations cynégétiques qui dirigent les battues ainsi que les chasseurs qui y participent, et mettent en œuvre les politiques de gestion du gibier et du territoire pour chaque société de chasse. Ma communication présente d'abord cette fonction de « président » ou « patron » de chasse dont le rôle politique, économique et social mériterait d'être mieux connu d'une sociologie politique des mondes ruraux. Elle esquisse ensuite les causes de la mise à l'écart des chasseurs populaires, en évoquant la mise en place des pratiques de gestion du gibier ayant conduit à l'augmentation remarquable des populations de sangliers, mais aussi à l'explosion du montant des dégâts de gibier. D'un point de vue méthodologique, les deux enquêtes reposent sur ma participation aux battues au grand gibier, aux sociabilités connexes ainsi qu'à certaines activités logistiques (pose de clôture à gibier, préparation de la venaison, etc.). Des entretiens ont aussi été menés avec des chasseurs, des adjudicataires et des dirigeants de la fédération départementale de chasse, notamment sur l'évolution du recrutement et du fonctionnement des sociétés.

« Avec les écolos c'est l'individualisme forcené. » Une chronique affouagère en milieu ouvrier

Nicolas Renahy (CESAER)

La coupe des bois communaux par les habitants constitue une pratique ancienne, transmise depuis le Moyen Âge dans nombre de communes françaises disposant de forêts. Elle concerne donc avant tout les régions françaises les plus boisées, mais aussi celles où les forêts publiques dominent, tandis que l'exploitation des forêts privées donne lieu soit à l'embauche d'entreprises de bûcheronnage (particulièrement dans le cas de la monoculture sylvicole), soit à un don au profit de voisins proches du propriétaire (dans le cadre de relations clientélares héritées entre parentèles de châtelains et de villageois). Sous l'Ancien Régime, ces affouages constituent une pratique qui, comme les moissons, la pratique religieuse mais surtout l'exercice de l'ensemble des pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif à l'échelle des paroisses, est constitutive de la « communauté villageoise » en ce qu'elle mobilise la majorité des

habitants de manière collective et saisonnière. Mais elle ne va alors pas sans la manifestation d'inégalités : les étrangers sont exclus de ce droit, et Annie Corvol a montré les tentatives répétées des propriétaires de s'arroger le droit d'affouages au détriment des locataires ou personnes logées gratuitement en Bourgogne au XVIII^e siècle.

Dans la période contemporaine et plus spécialement au cours des années 1980, il semble que les affouages aient connu une recrudescence, suite à la crise énergétique et au vaste mouvement d'accession à la propriété des classes populaires. Il en est ainsi dans la région de Montbéliard où les retraités des usines Peugeot rencontrés ont rapidement trouvé cette alternative au chauffage électrique ou au fuel qui équipait leur pavillon. La pratique permet en effet de se fournir en bois de chauffage contre une somme relativement modique (entre 6 et 10 € le stère). L'enquête ethnographique menée se déroule depuis 2019 par entretiens et observations. Elle a pour personnage central Christian Corouge, qui fait son bois depuis qu'avec sa famille il a quitté une cité d'habitat social pour une maison de village en 1990. Pour les besoins de la communication, ce sont essentiellement les entretiens réalisés avec lui qui seront mobilisés. Ses propos mettent en exergue les conséquences de l'accroissement des normes environnementales et de sécurité via l'ONF (qui encadre la pratique) depuis la fin des années 1990 : interdiction de brûler les rémanents en forêt, qui doivent à présent être laissés au sol pour régénérer l'humus, fortes incitations au port de matériel de sécurité (pantalons et gants anti-coupures, chaussures de sécurité, casque qui couvre tête et oreilles). Retraité mais toujours militant, Corouge, qui a connu l'avant et l'après de la diffusion de ces normes, importe ici son regard critique du monde du travail à celui du « travail à côté » pour mettre en exergue une forme d'impensé écologique : l'individualisation des relations en forêt. Une plainte pour travail illégal (les autorités pourchassent le travail au noir qu'occasionnent les affouages depuis la loi de 1985), la disparition de la sociabilité autour des grands feux et un accident en forêt servent de support à l'analyse, dont ressort la différenciation sociale du rapport à la forêt.

Discussion

Valérie Deldrève (ETTIS)

Ces communications abordent de différentes manières la question de l'accès aux ressources et aménités naturelles ou du moins environnementales, qui est influencé par le positionnement social, et qui apparaît, notamment dans le cas des plages, également racialisé. Dans un contexte de sociétés écologisées et de changements globaux qui influent sur la conception de la forêt (définie comme un puit de carbone), de la plage (redéfinie au regard de l'érosion de la côte ou du risque de submersion marine), l'accaparement des sites et ressources naturelles reste un enjeu économique concurrentiel premier : cet accès que l'on peut définir, à la manière de la *Political Ecology* comme une « capacité à bénéficier de ... » (Ribot et Peluso), pose la question de la condition sociale et écologique des groupes sociaux et de leurs frontières y

compris internes. Une autre question transversale pourrait être de voir en quoi ces inégalités d'accès qui sont une composante de la condition écologique de classe, s'articulent à d'autres formes d'inégalités environnementales (d'exposition aux risques ou d'impacts sur l'environnement...) Et, au-delà des variables économiques dont on sait l'importance, découlent-elles également d'inégalités procédurales ou de reconnaissance, ces dernières étant davantage mises en visibilité dans le cas des plages ? Ces questions peuvent être déclinées différemment selon les terrains d'enquête.

En ce qui concerne les plages, la question du libre accès ne fait pas consensus ou cause commune, au regard de logique de privatisation du bord de mer, forêt et plage qu'on y observe. L'analyse des plages de Californie étudiées par Isabelle Bruno et Gregory Salles n'est pas sans lien avec les résultats de travaux menés au Touquet ou encore sur les plages du sud-ouest (dont beaucoup devraient disparaître et font l'objet actuellement d'un processus de ré-ensablement), ou encore avec les travaux menés sur la forêt par Raphaël Larrère et Bernard Kalaora dans les années 1980. Au Touquet plus récemment, on a montré que la plage était fuie par les classes aisées qui avaient une maison secondaire dans la forêt ou les dunes, du fait de leur fréquentation populaire. En Californie, au contraire, elle reste le lieu d'une fréquentation bourgeoise ou petite bourgeoisie blanche, qui se sent menacée dans son accès par des « super riches ». On peut aussi se demander quels sont les effets du genre et de l'âge sur ces inégalités d'accès. Des études en France, menées par Arlette Hérat et Valérie Deldrève, montrent que toutes deux jouent, l'âge notamment est un facteur de stigmatisation des pratiques des plages dans les Calanques, qui se combinent aisément avec des variables de classe et des processus de racialisation. En ce qui concerne la disparition des plages et la manière dont elle est pensée ou non par les habitant.es, des études menées dans le sud-ouest français (projet Shoreline coordonné par Jeanne Dachary) montrent que les populations aisées du bord de mer ont des ressources économiques et politiques pour protéger leurs biens et leur accès à la plage et à la mer et en profiter autant que possible. Jeanne Dachary montre, en outre, que les prix des biens immobiliers en bord de mer n'ont pas chuté. Les propriétaires connaissent les risques, mais ne souhaitent pas le repli : ils sont couverts par un système assurantiel, voire un dispositif d'action publique lorsque ces lieux sont reconnus comme zones à risque (ce qui pose des questions de justice). Est-ce que l'on peut appliquer ici une grille de lecture en termes de capitaux mobilisés pour protéger le plus longtemps possible son accès à la plage qu'on sait menacée ?

Un autre thème concerne les pratiques de distinction sociale, en particulier dans l'enquête de Benoît Coquard relative au rapport à l'animal. Jean-Louis Fabiani, dans les années 1980, a montré comment l'amour pour l'animal dans l'Angleterre industrialisée s'est développé comme un éthos bourgeois de distinction, qu'il s'agisse des pratiques populaires symbolisées par le combat de coqs ou des pratiques aristocratiques de chasse à courre. La chasse s'est posée très tôt comme un marqueur social du rapport à l'animal et à la nature. Aux travaux de Michel Bozon et Jean-Claude

Chamboredon, on peut aussi ajouter ceux de Bertrand Hell qui montrent combien elle est un moyen d'asseoir sa position sociale. Fabiani parlait également du changement de la rhétorique du chasseur et plus largement de la signification sociale de la chasse, intégrée dans la constellation des pratiques de nature. Comment l'embourgeoisement des pratiques s'articule-t-il à cette constellation des pratiques de la nature et à leur écologisation étudiée par Ludovic Ginelli ? Il est montré ici la montée du langage gestionnaire mais aussi la capacité d'opposition des chasseurs au parc national. Certains parcs nationaux sont anti-chasse, mais dans d'autres, comme à La Réunion, des chasseurs à capitaux élevés jouent un rôle important dans les instances de gestion. Comment se manifeste alors cette opposition et par quelles voies (mobilisations, lobbying, contournement mépris des mesures, etc.) ? L'embourgeoisement des pratiques de chasses exprime-t-il une tendance plus globale ou coexiste-t-il avec des pratiques populaires (décrites par Julian Misch) et un rapport au territoire local (selon Christophe Baticle), peut-être renouvelés par l'arrivée de populations modestes voire racialisées ?

L'écologisation des pratiques peut s'observer sur d'autres terrains, comme à l'occasion du développement de la filière bois, dans un contexte de libéralisation économique des forêts, voire de leur requalification à l'aune du changement climatique, qui viendrait modifier les modalités de l'écologisation et la définition de leurs bons usages. Or ce contexte génère actuellement un grand nombre de mobilisations anti-coupes rases, étudiées notamment par Philippe Deuffic. L'affouage n'était pas assimilé jusqu'ici à une pratique gestionnaire de coupe rase mais à une pratique traditionnelle et populaire. Cependant, la pratique s'est modifiée en se développant, synonyme de prélèvements vus comme croissants et le chauffage à la buche est de plus en plus critiqué à cause de l'émission de particules fines polluantes. Est-ce que cela ne produit pas une convergence d'intérêts entre l'administration forestière productiviste qui n'a jamais apprécié l'affouage et des écologistes pour qui cette pratique est synonyme d'impacts écologiques négatifs ? Cette convergence n'est-elle pas susceptible, à terme, de faire disparaître cette pratique ? Quelles capacités de résistance les usagers populaires peuvent-ils mobiliser, et avec quels capitaux ? Dans quelle mesure se saisissent-ils des injonctions écologiques contradictoires ? Enfin comment leur appartenance professionnelle influe-t-elle sur leurs conceptions non seulement de la sociabilité et de la sécurité, mais aussi sur leurs rapports à la forêt, à la nature, et à l'environnement ?

CONCLUSION & PERSPECTIVES

Johanna Siméant-Germanos (ENS-PSL/CMH)



La photo qui figure sur l'affiche de ces **journées** résume bien **certains des enjeux qui y ont été discutés** : elle a été prise à Fos sur Mer, sur la plage du Cavaou. On y voit une famille jouer au bord de l'eau, et en arrière-plan le terminal méthanier de Fos, les dépôts pétroliers, Arcelor Mittal, un peu plus loin il y avait l'usine Lafarge... Se baigner à Fos c'est effectivement avoir comme horizon ce paysage, ou, côté mer, celui des supertankers. Évidemment cette image-là de plage fait pousser des cris d'horreur à quiconque rêve d'une Méditerranée esthétiquement préservée : rien des Calanques ici ! Mais Fos, c'était, c'est toujours, l'accès à la mer pour les habitants de cette commune plutôt populaire, c'est encore aujourd'hui la navette gratuite pour la plage, même au départ d'Istres... La plage de Fos est classée pavillon bleu, et cela a été un enjeu de l'obtenir. La vie à Fos résume ce qu'a été l'accès à l'emploi et à des formes de confort de nombreuses populations migrant, de Lorraine, de Savoie ou du nord du Maghreb, vers cette zone du port autonome de Marseille, et toute l'industrie pétrochimique qui entoure l'étang de Berre, dans les années 1970. C'est aussi une zone de communisme municipal, de 1945 à 1965 et à partir de 1981 à nouveau. Regarder cette plage, c'est garder en tête que le goût c'est souvent le dégoût du goût des autres, et ici de leur lieu de baignade. Mais si la plage était plutôt propre, l'air ne l'était pas, et il ne l'était pas plus pour les enfants de professeurs, d'ingénieurs ou de cadres que pour les ouvriers : l'Étude participative en santé environnement ancrée localement (Fos-Epseal), un modèle d'épidémiologie populaire, puis l'enquête

de l'ANSES de 2017, montrent que le taux de maladie chroniques y est particulièrement fort : problèmes respiratoires, symptômes chroniques, trois fois plus de cancers que la moyenne nationale, etc.

Fos est maintenant connue pour les sociologues qui l'arpentent, pour l'enquête participative en santé publique, pour les revendications d'associations, etc. Nous voilà de plain-pied dans ces tensions entre misérabilisme et populisme qui ne sont jamais très loin quand on réfléchit aux pratiques populaires. Et le vote à Fos a vu, aux dernières législatives, un communiste estampillé Nupes battre au second tour le candidat du RN : par contraste, en 2019, Europe écologie a obtenu 8.25% aux élections européennes, dans un lieu dont on pourrait pourtant se dire qu'il rend particulièrement sensible à l'écologie. De plus, une décision de justice toute récente montre que les mobilisations écologiques et la sensibilité aux questions environnementales touchant à la santé n'ont pas forcément débouchés ni de résultats politiques : le 4 mai 2023, les riverains du complexe industriel ont ainsi été déboutés de leur plainte contre trois groupes industriels pour trouble de voisinage, la justice estimant que ces nuisances résultaient de décisions sur lesquelles il est « impossible de revenir », a-t-on appris de leur avocate. Ce jugement va dans le sens d'une première série de décisions d'avril et juillet 2022 sur des plaintes similaires. Le tribunal avait jugé ces nuisances « normales » car résultant d'un « choix de société » en faveur de l'industrialisation de cette grande zone industrialo-portuaire (ZIP) sur les rives de la Méditerranée, près de Marseille.

*

Cette image introduit l'enjeu de ces journées, qui se tiennent au Département de sciences sociales de l'ENS, et reprennent en quelque sorte le flambeau d'une ethnographie des mondes populaires sous l'angle de l'environnement. Elles incarnent aussi la volonté ne pas cantonner les sciences sociales à un rôle d'accompagnement au sujet de « l'acceptabilité » des politiques écologiques. De ce point de vue, il y a quelque chose de passionnant dans la façon dont les questions écologiques sont une des occasions renouvelées d'un matérialisme intelligent : qu'est ce qui change dans une société quand le coût de l'énergie augmente brusquement, quand la maison que l'on a achetée se fissure du fait de la sécheresse, etc. Il s'agit de comprendre comment le sol bouge sous nos pieds, et de quelles façons des rapports sociaux sont à la fois transformés par notre environnement en même temps qu'ils le transforment ? L'on sait en effet que la façon dont le monde va devenir moins vivable n'affectera pas également tout le monde. De ce point de vue, il y a ici un enjeu particulier à engager une sociologie des capitaux quand certains de ces derniers peuvent se démonétiser plus vite que prévu : c'est là une mise à l'épreuve féconde de cette sociologie, et l'occasion du retour à une attention fine portée aux soubassements matériels de l'activité humaine.

J'avais pu étudier de telles asymétries portées par les politiques publiques de l'environnement sur le continent africain, qui sont aussi déjà bien documentées par l'histoire environnementale : déploiement de la coercition à l'égard des populations

africaines au nom de l'environnement, déploration de l'incompétence écologique des Africains, décrits comme nuisibles à l'environnement, mystique des petits gestes à coups de réchauds solaires présentés comme la solution technique à la déforestation et à la condition des femmes en camp de réfugiés, reconfiguration, à l'occasion de la mise en place de politiques écologiques, des rapports de domination au sein des sociétés africaines comme entre Nord et Sud... il n'y a pas loin d'un braconnier dans ce qui est devenu une réserve naturelle en Afrique à un voleur de bois chez Marx : quelqu'un dont l'usage d'un espace, autrefois toléré, devient tout à coup problématique. De même, l'on n'est pas loin de blâmer la victime en déplorant la pollution des villes africaines ; puisqu'arpenter des villes africaines, c'est faire l'expérience de la pollution de l'air produite par des voitures en fin de course et des groupes électrogènes, pour qui peut s'en payer, et toucher du doigt l'inégale capacité à se mettre à l'abri de l'inconfort entre pauvres et riches, entre les piscines et la climatisation chez les uns et la saturation du plastique chez les autres. Symétriquement, on peut parfois découvrir que la logique de conversion au bio a moins à voir avec la conviction écologique qu'avec des logiques d'autonomie et de résistance à l'endettement et à la dépendance aux intrants fournis par l'État ou les coopératives.

*

Sans pouvoir rendre justice à tous les travaux, revenons sur plusieurs apports de ces journées d'étude. Il faut en particulier souligner la finesse déployée dans les domaines suivants :

- la notion même de condition écologique des classes sociales était au centre de l'appel à communications et rappelait que tous les groupes sociaux ne sont pas également confrontés à ces enjeux ;
- la question des fractions de classe et leur décomposition, la variété des capitaux pertinents, les ressources d'autochtonie, etc. : la plupart des travaux ont essayé de rentrer de façon fine dans des fractions de classes, de montrer que les coûts de l'écologisation produisent des effets d'exclusion, de sélection ou de démonétisation de certains capitaux qui restent très variables selon les régions concernées de l'espace social ;
- la question familière des espaces sociaux intermédiaires, comme ceux de la petite bourgeoisie culturelle, ces espaces qui sont aussi bien ceux des petites ascensions que ceux qui permettent de masquer ou d'amortir les déclins, petits ou grands ; et la question des styles de vie de ces zones sociales intermédiaires bien décrites par Bourdieu. Il faut malgré tout nuancer l'idée systématique de « profits » de distinction par l'écologie : il y a des coûts sociaux différenciés de l'écologisation, des profits distinctifs mais aussi des stigmates dans la mise en œuvre de cette dernière;
- la question du travail de subsistance, qui mérite en effet d'être reconnectée aux enjeux écologiques, pour mieux saisir les articulations entre pratiques écologiques, contraintes matérielles et remobilisation de savoirs passés ;

- les effets de division du travail, matérielle comme morale, en matière d'écologie : une question qui est aussi celle des universalismes fictifs des modes de vie démonstratifs ;
- les coûts de l'écologisation, comme les effets d'exclusion, de sélection et de démonétisation de certaines compétences dans les mondes professionnels. Qu'en est-il par exemple du salariat à statut face aux transformations écologiques, ou encore de la réaffirmation de certaines positions chez les ingénieurs ?
- la façon de prendre en compte, du point de vue méthodologique, la tension entre systèmes de pratiques, systèmes de mise en sens des pratiques, et analyse de ces dernières : il est difficile de ne pas osciller entre des positions subjectivistes (si les enquêtés disent qu'ils ont des pratiques écologiques il faut le prendre en compte, quitte à constater qu'être inscrit dans une Amap n'empêche pas de prendre l'avion...) et objectivistes (consistant par exemple à faire le constat de la frugalité écologique des classes populaires, quand bien même leur mode de vie n'est pas vécu comme écologique...).

*

On peut malgré tout souligner quelques bémols ou points peut-être moins convaincants de ces journées, comme des pistes qui pourraient être approfondies :

- tout d'abord, on a constaté les limites d'une sociologie des styles de vie, de la distinction et des « profits de distinction » faite sans grande charité. Il ne suffit pas de dire qu'il y a des profits de distinction à se montrer plus vertueux pour expliquer que l'on se rallie à des pratiques plus écologiques... Comment penser les transformations des sensibilités dans le temps long, à partir par exemple du modèle théorique des classes à deux fronts que considérait Norbert Elias pour penser le maintien de la respectabilité à partir de thèmes précis, qui peuvent toucher aux pratiques polluantes ou même à la nature et au traitement des animaux comme enjeu moral et de distinction entre classes (comme l'ont fait Fabien Carrié et Christophe Traïni dans *S'engager pour les animaux* 2019). Il faut garder en tête, avec E.P. Thompson (dans *La formation de la classe ouvrière anglaise*, 1968) ou John Lonsdale (dans « The Moral Economy of Mau Mau », 1987), que la formation de la classe est une question morale. Comment des éthos de classe, qui bougent dans le temps, se constituent-ils ? Ces éthos méritent d'être décrits finement avant d'être moqués, même dans le registre de l'autodérision. Oui, il peut y avoir du plaisir à avoir des petits gestes, sans ignorer leur faible effet, mais parce que l'on les vit comme préfiguration d'un monde que l'on jugerait plus souhaitable. Pourquoi ne décrirait-on pas ces mondes, de classes moyennes ou populaires ou dominantes, comme Thompson décrirait la fabrication de la classe ouvrière anglaise ? C'est-à-dire avec un minimum de principe de charité dans la description, d'attention à ce qui résonne, ce qui touche... et en portant attention à ce qui renvoie aux pratiques, de logement, de consommation, de

loisirs, mais aussi aux lectures, non seulement les lectures techniques (comment fabriquer sa lessive, etc.), mais aux lectures aux dimensions religieuses ou quasi religieuses (si l'on pense à l'engouement émotionnel pour les animaux), de l'ordre de ce qui émeut, face à ce qui est perdu ou en voie de l'être. On ne parle pas ici du seul rapport à la nature, mais aussi de son symétrique : il y a une esthétique du diesel, de l'indépendance sur la route (aimer Johnny et la moto ou le tuning, c'est aujourd'hui avoir un pincement au cœur en pensant à la fin probable de la civilisation des énergies fossiles, et l'on est peut-être alors tenté de faire ronfler plus encore son moteur...). Comment rendre compte des pensées de ce qui est « moderne » versus ce à quoi il faudrait écologiquement avoir recours, comme ce qu'écrit James Ferguson dans *Global shadows* (2006) au sujet des maisons en terre, plus écologiques, versus les toits en tôle, souvent vécus sur le continent africain comme signe ostensible de confort matériel... même si l'on a très chaud dessous ?

- curieusement, on doit souligner lors de ces journées le faible recours à une notion centrale chez Pierre Bourdieu, celle de « stratégies de reproduction », pourtant un concept particulièrement heuristique lorsqu'il s'agit de penser des pentes de la trajectoire et des rapports à l'avenir – et en l'occurrence à des futurs brouillés. Les transformations de l'environnement multiplient les interrogations sur la possibilité que des groupes sociaux arrivent à se reproduire, et à reproduire leurs conditions d'existence, sans que l'on sache tout à fait de quelle façon ils vont être affectés. On pense ici à des travaux déjà classiques sur la crise de reproduction des groupes, comme Pialoux et Beaud sur la crise de reproduction du groupe ouvrier (*Retour sur la condition ouvrière*, 2001), ou les travaux de Joseph Cacciari évoqués en introduction. Comment ignorer que certains groupes plus que d'autres sont en mesure d'adopter des stratégies d'anticipation ? A défaut de stratégies de long terme, que penser des stratégies de court terme et des tactiques quand le futur devient illisible - ou si lisible dans ce qu'il a de terrifiant qu'il inhibe l'action ? On pourrait ainsi imaginer une enquête, qui à l'instar de celle de Nicolas Mariot et Claire Zalc sur les Juifs de Lens (*Face à la persécution*, 2010), suive pendant plusieurs années un large corpus de personnes face à la crise écologique qui arrive. D'autres questions sont connexes : qu'en est-il des « petites » compétences dans les crises extrêmes ? Que deviennent les modes de conversion des capitaux, et les profits, pas uniquement symboliques, de ces crises ? Comment lire à l'aune de cette situation les alternatives de l'onirisme et de la démission, courantes dans ces crises de la reproduction ? Qu'en est-il aussi du lien entre patrimoine et stratégies de placement, rapport aux assurances, droits de préemption sur le futur, chances appropriées, possibles monopolisés... mais aussi des stratégies de fécondité, du repli à la campagne, de la possibilité d'avoir un jardin, de faire des stocks, d'acquérir des compétences en matière de survie ou de simplement avoir accès à l'eau ? Certains groupes plus que

d'autres peuvent anticiper ces questions. Comment enfin séparer ces questions d'un contexte de biologisation du social (mesure du QI, prise en compte des risques de cancer, etc.), qui a de fortes chances de se traduire par une biologisation des rapports de classe, et par la stigmatisation de l'imprévoyance individuelle, plutôt que d'une prise en charge collective des maux causés par la crise écologique ?

Cette dernière question signale un regret quant à la place du politique et de l'État, et ceci de trois façons :

- ces stratégies de reproduction ne se déploient pas dans un vide politique : elles sont affectées par l'aggravation des transformations écologiques, les crises du rapport à l'avenir, mais aussi par des politiques publiques qui contribuent à la démonétisation de certains capitaux, et à la valorisation d'autres. Comment les politiques publiques de l'écologie se déploient-elles ? Depuis 30 ans, souligne Jean-Baptiste Comby, ces politiques favorisent le verdissement du capital. Elles contribuent aussi à privatiser les profits moraux et à socialiser les dégradations, dans une philosophie du sujet et de ses accomplissements (culpabilisant les imprévoyants qui auront toutes les probabilités d'être les plus pauvres), une pensée du changement permanent, une logique de la demande et des usages plutôt que la création d'infrastructures massives. Il faut donc penser la dimension de classe de ces politiques publiques : qui elles favorisent, qui elles ignorent (une incitation fiscale ne concernera que les gens qui paient des impôts), qui elles fragilisent. Ainsi la frugalité ne signifie pas la même chose avec une éducation, une santé, un régime de retraites et de façon plus générale un service public et des systèmes de solidarité qui fonctionnent... ou pas ! Parce que l'État a le pouvoir d'affecter les stratégies de reproduction, parce que les politiques publiques créent leurs publics (« Politics create policies »), le place de l'État doit donc être réévaluée à la hausse, pour mieux comprendre, aussi, que le discours de la transition (écologique comme démocratique) est toujours un discours de pouvoir.
- autres limites, peut-être, des contributions réunies : on a l'impression que nombre de décisions « tombent d'en haut », d'un monde homogène. Où sont les luttes entre fractions des classes dominantes ? Quelles luttes observe-t-on au sein de l'appareil d'État, de ces luttes de classe « par ricochet », comme dirait Daniel Gaxie. Que dire par exemple sur l'espace des grandes écoles et des savoirs légitimes d'État sur la crise, dont l'audience du polytechnicien Jean-Marc Jancovici donne une idée ?
- un autre aspect enfin de ce questionnement est celui des moyens de l'État : des moyens financiers mais aussi symboliques. Face à l'énormité des coûts de la transition écologique, il faut se pencher finement sur les administrations riches ou désargentées, les choix d'investissement ou de non-investissement (on pense au nucléaire et à sa sécurité par exemple), les choix structurants de

subventionnement (au bio ou pas, ou les contraintes de revente de l'électricité autoproduite sur le réseau...). Mais le pouvoir de l'État est aussi un pouvoir symbolique : labelliser des gestes comme bons ou pas, délimiter la sphère du pensable, valoriser la croissance ou pas...

- on voudrait ensuite encourager à ne pas reproduire en sciences sociales les gestes de mortification de la petite bourgeoisie ascétique dans l'écologie en se concentrant sur une sur-objectivation de groupes sociaux très proches de ceux des sociologues, jusqu'à leurs contradictions qui nous sont étrangement familières – et ceci avec des rendements intellectuels décroissants. Si l'on veut vraiment articuler écologie et classes sociales, il faut davantage travailler sur l'écologie des polytechniciens, des survivalistes, des traders et assureurs qui parient sur l'effondrement... et sur leurs outils et modalités de calcul ;
- qu'en est-il enfin, et pour conclure, des conditions sociales de la réflexivité écologique et de la critique, et des formes de la critique ordinaire ? Il y a sans doute un lien entre les formes de crise de la reproduction liées aux transformations néolibérales de l'État en même temps que l'anticipation de la crise écologique, et certaines formes de réflexivité malheureuse et inquiètes... Dans ces groupes déstabilisés tels que les petites classes moyennes à capital culturel, chez ces orphelins par anticipation de l'État, la fragilisation se lit aussi dans la quête de nouveaux biens de salut, comme dans la propension à se faire Cassandre. Il n'est pas jusqu'à la question de la santé psychique dans la jeunesse qui ne mériterait d'être pensée à partir de trajectoires de classe déjà amorcées, par des formes de reproduction déjà bouleversées... et qui le seront probablement plus encore par la crise écologique. Il reste, enfin, à saisir comment se distribuent réflexivités impuissantes, résignées, réalistes... face à des réflexivités prévoyantes pour soi et les siens, chez qui en a les moyens.